

Recherches sur la rage. Lues à la Société Royale de Médecine, le 13 décembre 1777 / [Charles-Louis-François Andry].

Contributors

Andry, Charles-Louis-François, 1741-1829.
Société royale de médecine (France)

Publication/Creation

Paris : Ph.-D. Pierres, 1779.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/z72g6ptn>

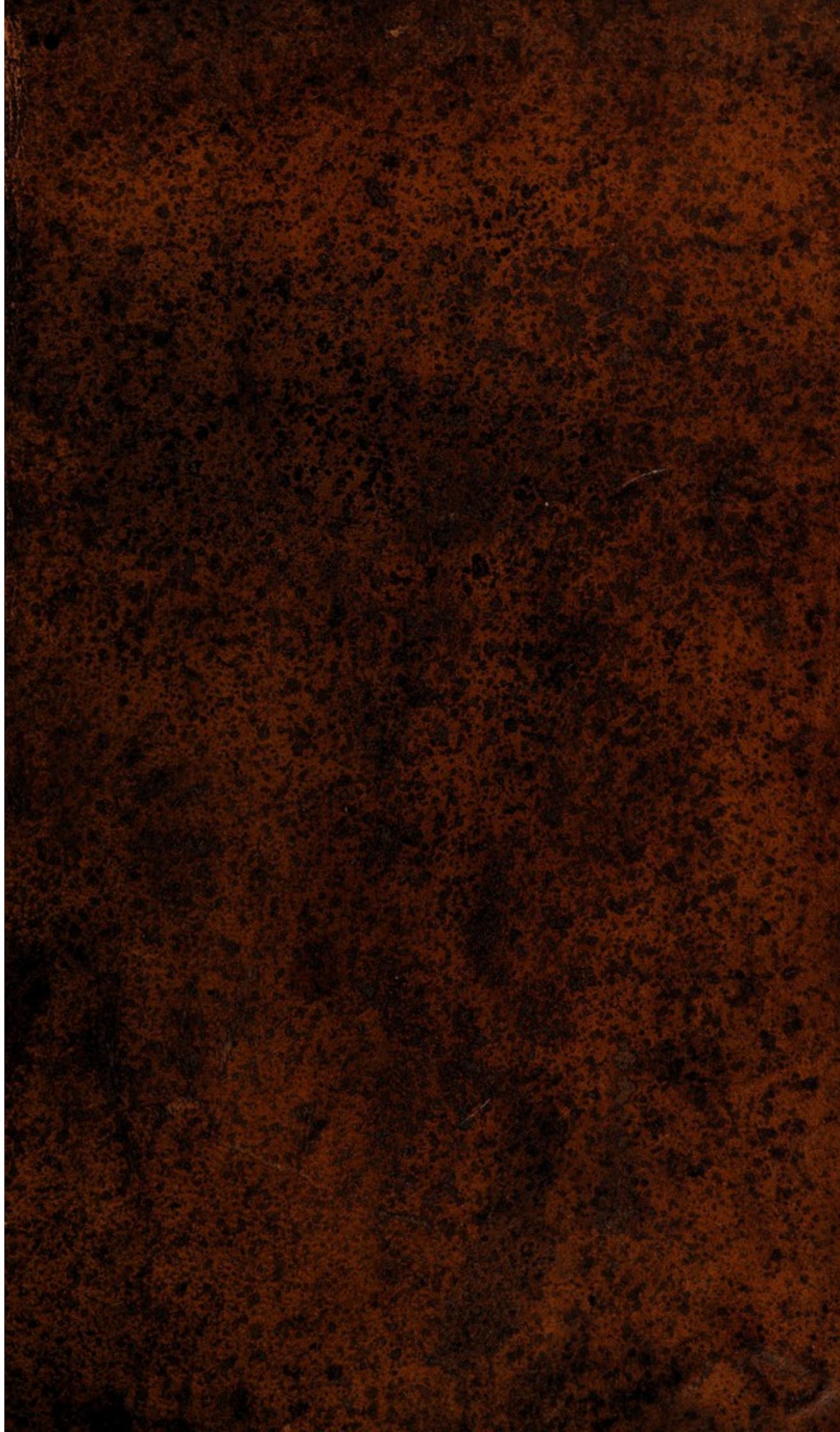
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>





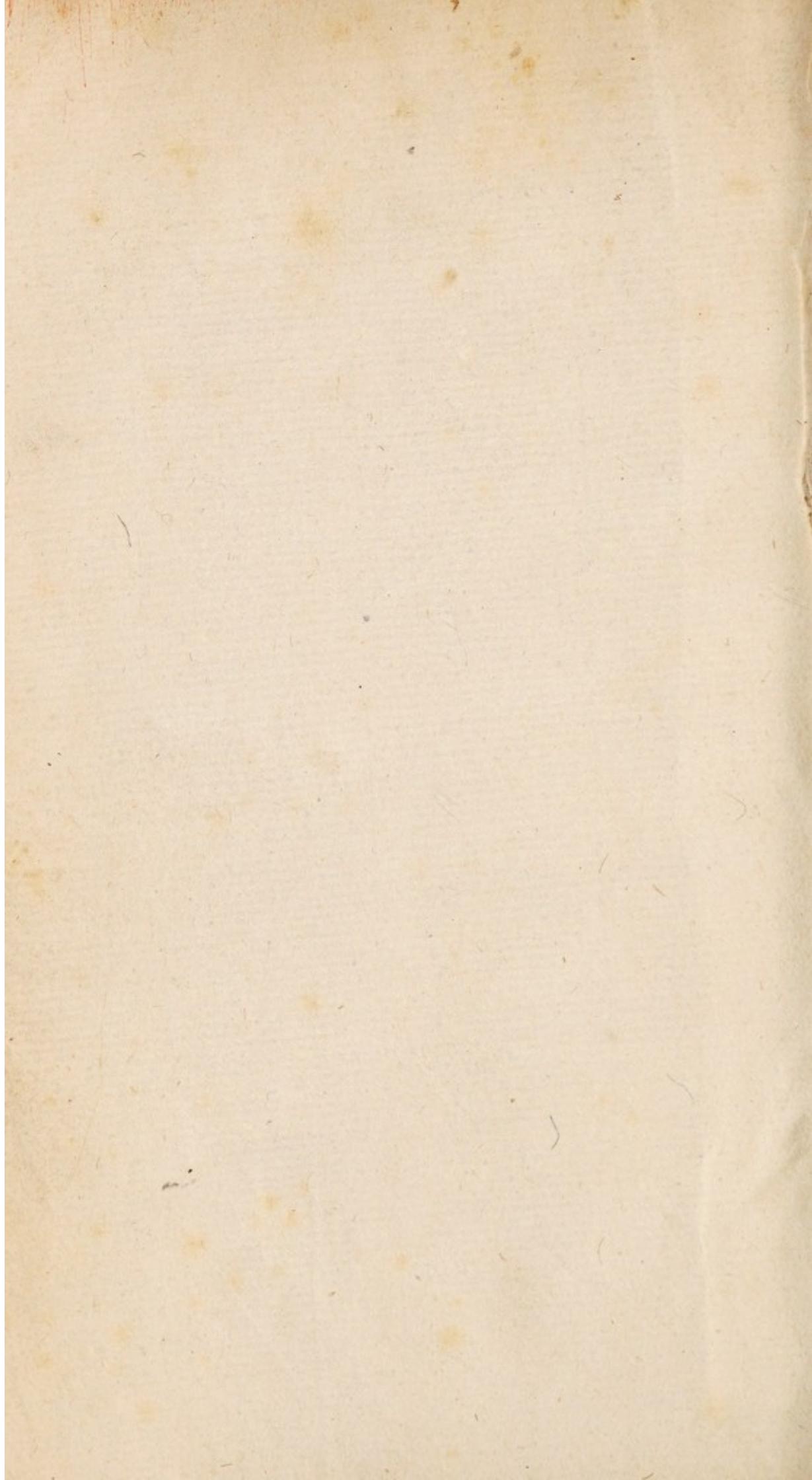


11002/B



Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b30517254>



RECHERCHES

S U R

L A R A G E.

RECHERCHES

sur

L'ART DE LA RAISON.

42557

RECHERCHES

SUR

LA RAGE.

PAR M. ANDRY.

*Lues à la Société Royale de Médecine,
le 13 Décembre 1777.*

Nouvelle Edition, augmentée dans quelques
endroits.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE PH. - D. PIERRES;
Imprimeur de la Société Royale de Médecine,
rue Saint-Jacques.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

RECHERCHES

sur

L'ARTRITE

PAR M. ANDRY.

Paris de la Société Royale de Médecine,

le 13 Décembre 1777.

chez la Citoyenne Lesclapart, au Salon de la Société, dans le Palais National.



PARIS,

De l'Imprimerie de P. D. Pierres,
Imprimeur de la Société Royale de Médecine,
rue Saint-Jacques.

M. DCC. LXXIX.

Paris le 13 Décembre 1777.





A M O N S I E U R
L E N O I R,
C O N S E I L L E R D'É T A T,
LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE POLICE,
A S S O C I É L I B R E D E L A S O C I É T É R O Y A L E D E M É D E C I N E.

M O N S I E U R,

LA Société Royale de Médecine m'ayant chargé de rassembler ce que l'observation & l'expérience offrent de plus instructif sur la nature & les moyens curatifs de la rage, je trouve dans l'hommage qu'il m'est permis

de vous en faire, la plus flatteuse récompense de mon travail. Il est destiné à abrégér celui des concurrens au prix que l'on doit à votre générosité.

Ce nouveau monument de votre bienfaisance signale votre attention sur tout ce qui intéresse l'humanité, & ne peut que lui rendre de plus en plus cher un Nom que la reconnoissance a depuis long-temps gravé dans les cœurs des Citoyens.

Je suis avec respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

ANDRY.



RECHERCHES

SUR LA RAGE.

LA rage, par l'appareil affreux des symptômes qui la caractérisent, par l'infidélité des moyens curatifs proposés contre cette maladie, est un des plus cruels fléaux dont l'humanité ait à gémir. Ce n'est pas faute de la part des médecins d'avoir donné à cet objet intéressant toute l'attention qu'il mérite; le nombre des auteurs qui ont traité de la rage, de ses causes, de ses remèdes tant préservatifs que curatifs, de son analogie avec les autres virus (a) peut aller à trois cent,

(a) Plusieurs auteurs ont trouvé de l'analogie entre le virus de la rage & les autres virus. M. Pouteau trouve de l'analogie entre la manière dont agit le virus hydrophobique & la manière dont agit le venin de la vipère, M. Parry & M. Asti lui trouvent une analogie sensible

mais sa nature paroît avoir éludé toutes les ressources de l'expérience & de l'observation. Un magistrat respectable par son amour pour l'humanité (a), touché des ravages qu'exerce cette maladie, sur-tout dans les campagnes, a remis à la Société royale de médecine une somme de douze cent livres pour être délivrée à celui qui détermineroit quel peut être le meilleur traitement de la rage. La Société avoit déjà reçu plusieurs observations sur cette matière, & elle a cru qu'il seroit important de les rendre publiques, afin que les auteurs qui travailleront sur cet objet, puissent en tirer quelque utilité.

Nous croyons qu'en publiant ces observations, il ne sera point hors de propos de dire un mot de la rage & de ses espèces, de rapporter les opinions des auteurs sur l'analogie du virus de la rage avec les différentes humeurs,

avec la petite vérole, soit naturelle, soit inoculée. (Voyez *Tentamen Medicum inaugurale quod eruditorum examini subjicit Calebus Hillier Parry*. Edimburgi, in-8°, pag. 12, 26, 30; pag. 51, & *Compendio di Notizie interessanti circa il veleno de rabbiosi animali del dottor Felice Asti*, pag. 30 & 31, note VIII. Les mêmes auteurs trouvent aussi quelque analogie entre le virus vénérien & le virus hydrophobique. Voyez M. Parry, pag. 12, pag. 51. M. Asti, pag. 30, note VIII. Dès 1748, M. Sauvages avoit prouvé l'affinité du virus hydrophobique avec le virus vénérien. Voyez sa Dissertation vers la fin.

(a) M. Lenoir, conseiller d'Etat, lieutenant-général de police, associé libre de la Société royale de médecine.

de présenter les phénomènes qui se sont trouvés à l'ouverture des cadavres, & de donner la liste des principaux remèdes vantés comme spécifiques.

La rage qui est aussi nommée *hydrophobie* (a), parce qu'elle est souvent accompagnée de l'horreur de l'eau, est une maladie convulsive & spasmodique, qui se termine ordinairement par un délire furieux, quelquefois sans fièvre. Ce délire revient par accès, & alors les malades se jettent sur ceux qui les approchent, leur crachent au visage, les mordent & les déchirent à la manière des bêtes féroces. Ils

(a) Parmi les auteurs qui ont écrit sur les dénominations, sur l'origine de la rage, il n'en est pas qui se soit aussi étendu que M. Félix Asti, dans l'excellent ouvrage qu'il a publié l'année dernière. J'ai pensé qu'il seroit intéressant d'insérer dans ces Recherches ce qu'il a écrit sur les dénominations, sur l'origine de cette maladie, & sur les différens auteurs qui en ont traité. Il a rassemblé en peu de mots tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus certain sur cet objet. Je citerai souvent ce savant professeur de Mantoue, qui est au-dessus de mes éloges; mais je le citerai d'après M. Hallé notre confrère, auquel je dois encore des remerciemens pour la traduction qu'il a bien voulu me donner de ce que M. Vaughan a écrit en anglais sur la rage. J'ai renvoyé à la fin de ces Recherches l'extrait de cette partie de l'ouvrage du médecin italien. (Voyez note A.) Il paroît que la rage & ses effets sont connus depuis très-longtems; puisque dans la retraite des dix-mille, les soldats s'étant révoltés, Xénophon les compare à des chiens attaqués de la rage.

écument, tirent la langue & jettent beaucoup de salive : leur visage est rouge, leurs yeux sont étincelans, égarés; ils sont tristes & inquiets, ils ont de la peine à soutenir la lumière & cherchent l'obscurité, & ils finissent par avoir de l'aversion pour l'eau, les liquides de toute nature, & même pour l'air, le vent, les flots de la mer, le bruit des rivières, les glaces des miroirs, les couleurs blanches, & tout ce qui peut faire naître l'idée de l'eau. Lorsqu'on leur présente quelques boissons, & qu'on les force d'en prendre, ils entrent dans des convulsions terribles; le seul nom de l'eau, ou de l'animal qui les a mordus, les jette dans ces accidens; enfin quelques-uns sont *pantophobes*, & craignent tout ce qui les approche & les environne.

Il faut cependant remarquer que les malades attaqués de la rage n'éprouvent pas indistinctement tous ces différens symptômes, quelques-uns sont morts sans avoir eu la difficulté d'avaler, ni l'horreur de l'eau; que la rage accompagnée de délire dans les uns n'en a produit aucun dans les autres; que ce délire est tantôt mélancolique, tantôt furieux, qu'il a agi sur les uns avec tant de violence, qu'on auroit pu les regarder comme maniaques, qu'il y a eu des malades qui ont été sur le champ abattus par le mal, d'autres en qui les forces ont tenu du prodige; que les uns meurent en faisant des cris perçans, en poussant des hurlemens affreux,

sur la Rage.

5

d'autres dans une véritable léthargie, dans un état approchant de la paralysie. Le docteur Howmann dans sa lettre au docteur William Briggs en parlant d'une rage produite par la morsure d'un renard enragé, fait mention d'une douleur subite à la main mordue qui s'étendit ensuite sur le bras, à l'épaule & au dos; la main fut insensiblement paralysée, & le malade mourut sans mouvement convulsif, sans pousser le moindre gémissement & le moindre soupir, comme si la paralysie fût en un instant devenue universelle & totale. Voyez Méad, & les réflexions de M. Chabert sur la rage, page 43.

La rage est ou spontanée, telle qu'elle arriva au premier animal qui en fut attaqué, & qu'elle se produit dans certains animaux (a); ou communiquée.

(a) Les animaux qui sont les plus sujets à la rage, sont les loups, les renards, les chiens & les chats. Ces quatre espèces enragent souvent par eux-mêmes. Cependant Théobald Fettich, assure d'après Guillaume Rascalon son beau-père, que près de Francfort, le porc d'un paysan devint de soi-même enragé, tellement qu'il sautoit contre ceux qu'il rencontroit, les voulant mordre, sans toutefois qu'on sçut qu'il eut blessé personne. On conseilla de tuer le porc & de l'enterrer au bois prochain, ce qui fut fait, mais non assez profondément; car il ne fut couvert que de peu de terre. Les renards ayant senti en hiver la charogne, la découvrirent, & l'ayant mangé, ils devinrent enragés & mordirent les autres renards qui se jettèrent sur le bétail, les jumens & les hommes qu'ils rencontroient, plusieurs moururent misérablement; ce

On la distingue encore en commençante, en confirmée, en maligne & en bénigne.

De la rage spontanée.

Quoique l'homme soit rarement attaqué de rage spontanée, il n'en est cependant point exempt. Quelquefois la rage est causée par une vive affection de l'ame,

Une servante ayant été vivement pressée par un jeune homme dans le temps de ses règles, cette évacuation s'arrêta; & quelques heures après, le jeune homme ayant renouvelé ses tentatives, la fille entra dans une espèce de fureur. Dès ce moment elle se plaignit de

qui fit donner ordre par les magistrats d'aller à la chasse des renards & de les exterminer. Tous les autres animaux, tels que les chameaux, les chevaux, les bœufs, les ours, les ânes, les singes, les fouines, les martres, &c. ne deviennent enragés qu'après avoir été mordus par un animal attaqué de la rage. Quant aux oiseaux, tels que les coqs, je sçais que Cælius Aurelianus dit, qu'une personne étant blessée légèrement par un coq qui combattoit, devint enragée; que M. le Cat a fait insérer dans le tome 2 du Journal de médecine, page 90, une observation sur une morsure de canard en colère, vénimeuse & mortelle; mais il paroît que le coq & le canard n'étoient pas enragés, & qu'ils ne le devinrent pas, qu'il ne leur arriva même aucun accident après leur colère passée; si la personne dont parle Cælius mourut enragée, & si Matthieu Grou périt 28 jours après avoir été pincé à la lèvre par le canard qu'il avoit irrité, cela

douleurs vagues par tout le corps, & ces douleurs furent suivies d'une fièvre ardente & d'un délire si violent, qu'il fallut lier la malade. Ces accidens furent suivis de l'hydrophobie la plus décidée. A la vue de toute espèce de liquide, la malade tomboit dans des convulsions affreuses; elle rejetoit jusqu'aux alimens solides, & il ne fut pas possible de lui faire prendre aucun remède. Les saignées amples & répétées, les bains d'eau tiède, ceux d'eau froide, & les lavemens furent employés inutilement: elle mourut trois jours après son accident. *Sauvag. Nosol.* Voyez l'histoire de Jean-Baptiste Poisel, maître de pension, mort en quinze heures avec les symptômes de la rage la plus déclarée à la suite d'un violent accès de colère. (Essai sur la rage par M. Pouteau, p. 7.)

prouve seulement que les morsures des animaux en colère sont très-souvent vénimeuses. Je ferai remarquer en passant que les moyens pour connoître si un animal qui vient de mordre est enragé, ont été attribués mal-à-propos à un auteur moderne; ils sont décrits dans Aëce, Oribase, Polybe, Avicenne, Arnauld de Villeneuve, Paulmier, Jean Bauhin, Manget. Rhazès a aussi donné des moyens pour connoître si un animal qui a mordu est enragé. Quelques personnes appliquent sur la plaie des feuilles de rhue pilée, & les y laissent pendant une demi-heure; si la plaie ne change point de couleur, elles la regardent comme une simple blessure, où il n'y a aucune malignité; mais si elle est devenue violette, elles la traitent comme une morsure maligne faite par une bête enragée.

Aubert, garçon de douze ans, de tempérament bilieux, d'une complexion délicate & grêle, demeurant près la fontaine de Saint-Pierre à Marseille, est saisi d'hydrophobie sans avoir été mordu par aucun animal, & sans aucune cause évidente, dans le mois d'août de l'année 1754, il a une telle horreur de l'eau qu'il ne peut vaincre sa répugnance pour boire; il veut mordre. Il est extrêmement inquiet & agité dans son lit. Son visage est pâle, ses yeux sont égarés, cependant il raisonne bien, & meurt dans deux à trois jours. (Extrait des observations envoyées à la Société de médecine par M. Raymond, médecin de Marseille l'un de ses associés).

De l'hydrophobie symptomatique.

Il est nombre d'auteurs qui ont observé l'horreur de l'eau, & même quelquefois, quoique rarement, des accès de fureur joints à cette aversion dans des personnes attaquées de différentes maladies; ce symptôme est survenu.

1°. A la suite d'une espèce d'hémitritée. Hippocrate nomme ceux qui en sont atteints, brachipotes, *parvi bibuli*.

2°. Après une chaleur violente essuyée en voyageant pendant l'été. Voyez dans le *Journal de médecine*, tom. 7, juillet 1757, pag. 3 & suiv. 1°, l'histoire d'un paysan de dix-huit à vingt ans, devenu tout-à-coup hy-

sur la Rage.

9

drophobe, après avoir fait six lieues à pied par une chaleur excessive. Cette observation est de M. Laurens, docteur en médecine des facultés de Montpellier & de Douai. 2°. Celle d'un jeune homme de trente ans, attaqué d'hydrophobie après une marche forcée à deux lieues de Paris. *Journal de médecine*, tom. 8, août 1757, pag. 81 & suiv. Cette observation est de M. Lavirotte, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris. 3°. L'observation de M. Marrigues, chirurgien de Versailles, rapportée dans le *Journal de médecine*, novembre 1767, pag. 470 & suivantes. Voyez aussi Van-Swieten d'après Boërhaave, Salius Diverfus, Marcellus Donatus, François Sanchès, professeur en médecine de Toulouse, qui rapporte l'histoire d'un avocat attaqué de fièvre continue & d'hydrophobie, à la suite d'un chagrin, & de l'ardeur du soleil, qu'il avoit éprouvée dans un voyage de deux jours.

3°. A la suite d'une chute avec commotion. Voyez l'observation communiquée par M. Trécourt, chirurgien-major de l'hôpital royal & militaire de Rocroy, *Journal de medec.* tom. 6, février, 1757, pag. 139 & suivantes; ou d'un coup reçu à la tête : & pour lors elle est accompagnée de céphalitie. Voyez *Essais de médecine de la Société d'Edimbourg*.

4°. Après avoir bu de l'eau froide, quand on est fort échauffé. Voyez *Koehler*, cité par *Morgagni*,

5°. A la suite d'un accès d'épilepsie, suivant Massa, & comme l'a observé deux fois sur son domestique Vandelius, premier médecin du duc de Modène. M. Brieu fils, médecin de l'hôpital de Draguignan, a fait la même observation sur un soldat attaqué depuis six mois de douleurs de tête habituelles & très-cruelles, qui dégénérent en accès d'épilepsie. Voyez aussi le tom. 3 des *Lettres de Gui Patin*, lett. 362, pag. 78, éd. de *La Haie*, 1707, & de *Rotterdam*, 1735.

Observation
de M. Bonafos.

6°. Dans les fièvres malignes & putrides. Le 4 mars 1774, je fus appelé pour visiter la nommée Françoise Lajon, cuisinière chez un chanoine de la Cathédrale. Cette fille âgée d'environ trente ans, d'un tempérament pituiteux sanguin, étoit d'un caractère naturellement doux & tranquille, elle avoit toujours été bien réglée. En arrivant je la trouvai dans un affaïssement & dans un accablement extrême, sans qu'il eut précédé aucune cause évidente qui eût pu y donner lieu, le pouls étoit presque naturel, mais plein & un peu dur : la malade se plaignoit d'une pesanteur à la tête sans pouvoir dormir : elle étoit morne & inquiète, & s'agitoit souvent dans son lit ; la langue étoit rouge ; mais sèche & aride, de même que la peau qui étoit brûlante, il y avoit encore des trémoussemens convulsifs au poignet. Pour remédier à ces accidens, je commençai par faire saigner la malade du bras, puis du pied, je la mis à l'usage des

délayans & des tempérans , je lui prescrivis une eau nitrée pour boisson ordinaire , j'ordonnai des lavemens d'eau & quelques gouttes de liqueur anodyne d'Hoffmann. Vers le troisième jour de la maladie cette fille se plaignit de mal à la gorge & de difficulté d'avalier ; ayant examiné son gosier , je n'y trouvai aucune marque d'inflammation , & je regardai cette difficulté d'avalier comme purement convulsive ; dès ce jour l'agitation & les mouvemens convulsifs augmentèrent ; j'insistai sur les saignées , sur les délayans , sur les antispasmodiques. Malgré cela la difficulté d'avalier étoit toujours plus forte , & la malade commença à témoigner de la répugnance pour la boisson & pour tout ce qui étoit liquide ; on la pressoit en vain pour la faire boire & lui faire prendre du bouillon , elle répondoit qu'elle ne le pouvoit pas , quoiqu'elle fût dévorée par la soif , par le feu qu'elle ressentoit dans les entrailles , & elle assuroit qu'il lui étoit impossible de boire , quelque desir qu'elle en eût , & quelque violence qu'elle voulût se faire pour cela. Le cinquième jour de sa maladie cette horreur pour tout ce qui étoit liquide augmenta à un tel point que c'étoit lui faire la plus grande peine que de lui proposer seulement de boire quelque chose que ce fut , & quoique d'un caractère doux & pacifique , elle s'irritoit lorsqu'on lui parloit de boisson , & en même temps elle étoit agitée de mouvemens convulsifs violents & grinçoit des dents. Cependant elle ne

témoigna jamais aucune envie de mordre. Comme cette fille étoit très-vertueuse & qu'elle ne perdit jamais la raison, peut-être cette déman-geaison de mordre si ordinaire aux enragés fut contenue chez elle par principe de raison & de religion. M. Default avoit pareillement observé à Bordeaux plusieurs hydrophobes qui n'avoient jamais mordu personne. Voyant une hydrophobie des plus confirmées, je demandai à la malade si elle ne se rappelloit pas d'avoir été mordue par quelque chien ou par quelque chat, ou par quelque autre animal; elle me répondit très-positivement que non; mais qu'elle sentoît quelque chose dans elle qu'elle ne pouvoit pas exprimer qui lui donnoit de l'horreur pour tout ce qui étoit liquide, & qui la mettoit dans l'impossibilité d'avalier aucune sorte de boisson, quelque desir & quelque envie qu'elle eût de boire. Je m'informai aussi des personnes de la maison si on n'avoit pas quelque connoissance qu'elle eût été mordue: on m'assura que jamais elle ne l'avoit été; de plus il ne paroissoit sur le corps de cette pauvre fille aucune trace de morsure, ni de plaie, ni de cicatrice qui pût confirmer mes soupçons. Je ne doutai plus alors que cette hydrophobie ne fût spontanée, & qu'elle ne fût occasionnée par la malignité de la fièvre dont elle étoit attaquée. La malade ne pouvant avaler aucune sorte de boisson, je prescrivis des bols avec le camphre, le castoreum, le nitre & le laudanum; elle les avaloit assez

bien, & j'insistai sur l'usage des lavemens. Tous les symptômes allèrent en augmentant, les angoisses, les agitations, les convulsions devinrent plus violentes, le pouls devint petit, inégal, intermittent; enfin à l'entrée du septième jour de la maladie & à la fin du deuxième de l'hydrophobie confirmée, tout-à-coup dans une violente convulsion la malade se leva droite sur son lit, le moment d'après elle retomba par son propre poids, & mourut sur le champ (a). Voy. aussi *Salmuth*. cent. 2, observ. 42. P. Borel de Castres, cent. 3, observ. 38. Schenklius, liv. 7 de ses *Obs.* M. Coste, trad. de Méad, tom. 1, pag. 162. Voyez la thèse de M. Faguer. (*An rabies imminens præcaveri, an præsens sanari possit? concl. aff.* in schol. med. Remens. agit. die 16^a apr. 1778, p. 2, not. (o).

7°. Dans la péripneumonie. Voyez *Journal encyclopédique*, tom. 13.

8°. Dans l'inflammation de l'estomac. Voyez l'observation du docteur James, *Essais de médecine de la Société d'Edimbourg*, tom. 1.

9°. A la suite de la mélancolie ordinaire. *Ephem. germ.* ann. 1687

(a) Extrait des observations sur la rage envoyées à la Société par M. Bonafos, membre de cette Société, médecin consultant des camps & armées du Roi, & des hôpitaux de Perpignan; professeur, doyen de la Faculté de médecine de la même ville, protomédecin du Roussillon.

10°. Dans un violent paroxysme hystérique.
Méad.

11°. Dans un paroxysme de palpitation de cœur. *Méad.*

12°. A la suite de la morsure d'hommes & d'animaux qui n'étoient pas enragés, mais seulement dans un accès de colère. Malpighi raconte l'histoire de sa mère qui devint hydrophobe en conséquence d'une morsure que lui fit sa fille, prise d'une attaque d'épilepsie; M. Pouteau celle d'un homme qui dans une violente colère en mordit un autre, lequel devint enragé; le même d'après les transactions philosophiques rapporte qu'un homme sortant du jeu & au désespoir d'avoir tout perdu, se mordit au poignet & mourut de la rage. Manget cite l'exemple d'un Prêtre qui fut attaqué de la rage pour avoir été mordu par un simple fébricitant. Suivant Zuinger un enfant mourut de la rage à la suite d'une morsure faite par un chien qui n'étoit ni ne devint enragé.

13°. A la suite de la frayeur. Un homme fut mordu par un chien : persuadé que l'animal étoit enragé, il éprouva long-temps des symptômes hydrophobiques affreux, dont il fut délivré enfin au bout de quelques mois, ayant appris que le chien qui l'avoit mordu n'étoit point attaqué de la rage. (Ce fait est rapporté d'après Cavallini, par M. le docteur Félix Asti).

Il est parlé dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, tom. 3, observation 205, d'une

hydrophobie passagère qui eut lieu dans une cynanche varioleuse ; dans le *Journal de médecine*, tom. 16, janvier 1762, pag. 33, d'une femme qui, dans onze grossesses, a éprouvé dès le moment de la conception, pendant les quatre premiers mois, une hydrophobie spontanée si forte, qu'elle ne pouvoit même souffrir que les autres bûssent en sa présence, & que le bruit de l'eau lui étoit insupportable (a) ; & enfin dans une thèse de M. Sielig, d'une hydrophobie survenue pour avoir mangé des fruits de hêtre (b) : ils avoient cependant pu être infectés par la salive d'un animal enragé.

Gui Patin fait mention de deux exemples d'hydrophobie spontanée, différens de celui que nous avons cité : le premier se trouve dans le tom. 1 de ses *Lettres*, pag. 275 & 285 ; il le rappelle de nouveau, tom. 3, pag. 196 : le second exemple est rapporté au tom. 3, même page, où il dit : *equè nascitur hydrophobia sine rabie à causâ*

(a) Cette observation est de M. Masars de Cazeles, docteur en médecine des universités de Montpellier & de Toulouse, associé de l'Académie royale des sciences de Béziers, correspondant de celle de Toulouse, de la Société royale de médecine, médecin à Toulouse.

(b) Cette thèse a été soutenue le 8 janvier 1762, par M. Chrétien-Frédéric Sielig. Elle a pour titre : *de hydrophobiâ ex esu fructum fagi* ; nous croyons qu'il est nécessaire d'en donner un extrait, que l'on trouvera à la suite de ces Recherches, note B.

internâ quàm ab externâ ce qu'il assure avoir vu plusieurs fois en sa vie.

De la rage communiquée.

Si l'on ne trouve dans les auteurs que quelques observations éparſes ſur la rage ſpontanée, malheureuſement il n'en eſt pas de même de la rage communiquée. Nous ne nous étendrons point ſur ſes ſymptômes. Ils ſe préſentent avec tant de diverſité, qu'on ne doit pas être étonné de la variété, & même de l'oppoſition qui ſe trouve quelquefois dans leurs descriptions. D'ailleurs on peut conſulter Dioſcoride, Galien, Aétius, Paul d'Egine, Cælius Aurelianus; & parmi les modernes, Lommius, Stalpart Vander-Wiel, Liſter, Méad, Default, Aſtruc, Sauvages; les observations de M. Darluc, *Journal de médecine*, ſeptembre 1755, avril 1756 & avril 1761; celle de M. Roſe, *Journal de médecine*, ſeptembre 1756; du frère du Choifel, *idem*, pag. 184; de M. Trécourt, février 1757; de M. Razoux, décembre 1757; de M. Hoin, août 1761; de M. Beauſſier de la Bouchardière, août 1773, &c. &c.

Il faut remarquer qu'un homme peut devenir enragé, 1°. en recevant les embraſſemens d'une perſonne ou d'un animal attaqués de la rage. Etmuller cite l'hiſtoire d'un payſan qui ſe voyant prêt de mourir de cette maladie obtint à force de prières d'embraſſer ſes enfans pour la dernière

fois,

fois, mais il leur communiqua sa maladie, & ils périrent tous hydrophobes. Schenk ou Schenkus rapporte celle d'un Patricien qui gagna la rage en baissant un chien qu'il aimoit beaucoup avant de l'envoyer noyer. Le même malheur arriva au Jurisconsulte Balde qui mourut quatre mois après, & à un noble Vénitien nommé Brasca. 2°. En passant à la bouche des corps infectés, même depuis long-temps, de cette bave, comme il arriva à la couturière dont parle Cælius. 3°. En se blessant avec des instrumens qui ont servi à tuer des animaux enragés, quoique ces instrumens aient même été depuis couverts de rouille. Voyez l'observation d'Isaïe Meischner, rapportée dans la lettre d'Abel Roscius à Guillaume Fabricé, & les entretiens sur la rage de M. Hunauld, p. 119. D'autres auteurs ont été d'avis qu'on pouvoit devenir enragé en recevant la seule inspiration d'un animal attaqué de la rage. Voyez Aretée, Cælius Aurelianus, J. Paulmier, Schench dans son recueil d'observation, M. Hunauld, dans ses entretiens sur la rage, p. 106, 109. Sauvages, M. Razoux, *Journ. de médecine*, tom. 7, décembre 1757.

Jacques Foullons, écuyer, dit dans sa vénerie que l'haleine des chiens enragés suffit pour infecter & faire enrager les autres chiens, parce que telles maladies se prennent entre-eux comme la peste entre les hommes.

Certains ont avancé que les émanations des cadavres des animaux morts de la rage pouvoient

aussi communiquer cette maladie. Voy. *Journ. de méd.* tom. 8, avril 1758. D'autres se sont imaginés qu'une seule égratignure faite par les griffes d'un animal enragé, avoit produit l'hydrophobie & la mort. Voyez Cælius Aurelianus, J. Bauhin, pag. 38 & 78 (a), Guillaume Fabrice Hildanus, obs. chir. cent. 1, n° 86.

Dioscoride, Galien, Mathiole, Levinus Lemnius, Paré, Santes de Ardoynis pensent que la salive d'un animal enragé reçue sur la peau suffit pour communiquer la rage, sur-tout si on n'a pas soin d'essuyer cette salive sur le champ. Ce qui est contredit par les observations du frère du Choisel, & de M. Pouteau. (Voyez l'*Essai sur la rage de ce dernier*, p. 10). Jean-Baptiste Ferrari rapporte l'histoire d'un homme qui avoit été infecté en enfonçant la main dans la gueule d'un loup, sans en avoir été mordu. On trouve dans les transactions philosophiques l'histoire de deux jeunes gens qui eurent la curiosité de toucher la gorge

(a) Histoire notable de la rage des loups, advenue l'an M. D. XC, avec les remèdes pour empêcher la rage qui survient après la morsure des loups, chiens & autres bestes enragées. Le tout mis en lumière par Jean Bauhin, D. Médecin de très-illustre Prince, Monsieur Fridérich, Comte de Vvirtemberg, Montb. &c. imprimé à Montbéliart, l'an 1501, in-8°. de 91 pag. Ce livre, assez rare, m'a été communiqué par M. Drouin de S. Leu, Président de la Cour des Monnoies, Magistrat connu par son amour pour les lettres, & par l'accueil qu'il fait à ceux qui les cultivent.

d'une chienne pour sçavoir quel obstacle l'empêchoit d'avalier l'eau , ils devinrent enragés & l'un d'entre-eux en mourut. (Voyez Van-Swieten). Mais ne peut-on pas penser avec M. Pouteau que quelques boutons , quelques égratignures , quelques déchirures à la peau avoient ouvert la voie au venin.

Il s'écoule quelquefois un long espace de temps avant que le virus hydrophobique se manifeste , quelquefois il ne paroît qu'au bout de deux , de trois , de six mois. Galien l'a vu paroître au bout d'un an , & Méad après onze mois. Cependant communément on s'en apperçoit dans l'espace de trente ou quarante jours , quelquefois plutôt , & chez les jeunes gens sur tout chez eux c'est ordinairement en quinze ou seize jours que le mal se déclare. M. Pouteau rapporte un exemple de la célérité avec laquelle le venin de la rage se développa chez un voiturier. Voyez pag. 11 de son Essai sur la rage.

Gordon dit que les accidens ne paroissent souvent qu'au bout d'un mois , d'un an , même de six ans. Brunschwig a vu un enfant mordu par un chien enragé , chez lequel les plaies qui avoient été guéries commencèrent à devenir rouges un an après , il devint enragé & mourut. Adam Schnitlin , chirurgien à Mesevault , a assuré à Jean Bauhin que l'an 1576 à Haffnerseel , un chevalcheur âgé d'environ quarante ans , ainsi qu'il pensoit monter à cheval fut mordu par derrière à la cuisse , & qu'au bout d'un an & six semaines

sa plaie devint livide & lui tellement enragé ; qu'étant attaché il se mordait les bras : il mourut en deux jours. Voyez aussi Actuarius , liv. 6 , de sa méthode. Fracastor, liv. 2 , des maladies contagieuses , ch. 10. Samulth. cent. 1, obs. 96, des Ephém. des curieux de la nature.

Il paroît qu'il y a des personnes qui sont peu disposées à recevoir les impressions du virus hydrophobique , & qui ont été mordues par des animaux enragés sans avoir été par la suite attaquées de la rage.

Pendant les années 1734 & 1735 , les campagnes circonvoisines de la ville d'Auxerre , particulièrement Coulanges-les-Vineuses , Migé , le Val-de-Mercy , furent désolées par les incursions des loups enragés. Un grand nombre d'enfans furent dévorés , & plusieurs dangereusement blessés , quelques-uns furent conduits à l'Hôtel-Dieu d'Auxerre. Voici ce qui fut observé sur deux de ces malades par M. Lasseré père , chirurgien major des hôpitaux de cette ville.

Première Observation. Un fille âgée d'environ 12 ans , avoit deux plaies à la tête , l'une de la grandeur de la moitié du petit doigt , en tous sens , située à un travers de doigt au-dessus & en devant de l'oreille , l'os étoit enfoncé & éclaté , & la substance du cerveau ouverte ; la seconde plaie étoit située à la partie opposée , semblable en tout à la première : on ne peut douter que ces plaies aient été faites par la morsure du loup dont les dents & les principaux crochets ont

enfoncé ces parties. Les plaies furent pansées comme des plaies ordinaires. Sur la fin du traitement il survint des excroissances qui furent guéries avec la teinture de mirrhe & d'aloës. M. Houffet notre confrère, médecin des hôpitaux d'Auxerre, a été témoin de cette cure.

Seconde Observation. Une enfant à peu près du même âge que la première, avoit une plaie qui s'étendoit depuis la partie supérieure du front, à la naissance des cheveux jusqu'à l'occipital, cette plaie étoit de la largeur de la main, il y avoit déperdition de substance dans toute l'étendue, le crâne étoit en partie découvert dans les endroits où les dents de la bête avoient porté; on n'apperçut dans tout le traitement que des accidens communs & la cure fut terminée en deux mois par les remèdes ordinaires (a).

M. Guillemeau dit d'après M. Cuvilier qu'un loup enragé & poursuivi mordit un vieillard qui tiroit tranquillement de l'eau à un puits; que la lèvre de ce vieillard fut coupée en deux par les dents du loup, & cousue par un chirurgien qui s'étoit contenté de la laver de saumure; que ce vieillard fut parfaitement guéri, quoiqu'il n'eût usé d'aucun remède contre la rage (b).

Il y a lieu de croire que le virus de la rage

(a) Extrait d'un Mémoire envoyée à la Société, par M. Houffet.

(b) Lettre de M. Guillemeau fils, Journ. de Méd. mars 1773, tom. 39, pag. 240.

a peu d'analogie avec les différentes humeurs des animaux, excepté avec la salive. Quelques observations prouvent que le beurre que l'on tireroit du lait d'une vache enragée, n'est pas nuisible, & que ni l'un ni l'autre ne peuvent transmettre la rage. Des payfans ont vécu pendant plus d'un mois du lait & du beurre d'une vache enragée, sans en être incommodés. Voy. *Journal de médecine*, tom. 1, septembre 1754. Une chèvre a allaité un enfant jusqu'au jour où l'on reconnut qu'elle étoit enragée, & cet enfant n'a éprouvé aucun accident. *Essais anti-hydrophobiques de M. Baudot, imprimés en 1770.* Le 21 janvier 1775, une vache est tombée dans la rage, à la suite d'une blessure faite par un chien enragé. On n'y fit point attention, on regarda même les symptômes de la rage comme étant ceux de toute autre maladie; & ayant besoin de lait pour un enfant de quinze mois, on attacha cette vache pour la traire avec plus de facilité, on tira de son lait, & on en donna tout chaud à boire à l'enfant. Les symptômes de la rage parurent chez cette vache dès le même jour. Le père & la mère étant dans la plus grande inquiétude d'avoir donné ce lait à leur enfant, s'adressèrent à M. Baudot, pour leur indiquer les moyens de le préserver de la rage: ce savant médecin les rassura, en leur disant qu'il n'arriveroit aucun accident à l'enfant, qui effectivement a continué de se bien porter.

Le 21 février 1775, M. Baudot fut consulté

pour le cas suivant. Un soldat avoit été blessé très-légèrement par un petit chien enragé : trente-deux jours après il fut attaqué de la rage ; on le porta à l'hôpital , il y mourut en vingt-quatre heures , dans des convulsions accompagnées de l'horreur de l'eau. Depuis le jour de sa blessure jusqu'à trois jours avant l'apparition des symptômes de la rage , il avoit habité avec une fille : on consultoit pour savoir s'il y avoit à craindre que cette fille courût quelque danger ; la réponse de M. Baudot fut pour la négative , & il présume , par le silence de la personne qui l'avoit consulté , qu'il n'est survenu à cette fille aucun accident (a).

Un manouvrier du Mesnil-Saint-Loup ayant été mordu par une louve enragée , a continué d'habiter avec sa femme , sans que celle-ci ait éprouvé le moindre accident. Cependant cet homme avoit été blessé grièvement ; il avoit une plaie profonde d'un pouce & demi sur la partie latérale de la poitrine , deux incisions transversales dessus & dessous le pouce , & deux impressions de dents sur l'articulation de l'index. Enfin , les accidens qu'il éprouvoit , commençoient à faire craindre que le malade ne tombât dans le troisième degré de la rage , dans l'hydrophobie (b).

(a) Ces observations ont été envoyées à la Société de médecine par M. Baudot.

(b) Observation communiquée par M. Thiesset , médecin de Troyes en Champagne.

Un chirurgien se blessa en faisant l'ouverture du cadavre d'un homme mort de la rage : il ne lui en est survenu aucun accident (a).

Feu M. le Camus, docteur - régent de la faculté de médecine de Paris, a assuré à M. Lorry, son confrère, avoir mangé sans aucune suite fâcheuse de la chair d'animaux morts enragés.

Le 25 juin 1776, on vendit dans une boucherie de Médole, ville du duché de Mantoue, la chair d'un bœuf qui avoit été mordu par un chien enragé, & qui avoit éprouvé tous les symptômes de la rage confirmée avant d'être tué. Aucun des habitans de cette ville n'a été attaqué de la rage. *Lettre de M. Jean-Baptiste Castelli à la Société royale de médecine, datée du 13 mai 1777.* Voyez aussi l'ouvrage de M. Asti.

On trouve cependant des faits tout à fait contradictoires à ceux que nous avons rapportés.

On lit dans Fernel que des chasseurs ayant mangé de la chair d'un loup enragé, devinrent tous hydrophobes peu de temps après : quelques-uns en moururent, & ceux qui n'avoient pas encore été attaqués de la rage, effrayés du sort de leurs camarades, firent des remèdes qui les garantirent de tout accident.

En 1553, dans le duché de Wirtemberg, un aubergiste servit de la chair d'un porc enragé

(a) Mémoire communiqué à la Société royale par M. Thieffet. Voyez aussi Van-Swieten, paragr. 1140.

aux personnes qui se trouvoient chez lui : elles ne tardèrent pas à être attaquées de la rage. Ce fait est rapporté par Schenkius, liv. 7, de *venen. anim.* Pierre Borel rapporte à peu près le même fait dans la 75^e *Observat. de la première centurie.*

Manget rapporte, d'après Joseph Lanzoni, médecin de Ferrare, que toute une famille de payfans devint enragée pour avoir mangé de la chair d'une vache qui étoit morte à la suite de la rage ; que trois en moururent, que les autres furent guéris, *graces à Dieu, & aux remèdes (a).*

Boërhaave & Van-Swieten son commentateur, regardent la chair des animaux morts de la rage, comme capable de communiquer cette maladie. M. Brogiani est du même avis (b); Lemery rapporte qu'un chien devint enragé après avoir lappé le sang d'un homme hydrophobe qui venoit d'être saigné (c).

Balthazar Timæus assure qu'un payfan, sa femme, ses enfans & plusieurs autres personnes furent attaquées de la rage, pour avoir bu du lait

(a) *Biblioth. pract.* tom. 3, pag. 428.

(b) De veneno animalium adquisito, pars secunda. *Neque desunt, raræ licet, historici hominum in rabiem actorum, quod animalis eâ lue infecti carnes in cibum assumpserint.*

(c) Histoire de l'Académie des sciences, année 1707, page 25.

d'une vache enragée; que le mari & l'aîné de ses enfans furent sauvés par les remèdes qu'on leur fit prendre; que la femme, deux de ses fils & autant de ses filles périrent de la rage; que trois ou quatre mois après, la servante & une voisine, avec quatre enfans qui avoient bu du lait de la même vache, périrent tous misérablement, & après avoir eu tous les accès de la rage.

Hoffmann rapporte qu'un payfan de Duderstadt, mordu par un chien enragé, négligea sa plaie, connut sa femme, que tous deux devinrent hydrophobes, que le mari périt & que la femme fut guérie. Voyez aussi la 4^e observ. de M. Chabert, p. 109.

Un anatomiste fut attaqué & mourut de la rage pour avoir disséqué le corps mort d'un chien enragé. Voyez *Comment. de rebus in scientiâ natur. & medicinâ gestis*, tom. 16, p. 469.

Deux anatomistes anglais qui s'étoient blessés en disséquant le cadavre d'un hydrophobe, ne devinrent pas enragés, mais l'un d'eux perdit le doigt par la gangrène, l'autre eut un érysipèle violent & une tension affreuse dans toute la main. (Voyez Felice Asti).

Ouverture des cadavres.

Les observations faites après la mort sur les cadavres des hydrophobes, offrent aussi des différences considérables.

Suivant quelques auteurs, les cadavres des

animaux morts de cette maladie donnent partout les signes de la convulsion qui les a tués ; mais on ne remarque pas d'inflammation manifeste , & encore moins de putréfaction dans aucune partie : tous les liquides sont changés en écume , & l'air domine par-tout , jusqu'au point que dans les muscles des animaux morts de la rage on sent une espèce de crépitation.

Tauvry donne la description suivante de l'ouverture du cadavre d'un homme mort de la rage :

« L'œsophage & la trachée-artère étoient
» phlogosés : les artères étoient remplies d'un
» sang très-liquide , & les veines en avoient
» très-peu. Il ne se trouva de sang caillé dans
» aucun endroit ; le sang même ne se coaguloit
» pas à l'air froid. Le cerveau étoit beaucoup
» plus sec qu'à l'ordinaire , ainsi que le com-
» mencement de la moëlle de l'épine ; il y avoit
» au fond de l'estomac environ trois cuillerées
» de glaires d'un brun assez foncé : le péricarde
» avoit très-peu d'eau , & la vésicule du fiel étoit
» pleine d'une bile presque noire (a). Le cadavre
» tomba promptement en putréfaction , & ré-
» pandit une odeur très-infecte lorsqu'il fut
» ouvert ».

Suivand Méad , les cadavres des personnes

(a) Plusieurs enragés , dès leurs premiers accès , éprouvent une espèce d'ictéricie ou jaunisse. Voyez les entretiens sur la rage , par M. Hunauld.

mortes de la rage ont présenté les phénomènes suivans. Les vaisseaux du cerveau étoient extrêmement distendus; le sinus longitudinal étoit gorgé d'un sang fluide, & non d'un sang concret & coagulé, comme on l'observe dans la plupart des maladies de la tête. On a vu le cerveau lui-même & la moëlle épinière desséchés, le péricarde presque dans le même état, le poumon & les artères farcis de sang, qui se coaguloit difficilement, même à l'air libre.

Si on ouvre les cadavres de ces infortunés peu de temps après leur mort (dit M. de Sauvages), il s'en exhale une odeur très-fétide; leur ventre est bouffi par les vents, leur estomac est farci d'une sanie verte; on remarque dans l'œsophage des taches rouges, tirant sur le noir; les veines sont pleines d'un sang dissous, & les viscères sont secs & arides.

Zuinger a trouvé une grande rougeur dans l'intervalle membraneux des anneaux de la trachée-artère, le cœur étoit gorgé d'un sang concret.

M. Darluc a observé les phénomènes suivans dans le cadavre d'une fille morte de la rage, après avoir éprouvé les symptômes de l'hydrophobie. Trois heures après sa mort, on ouvrit son cadavre, qui exhaloit déjà une odeur fétide.

L'estomac étoit inondé de glaires verdâtres; les membranes de ce viscère étoient marquées de taches livides & gangréneuses, qui s'en alloient en lambeaux pour peu qu'on les touchât, &

laissoient échapper de leurs vaisseaux engorgés, & considérablement distendus en quelques endroits, un sang dissous & sans consistance. L'intérieur de l'œsophage étoit également tapissé des mêmes glaires, toutes ses glandes muqueuses étoient fort tuméfiées, & son orifice supérieur étoit si resserré vers l'arrière-bouche, qu'à peine pouvoit-on y introduire un stilet. Les poumons étoient engorgés d'un sang dissous, avec des marques de gangrène, ainti que le foie & la rate, qui étoient plus desséchés; la vésicule du fiel étoit entièrement vuide : les intestins n'étoient pas exempts de cette inflammation générale (a).

Un soldat mourut hydrophobe à deux heures du matin; son cadavre fut ouvert à une heure après-midi. Les poumons se trouvèrent fort engorgés, & le lobe droit étoit adhérent à la plèvre. A chaque coup de scalpel qu'on y donnoit, il en sortoit un sang noir, écumeux & rempli d'air : il ne se trouva pas plus de deux cuillerées de sérosité dans le péricarde; il n'y avoit aucun polype dans les gros vaisseaux. A l'ouverture de l'estomac, il s'en exhala une odeur des plus fétides (la membrane veloutée étoit gangrénée); il s'y trouva cinq vers de longueur & grosseur ordinaires, & environ un verre de matière liquide, noire comme de l'encre. A

(a) *Journal de médecine*, sept. 1755. pag. 189 & suiv.

l'ouverture du crâne, on observa à la partie droite de l'occipital un épanchement d'environ deux verres d'un sang noir & fluide sur la dure-mère, à laquelle il étoit aisé d'appercevoir une contusion à peu près de la grandeur de huit lignes en tous sens à la partie moyenne latérale droite, tandis que la contusion des tégumens étoit à la partie moyenne latérale gauche de l'occipital. La dure-mère étoit comme un parchemin desséché; la substance corticale avoit la consistance d'une pâte de guimauve (a).

Un payfan devint tout à coup hydrophobe après avoir éprouvé une chaleur excessive, & sans avoir été mordu d'aucun animal enragé, il périt. Son cadavre donna promptement des signes d'une pourriture excessive : il fut d'abord couvert de taches livides, violettes & noires, & exhala une si grande infection, qu'on fut obligé de l'enterrer dix heures après la mort de ce malheureux (b).

Le cadavre d'un jeune homme de trente ans, mort d'une hydrophobie spontanée, étoit déjà livide dix heures après sa mort (c).

(a) *Journal de médecine*, tom. 6, févr. 1757, p. 138. Observation de M. Trécourt, chirurgien-major de l'hôpital royal & militaire de Rocroy.

(b) Observation de M. Laurens, docteur en médecine, *Journ. de méd.* tom. 7, juillet 1757.

(c) Observation de M. Lavirotte, D. R. de la faculté de médecine de Paris. *Journal de médecine*, tom. 7, août 1757, p. 87.

Un homme périt de la rage, près de neuf mois après avoir été blessé légèrement à la joue par une louve enragée. Son cadavre fut ouvert. On observa dans les viscères des marques, plutôt d'une putréfaction gangréneuse, que d'une véritable inflammation. L'estomac & l'intestin duodénum étoient considérablement météorisés, mollasses au toucher, d'une couleur livide & cendrée, ainsi que l'œsophage, dont les glandes parurent farcies d'une lymphe écumeuse; les muscles de la déglutition étoient amincis & presque détruits; le foie étoit d'un volume plus gros qu'à l'ordinaire, pâle & livide; la vésicule du fiel remplie d'une sérosité rougeâtre, & ses tuniques membraneuses étoient teintes de la même couleur; la rate étoit petite, livide & cendrée; la plèvre & les poumons étoient presque dissous, s'en allant en lambeaux, & laissant échapper de leurs vaisseaux une sérosité ichoreuse & corrompue; le péricarde étoit rempli de cette même sérosité; le cœur étoit pâle & vuide de sang; le sang étoit tellement dissous dans les grands vaisseaux, que les garçons chirurgiens ayant percé la médiane pour s'exercer à la saignée, il jaillit encore assez loin, & tomba ensuite goutte à goutte tout le temps qu'on la tint ouverte, quoique cet homme fût mort depuis près de dix heures: la dure-mère étoit extrêmement desséchée & collée à la superficie du crâne; la pie-mère au contraire parut très-engorgée, & ses vaisseaux considérablement

distendus étoient remplis d'un sang fluide & dissous (a).

M. Thieffet, médecin à Troyes, ayant fait ouvrir au mois de janvier 1775 plusieurs cadavres de gens morts d'hydrophobie, observa que cinq à six heures après la mort, malgré la rigueur de la saison, les cadavres tomboient dans un état de putréfaction qui permettoit à peine de les approcher. Le ventre étoit extraordinairement tendu; l'air qui y étoit renfermé en grande quantité, sortoit avec explosion aussitôt que le scalpel pénétrait dans la cavité de l'abdomen (b).

Morgagni fit l'ouverture du cadavre d'un sexagénaire mort de la rage. Les veines iliaques étoient tellement distendues, qu'elles égaloient le diamètre d'un intestin grêle; les poumons étoient gorgés de sang & marqués de taches gangréneuses; le péricarde contenoit une quantité considérable d'eau jaunâtre; il y avoit peu de sang contenu dans le cœur, & ce sang étoit très-noir & comme de la poix; les vaisseaux du cerveau étoient aussi gorgés d'un sang noir: on trouva dans les ventricules de ce viscère environ trois onces d'une liqueur séreuse tirant sur le jaune. Dans un autre cadavre, il

(a) Lettre de M. Darluc, D. M. *Journ. de médecine*, tom. 4, avril 1756, p. 270 & suiv.

(b) Voyez le mémoire envoyé à la Société royale par M. Thieffet,

trouva la vésicule du fiel remplie d'une bile très-noire : les poumons étoient noirs, & exhaloient une mauvaise odeur. On apperçut des bulles d'air sous la dure mère ; tous les vaisseaux du cerveau & du plexus choroïde étoient gorgés de sang, sans aucune apparence de sérosité. La substance du cerveau & du cervelet paroissoit desséchée. Voyez *Historia anatom. med.* de M. Lieutaud.

Parmi les cadavres que Morgagni a ouverts, il en a vu un dont le visage étoit tout-à-fait semblable à un homme mort de consommation, le reste du corps étoit dans un assez fort embonpoint (a).

Un homme mordu par un chien enragé périt dans l'hydrophobie sept semaines après. Les intestins fournirent quelques indices d'une inflammation légère ; le poumon adhérent à la plèvre représentoit une masse de sang coagulé ; le sang étoit tellement extravasé & épais, qu'il paroissoit remplir toutes les vésicules du poumon : le diaphragme étoit marqué de quelques taches gangréneuses. *Ephémérides des curieux*

(a) Voyez *Réflexions sur la rage, par M. Chabert, Inspecteur-Général des études des Ecoles Vétérinaires, & Directeur particulier de celle de Paris.* Journal d'Agriculture, du Commerce, décembre 1778, pag. 31 & suiv. jusqu'à la pag. 118. Il seroit à desirer que ces *Réflexions* qui m'ont parues de la plus grande utilité, & dont j'ai beaucoup profité pour cette seconde édition de mes *Recherches*, fussent imprimées séparément,

de la nature. Voy. *Historia anatom. med.* de M. Lieutaud.

Capivaccius rapporte qu'on trouva dans le cadavre d'un homme mort de la rage, une portion du péricarde presque détruite & comme pulvérulente : cette membrane ne contenoit aucune liqueur (a); les sinus du cœur étoient secs & dépourvus de sang. Voy. *Hist. anat. med.* de M. Lieutaud. Voyez aussi les entretiens sur la rage de M. Hunauld.

Suivant M. Senac, le péricarde étoit fortement adhérent au cœur, dans le cadavre d'un homme mort d'hydrophobie, après avoir été mordu par un loup enragé. Voyez *Historia anatom. med.* de M. Lieutaud.

Bonet remarque qu'on trouva dans le cadavre d'un jeune homme mort de la rage, le cerveau sain & nullement endommagé, mais tous les viscères de la poitrine & du bas-ventre étoient arides & desséchés. Voyez *Hist. anat. med.* de M. Lieutaud.

Rolfinckius a observé que dans plusieurs cadavres d'hydrophobes, on n'avoit apperçu aucun signe d'inflammation dans la gorge, quoique tous se fussent plaints de douleurs très-cruelles à cette partie; mais tous les viscères étoient desséchés. *Histor. anat. medic.* de M. Lieutaud.

Jean-Henri Brechtfeld ayant ouvert le cadavre d'un homme mort de la rage, observa que

(a) Voyez Bonet, *sepulcret. anat.* & Van-Swieten,

l'épiploon étoit entièrement détruit ; que le foie étoit enflammé dans sa partie concave , & parsemé de taches gangréneuses ; que la tunique interne de l'estomac étoit tombée en pourriture ; que les poumons étoient desséchés & adhérens aux côtes dans tous leurs points ; que le péricarde étoit sec , le cœur flétri & émacié. Voyez *Hist. anat. med.* de M. Lieutaud. Le cadavre lui offrit d'abord une exténuation semblable à celle qui suivroit une fièvre hectique , les graisses & même la chair des muscles étoient en quelque sorte consumées.

Jean - Christophe Riedel a trouvé dans le cadavre d'un hydrophobe , la gorge & les muscles du col fort enflammés , il s'exhaloit de tout le corps une odeur insupportable : Voyez *Acta acad. elector. Mogunt. Erford.* 1757, p. 34¹.

Dans un cadavre , Wilbraham a trouvé les poulmons pleins de sang ; ce fluide lui a paru dissous dans les ventricules du cœur ; la trachée artère ne contenoit qu'une simple matière écumeuse sans aucune inflammation dans ce tube. Le même auteur , a trouvé le ventricule rempli d'eau , quoique le malade n'en eut point bu dans les derniers jours.

On trouve dans Van-Swieten , §. 1140 , plusieurs rapports d'ouvertures de cadavres que le Lecteur pourra consulter , tom. 3 , p. 561 & suiv. édit. de Leyde. Voyez aussi la *Dissertation* de M. de Sauvages *Jur la rage* , la thèse de

M. Astruc, les réflexions de M. Pouteau dans son Essai sur la rage, p. 17, les faits rapportés dans l'ouvrage de M. Chabert, depuis la page 45 jusqu'à la page 51; les sages remarques qu'il fait à ce sujet, 51, 52, 53, (le même auteur rapporte page 39 à 41, les variétés & les différences que l'on observe dans l'ouverture des cadavres des chiens morts de la rage.

Du traitement de la rage (a).

Les anciens commençoient le traitement de cette maladie par le pansément de la plaie : ils la faisoient saigner pendant long-temps ; & si la plaie étoit petite, ils recommandoient de l'agrandir, même d'emporter la chair qui étoit autour. Ils se servoient aussi de ventouses, & employoient les scarifications, les caustiques, le cautère actuel, puis les emplâtres où les cataplasmes propres à favoriser la suppuration, qu'ils entretenoient pendant plusieurs semaines. De plus, ils saignoient le malade, s'il étoit plé-

(a) Je ne parlerai pas ici du traitement de l'hydrophobie symptomatique ; ce traitement doit toujours être subordonné à celui de la maladie principale, dont l'hydrophobie symptomatique est l'accident. Quant à la rage spontanée, je crois que le traitement doit consister spécialement dans la saignée, s'il y a pléthore ; dans les bains, les rafraîchissans, les nitreux, les narcotiques & les antispasmodiques.

thorique, lui faisoient prendre les bains & des lavemens, le purgeoient, soit avec l'ellébore, soit avec l'*hiéra-diacolocynthidos*; & pendant tout le traitement, ils tâchoient d'exciter les sueurs, soit avec des boissons, ou des poudres & des opiatz sudorifiques, soit en faisant prendre des alimens échauffans. Dès ce temps, on cherchoit un spécifique contre la rage, & on a continué jusqu'à nos jours de s'occuper de ce projet; ce qui le plus souvent a fait négliger une cure méthodique, qui auroit pu sauver bien des personnes attaquées de cette cruelle maladie (a).

(a) Aëce vouloit qu'on entretint la suppuration pendant deux mois. Les plantes dont les anciens se servoient pour entretenir la suppuration, étoient la clématite, la farrasine ou aristoloche clématite, la bryone, ou couleuvrée, le dictamne, auxquelles ils joignoient les feuilles de scabieuse, de pouliot, de calament, de germandrée, de scordium. Ils se servoient aussi d'emplâtres escarrotiques, faits avec le galbanum, le sagapenum, l'opopanax, l'euphorbe, l'iris, le glaïeul puant, la gentiane, le nitre, le soufre & la cire. Voici ce que dit Jean Bauhin dans son histoire de la rage des loups. Pour commencer la cure, celui qui sera mordu, en attendant qu'il puisse avoir secours de quelque médecin, chirurgien & apothicaire..... qu'il fasse une lieure, s'il est possible, au-dessus de la morsure, ne la serrant pas trop fort. Qu'il lave promptement les parties mordues avec de l'urine, les frottant rudement, & laissant sur la plaie un linge trempé, ou bien avec l'eau salée ou avec de la lessive, ou du bon fort vinaigre, puis qu'on mette quelqu'un des remèdes ici après décrit, & qu'il mange

Plusieurs médecins ont examiné avec soin le traitement proposé par les anciens : ils en ont pris ce qu'il y avoit de bon, y ont ajouté, & ont changé le régime, comme peu convenable à cette maladie ; & après avoir étudié la marche de la nature, ils se sont fait une méthode qui a eu souvent les succès les plus marqués. Il faut distinguer parmi les médecins observateurs,

soudainement un aulx avec un peu de pain, & boive un peu de vin.... Puis on scarifiera tout au tour des parties mordues, & tout ce qui sera entamé, on mettra ventouses avec feu, ou sangsues, puis on bruslera avec fer chaut.... Si les personnes étoient tellement délicates, qu'elles ne pussent endurer le feu, faudra user de ruptoires, d'egyptiacum, de sublimé de pouldre, de Mercure & autres médicamens escarrotiques, prenant bien garde sur quelles parties on les mettra, & à la quantité. Jean de Vigo dit qu'il faut incontinent brûler la partie intéressée avec de l'huile de sêhu (sureau) bouillante ; que si les ulceres se veulent refermer par trop tôt, on les pourra de rechef scarifier & cautériser, car il est expédient les tenir ouverts jusqu'à quarante jours & jusqu'à soixante, comme veut Aëce ; & si les ulceres se referment, les faut rouvrir, &c. &c. Jean Bauhin termine ainsi son ouvrage. Pour conclusion du régime & des remèdes qu'on doit user à l'endroit des mordus par les loups, chiens & autres bestes enragées ; j'ai trouvé bon de mettre ici un exemple d'un mordu par un chien enragé, curé, traité & guéri avec bonne méthode, par François Valeriole, Médecin très-docte & excellent.... Flore du Porcelet, enfant de seize ans, fut mordu par un chien enragé, en la jambe, auprès de la cheville du pied, & incontinent mené en un village qu'on appelle les Saintes-Maries..... Il demeura

MM. Astruc, de Sauvages, de Laffone, Duhau-
me, Fothergill, Ribeiro Sanches, Baudot,
Ehrmann, Blais, Thieffet, Parry & Félix Asti.
Tous ces médecins conseillent un traitement
méthodique, auquel ils associent les frictions
mercurielles, & quelques-uns d'entre eux,
l'usage interne du mercure. Il ne faut point
oublier parmi les médecins observateurs, M.

là neuf jours, & y prit les bains de mer pendant
tout ce tems, revint à Arles avec les ulcères empirés;
il regardoit de travers, étoit taciturne & pensif, tel-
lement qu'il y avoit déjà signe d'une maladie mélanchol-
lique. Soudainement je me mis en devoir d'empescher
la peur de l'eau: voyant les ulceres livides & sordides,
je recourus promptement aux forts remedes, d'autant
qu'il avoit le ventre retrainé..... *Le malade prit le*
lavement suivant. Prenez malve, guimalve avec leurs
racines, feuilles de violettes, branque ursine, Mercu-
riale, mélisse, de chacune une poignée, fleurs de camo-
mille, mélilot, rosmarin, de chacune une demie poignée,
épirhyme demie once, du creu ou son maigre une poignée;
faites tout bouillir dedans du bouillon d'une teste & d'une
froissure de mouton, puis adjoutez une once de catho-
licon, & trois dragmes de confection hamech, d'huile
violat quatre onces, de sucre rouge une once. Je bruslai
ensuite les ulcères avec un fer chaut, puis je fis tom-
ber l'escarre avec du beurre frais, le jaune d'œuf & la
graisse de pourceau, adjoustant d'aucunes fois du basili-
cum..... Comme le malade étoit replet & cacochyme,
je lui fis tirer du sang, puis je lui donnai des sirops
contre l'humeur mélancholique pendant huit jours. Il
prit ensuite un médicament purgatif qui fut réitéré par
intervalles; & enfin pendant quarante jours des médi-
camens propres contre les morsures des chiens enragés.

Nugent, qui guérit une femme hydrophobe, & dans l'accès même de la rage, par la saignée & les calmans. Ce qu'il faut sur-tout remarquer, c'est que M. Nugent a observé que la rage eut,

Les ulcères furent entretenus pendant soixante jours ; je fis nettoyer les matières purulentes avec abstersifs, puis le laisser fermer au soixante-dixième jour. L'apozème suivant fut employé.

Prenez de la bourache, de la buglose, de la patience, les feuilles & les racines de chaque plante une poignée ; des sommités de houblon, de fumeterre, de fresne, de chaque une demie poignée ; de mélisse & de bétoine, de chaque une poignée ; de semence de citron, d'oseille, de chardon bénit, de chaque deux gros ; de polypode de chêne une once ; de raisins de Damas, sans les grains, vingt ; d'épithyme, demie once ; des trois fleurs cordiales, de chacune demi-poignée ; écrevisses de rivière, six : faites bouillir tout en eau d'orge, jusqu'à deux livres ; l'ayant coulé, adjoustez suc de fumeterre, houblon, de pommes de bonne odeur, de chacun quatre onces, vinaigre trois onces ; faites-en un syrop clarifié & aromatisé, avec une dragme de poudre thériacale de Guydon, pour quatre matinées, le réitérant par trois ou quatre fois. Ayant usé par huit jours de cet apozème & voyant signe de concoction en l'urine, je lui ai donné la purgation en cette façon : prenez trois dragmes de feuilles de séné-triées, épithyme une dragme & demie, anis & canelle, de chacun deux scrupules, des trois fleurs communes, feuilles de mélisse & bétoine, de chacune un pugile ; faites une décoction de tout, jusqu'à quatre onces ; coulez-la & meslez avec l'expression de quatre scrupules de rhabarbe infusé, avec un peu de canelle dedans du puron de lait, par une nuit, & exprimez, adjoustant de la confection de hamech de la première description, deux dragmes &

comme les maladies humorales, une marche régulière, prompte & facile, & qu'elle se termina le neuvième jour, à compter de celui où avoient commencé les accidens les plus graves.

demye, thériaque, pouldre thériacale de Guydon, de chacune deux scrupules; syrop rosat, syrop de pommes, de chacun une once. Ce breuvage évacua beaucoup de matières bilieuses & mélancholiques. Le lendemain je lui fis prendre de la thériaque avec de la pouldre de bétoine & du sucre. Le cataplasme, pour évacuer le venin, étoit fait en ceste façon: prenez trois oignons blancs, vuidez-les un peu, puis les remplissez de thériaque, & les couvrez de l'oignon qu'avez couppé, puis cuisez-le sur la braise; après pilez-les & passez, & adjoustez de la pouldre d'aristolochie longue & ronde, de chacune trois dragmes, galbanum, bdellium, myrrhe, de chacun demi-once, pouldre d'escrevisse de riviere, cinq dragmes, meslez tout ensemble, & formez le cataplasme.

L'escarre étant tombé, j'usois de résine avec de la pouldre d'escrevisse de riviere, & de la racine d'aristolochie *clematite* ou *sarrasine*. Pour emplastre je faisois mettre cestui-ci. Prenez galbanum, sagapanum, oppopanax, de chacun demie-once; Euphorbe, iris de Florence, aristolochie ronde, gentiane, de chacun une dragme, pouldre d'escrevisse, deux dragmes, térébenthine deux onces, de cire tant qu'il en faut. Cest emplastre tiroit une grande quantité de sanie mauvaise, & empeschoit que l'ulcère ne se fermist. J'ai aucunes fois usé d'emplastre de diapalma, ou diacalcitis dissout avec huile rosat. J'ai fait user au malade par quarante jours de cette pouldre. Prenez de la cendre d'escrevisse de riviere, dix onces, de gentiane cinq onces, d'encens une; meslez tout ensemble. La dose étoit de deux dragmes avec eau de buglosse. Je faisois brusler les escr-

Des le quatrième jour, la malade rendit des urines chargées de sédiment, & dès les premiers jours elle eut des sueurs abondantes (a). La malade de M. Wrightson eut aussi des sueurs abondantes. M. Thiesset a observé que sur sept malades morts hydrophobes, six n'avoient eu aucune évacuation sensible; que le septième avoit eu un flux d'urine assez considérable pendant plusieurs jours, mais cette sécrétion ne le sauva pas, & il périt le cinquante-huitième jour depuis ses blessures, après vingt-deux frictions. Le même médecin sauva treize malades mordus par la même louve, & de ces treize, dix ont salivé & trois ont sué. M. Blais a vu un malade chez lequel tous les accidens de la rage disparurent après une éruption miliaire.

vices en un vaisseau de cuivre, comme l'enseigne Aëce. Sur la fin de la curation je lui ai donné de l'épithyme avec le puron de lait de chievre. Aucunes fois j'ai usé de catholicon & de confection hamech. J'ai fait souvent laver l'ulcere avec l'urine d'un adolescent: car elle attire fort le venin, comme dit Avicenne en la curation du chien enragé.... Le patient fut guéri, & rendit grace à Dieu.....

(a) On trouve des réflexions fort sages sur la méthode de M. Nugent, pag. 482 & suiv. du tom. 1 de l'ouvrage suivant:

Traité des principaux objets de médecine, avec un sommaire de la plupart des thèses soutenues aux écoles de Paris depuis 1752 jusqu'en 1764; par M. Robert. D. M. P. Paris, Lacombe 1766. in-12.

Des accidens survenus après le traitement à quelques personnes mordues par des chiens enragés.

Thémison, Médecin, avoit été attaqué d'hydrophobie, il voulut écrire différentes fois sur cette maladie, mais alors il s'en ressentoit, ce qui l'empêcha d'exécuter son dessein.

Schmid assure qu'une fille domestique, qui avoit été guérie de l'hydrophobie, avoit tous les ans vers le tems de la morsure un léger égarement d'esprit & de l'aversion pour les liquides.

Je trouve dans les Ouvrages de Guillaume Fabrice, natif de Hilden, une belle observation d'Abel Roscius, Médecin de Laufanne. J'ai cru devoir la donner dans la langue dans laquelle l'Auteur l'a communiquée à Guillaume Fabrice.

Anno à Deiparæ virginis partu 1581, mense Sextili, matrona quædam, honestaque mulier, doctoris celeberrimi filia, quam nobilis vir antè duos annos in uxorem duxerat, hæc mihi familiariter nota, proximèque affinis; quum quodam die per urbem negotia haberet & ageret, à cane rabido ex improvise impetitur, in sinistro brachio mordetur. Vicini & concomitantes rei magnitudine & tristissimo casu vehementer perculsi, illicò canem interficiunt. Dein præsto advocati adfuerunt seduli doctissimi Medici, qui exquisita remedia præscripserunt, partique

affectæ apponenda jufferunt. Per os item alexipharmaca propinari curârunt ; brachium suprâ vulnus ligaturâ validâ , vinculo arctissimo excerptum fuit ; topica attrahentia , forâsque venenum evocantia , ejusque vim retundentia , adhibita ; denique ferrum & ignem loco læso applicuit chirurgus. Tandem elapsis paucis diebus , Deo volente salva & incolumis evasit , vel evasisse videtur , nullâ in brachio noxâ , nec tantùm cicatrice ferè relictâ , nulloque in corpore , ut apparebat , restante veneno. Verùm quid evenerit , audi quæso. Septimo abhinc anno recurrunt symptomata sæviora multò : perſentit in brachio , aliàs læso , dolorem accerbissimum , veluti à caninis dentibus discerpi , & dilaniari. Indè pauco interjecto tempore , furor & mentis alienatio subsequuntur , mœror , tristitia , vigiliæ summæ , sitis inexplebilis , febris tandem , & maxima virium prostratio ; ciborum denique omnium odium , numquam tamen à potu abhorruit , nec liquida quæ sitim extinguere valebant , rejecit. Morti proxima judicata est , imò nulla nobis relictâ erat vitæ vel salutis spes : sed in tot tantisque malis ità diligentissimè ei manus auxiliares adhibitæ fuère , tum à præstantissimis medicis , tum à domesticis , ut intrâ paucos dies perfectè sanata visa sit.

Sæva etenim illa accidentia , paulatim mitescendo , absolutè cessârunt. Post annos septem ab hâc invasione , & decimo quarto à canis morſu , & tertio ab obitu mariti sui , mirabilibus

iisque gravissimis morbis, iterum tentari cœpit, principio ducto à sinistro illo brachio. Tormina lethalia sensit, vomitiones & ructus incredibiles, omniaque symptomata atrabilaria sustinuit, vigiliis & sitim maximam passa est. Vellicationem & dolorem ingentem in loco priùs morso habuit. Curatur iterum diligentissimè, & me præfente, sanitati ut videbatur, restituitur perfectè, ad id adhibitis remediis. Sopitum tantum judicavi malum, non deletum. Sic mansit per annos sex. Anno vigesimo à vulnere accepto, denuo recurrit affectus, excitantur accidentia ut prioribus annis, redeuntque eadem symptomata. Sedatis anno sequenti iisdem, rursus tentatur honesta fœmina. Subsequenti anno repetiit malum bis. Anno proximo illapso ter ita cotrepta fuit. Hoc anno jam bis. A tribus annis frequentiores, sed breviores fuerunt paroxyfmi. Tres aguntur hebdomades quod ab ultimo prehensa fuit, & evasit paroxyfmo. In omnibus ferè temporum mutationibus sibi brachium vellicari persentit. Vereor ne brevi vitam anxiam, & calamitosam, cum morte sæpius optatâ commutet. Hujus rei testis sum, hæc egomet vidi. Tuis scriptis respondi citiùs, si per negotia licuisset Dabam Lausannæ, decimo quarto Calend. Octobris, anno 1604. (*Vide* Guillelmi Fabricii Hildani opera quæ extant omnia, *Centuriâ Iâ*, *observ.* 86, *pag.* 65 & 66. *Frankofurti ad Mænum*, *in-fol.* 1646.

Des différens remèdes proposés pour guérir la rage.

Il y a peu de maladie pour laquelle on ait proposé autant de remèdes que pour celle dont il s'agit : cependant presque tous les auteurs regardent comme inutiles tous ces médicamens, lorsque le malade éprouve les symptômes de l'hydrophobie.

On a mis à contribution les trois règnes pour trouver un spécifique contre la rage, & on a donné ces remèdes, soit seuls, soit mêlés ensemble. Des chimistes ont aussi cherché le spécifique de la rage, & ont vanté divers préparations. Nous allons présenter un tableau des principaux remèdes qui ont été recommandés dans cette maladie.

REMÈDES TIRÉS DU RÈGNE VÉGÉTAL.

1^o. *Remèdes simples.*

La racine de rosier sauvage (1). Cette racine entre dans le remède du chevalier Digby. Quelques-uns recommandent l'écorce moyenne de cette racine ; d'autres, l'éponge attachée à la tige de l'arbrisseau, laquelle est connue sous le nom de *bédeguar*.

L'alyssum de Dioscoride (2).

(1) Plin. hist. nat. lib. 25, ch. 2. *Cæsalpin. Jul. Cæs. Baricelsus. Joan. Car. Rosenbergius.* La peau de la racine de rosier sauvage entre dans le remède envoyé à M. Amelot, Ministre, par M. Castenau, curé de Baigts en Béarn.

(2) Daniel Sennert,

La pimprenelle (3).

Le mouron mâle (4).

L'oseille, la ronde & la longue (5).

La racine d'ellébore (6).

La valériane sauvage (7).

Les amandes de l'Angolam. *Hort. mal.* 4, t. 17 (8).

L'ellébore blanc, l'ellébore noir, Voyez *Wirfungus* d'après les auteurs anciens.

L'eau distillée de racines de grateron & de l'écorce moyenne de fresne à la dose de trois ou quatre onces.

(3) *Ortholph. maroldus*, recommandée par Baillou, citée par Julien Paulmier.

(4) *Jérôme Bock* ou le *Bouc*, *Mathiolo*, *J. Bauhin*. *Ortholph. Maroldus*. Cette plante a été annoncée comme un antidote contre la rage en 1747, dans les feuilles de Mayence en mai 1749; dans l'évêché de Baimberg, par un rescrit particulier de la chancellerie de cette ville: depuis par un mandat exprès du feu prince Gustave, duc des Deux-Ponts; par différens certificats des médecins les plus célèbres; par une attestation judiciaire du magistrat & consulat de la ville de Munster, en date du mois de décembre 1757; & enfin par le discours que M. le docteur Bruch prononça le 22 mai 1758 aux écoles de Strasbourg. Voyez la note (C).

(5) Aétius.

(6) Dioscoride, *Salius diversus*.

(7) M. Bouteille, correspondant de la Société royale, *Jour. de méd.* Février 1778, pag. 165. M. le docteur Hillary, dans son *Traité des maladies qui arrivent aux habitans des îles américaines*.

(8) M. Adanson, *Familles des plantes*.

Le *coronopus hortensis*.

Le camphre (9).

L'opium & ses préparations. Voyez la thèse de M. Duhaume; celle de M. Pélée de Valencour, soutenue à Paris le 11 février 1766 : *An rabiei opium?* concl. aff. M. Pouteau se déclare partisan de l'opium, p. 37 de son Essai.

Le vinaigre (10).

Le suc de limon.

2°. Remèdes composés.

La thériaque (1).

La poudre de Julien Paulmier (2).

La potion purgative décrite dans le traité de Julien Paulmier (3).

(9) Le docteur Nugent; M. le Camus, dans ses *Conjectures sur la rage*, & dans le tome premier de sa *Médecine-pratique*.

(10) *Commerce litt. de Nur.* 1741, pag. 213; Boërhaave, dans sa *Chymie*; Van-Swieten (sur tout si on a fait infuser de la rhue, du marrube, du scordium, avec un peu de sel); bu à très-grandes doses trois fois par jour. *Papiers publics Anglois*, mai 1765. Voyez la note D.

(1) Galien.

(2) Voyez la recette de cette poudre à la suite de ce mémoire, note E.

(3) Cette potion est faite avec la rhue, l'absynthe, l'ail, la petite paquette, le fouci, la mélisse des bois, un peu d'ellébore noir, le sel & le vinaigre. On prend trois fois cette potion entière, en mettant un jour d'intervalle.

Le remède de M. Faget, curé de S. Martin de Bonnut, envoyé à M. Amelot, ministre, par M. Castenau, curé de Baigts en Béarn (4).

Le remède publié par M. Duhamel du Monceau (5).

La poudre contre la rage de la *Pharmacopée de Londres*; poudre de Dampier, poudre Antilyffe (6).

REMÈDES TIRÉS DU RÈGNE ANIMAL.

Les écrevisses calcinées (1).

Le foie du chien enragé (2).

(4) Voyez la recette de cette poudre à la fin de ce mémoire, note F.

(5) Ce remède, dans lequel a beaucoup de confiance le célèbre académicien que nous citons, se prépare de la manière qui sera indiquée à la suite de ces recherches note G.

(6) PULVIS ANTILYSSUS.

℞ *Lichenis cinerei terrestris*. P. ʒ duas.

Piperis nigri P. ʒ unam.

In pulverem simul contundantur.

Il faut cueillir le lichen à la fin de l'automne. Voyez *Méad. Transact. philosph.* 1698, pag. 49.

(1) Galien, soit seules, soit avec la thériaque & l'encens; Symphor. Champier, *Comment. in Galen. hist.* l. 2, f. 6, c. 4. Valescus de Tharanta. Jac. Suchsius; Jo. Michaël; F. Plater; Daniel Sennert, qui vante aussi la décoction d'écrevisses; Aétius, Avicenne; Guill. Fabr. de Hilden. pag. 66, obs. 87. & pag. 180, obs. 98. Dioscoride, Méad.

(2) Plin, *Hist. nat.* l. 29, c. 5. Greg. Horstius, Fra

Les cantharides (3).

L'hippocampus. Voyez Aétius, Ælien.

Les scarabés (4).

Hildesheim. Nous croyons, avec Galien, Jean Bauhin, & Méad, que ce remède désagréable ne mérite aucune attention, & qu'il doit être pros crit.

(3) Rhazès, Jean Damascène, Baccius. Ces auteurs conseillent l'usage des cantharides en substance, pendant plusieurs jours, pour préserver de la rage. On prépare cet antidote de la manière suivante :

Faites infuser des cantharides dans du lait de beurre, & après les avoir fait sécher, mêlez avec des fleurs de lentilles & du vin, & formez des trochisques d'un scrupule, dont on donnera un scrupule chaque jour.

Quoique ce remède produise le pissement de sang, il n'en est pas moins propre à prévenir l'hydrophobie : d'ailleurs l'hématurie cède à une copieuse boisson de lait. Le P. Boccone dit que dans la haute Hongrie on donne, dans la rage, jusqu'à cinq cantharides à un homme ; & que la dose pour les animaux est encore bien plus considérable. Voyez aussi les *Ephémérid. des curieux de la nat.* déc. 1, ann. 1, observ. 133, pag. 260. Brunschweig recommande la préparation suivante dans sa Chirurgie, *ch.* 14, *traité* 2^d. Prenez des cantharides, dont on aura ôté les têtes, les pieds & les ailes, deux gros ; de lentilles bien nettoyées, de safran, de spicanard, de gérofles, de canelle, de poivre, de chaque un gros ; pulvérissez & formez des trochisques avec suffisante quantité d'eau de rhue, la dose sera de sept grains, & on la continuera jusqu'à ce que le malade urine le sang. M. Asti fait dans la note 18, de son *Traité sur la rage*, l'énumération des insectes que l'on peut substituer aux cantharides. Voy. paragr. 27. Voy. aussi les paragr. 29 & 30.

(4) On en parlera, *note H.*

La Poudre d'écaillés d'huîtres calcinées (5).

REMÈDES TIRÉS DU REGNE MINÉRAL.

La pierre d'aimant en poudre, à la dose d'un demi-gros dans du vin sucré (1).

La limaille de cuivre (2).

La limaille d'étain (3), mêlée avec la thériaque, ou le mithridate.

REMÈDES CHYMIQUES.

Le sel dépuré du chien enragé (1).

Le turbith minéral. }
Le mercure doux. } Nous en parlerons plus
 } bas, à l'article du mercure.

Les fels volatils (2).

L'eau de Luce }
L'alkali volatil } (3).

(5) *Mém. de l'acad. roy. des sciences*, ann. 1753. *Journ. de méd.* tom. 6, mars 1757, pag. 233.

(1) Petr. Vonder Stille. *Hist. de l'acad. des sciences*, 1749, pag. 108 & suiv.

(2) Loelecke mat. méd. pag. 389.

(3) Turquet de Mayerne.

(1) Petr. Joan. Faber, *Panchym.* l. 5, f. 1, c. 9.

(2) Voyez le *Parfait maréchal* de M. Garfaut; le *Dictionnaire économique*; M. Duhaume.

(3) Morgagni, M. le Camus, D. M. P. en parle d'après M. Dumonchaux. M. Darluc, *Journ. de méd.* tom. 14, avril 1761, pag. 299 & suiv. conjointement avec les frictions & les antispasmodiques. M. Duhaume,

REMÈDES COMPOSÉS DU REGNE ANIMAL
ET DU REGNE VÉGÉTAL.

La poudre de Tunquin ; la poudre de Cobb (*).

REMÈDES MOYENS.

Les lavemens simples ou composés, purgatifs ou rafraîchissans. *Voyez* les différens auteurs cités.

Les bains de mer, d'eau salée ; les bains froids & l'immersion dans ces différens bains. *Voyez* les différens auteurs cités, & le tom. 1^{er} de la *Matière médicale* de M. Geoffroy, ainsi que les *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1699 (1), & les réflexions sur la rage par M. Chabert, pag. 97, 98, 99.

dans sa *thèse soutenue en 1759*, cor. 3, & dans sa *Lettre sur le traitement de la rage*. M. de Laffone, dans la *Méthode éprouvée pour le traitement de la rage*. M. Tissot, dans son *Avis au peuple*, mais avec les frictions & un liniment huileux sur la plaie. Un anonyme, dans une *Mat. méd.* imprimée à Paris, chez Debure, en 1770, tom. 3, pag. 347, recommande l'alkali volatil intérieurement & extérieurement sur la plaie ; ce qui a été répété & prouvé en dernier lieu par M. Sage, dans une brochure, qui contient quelques expériences sur l'alkali volatil. Paris, in-8°, de l'impr. roy. 1777.

(*) *Voyez* ci-après la note I.

(1) On trouve dans les *Mémoires de l'Etoile* l'anecdote suivante.

Les bains de terre. Voyez l'ouvrage de M. Asti.

Au commencement du mois de mai 1604, coururent à Paris des chiens enragés, qui effrayèrent le peuple & en mordirent tout plein, entr'autres le banquier de Saufay, qui, sortant de sa maison près du cimetière S. Jean pour aller à la messe, en fut mordu d'un à la jambe, laquelle M. Duret le médecin (Jean, fils de Louis Duret), lui fit cerner, inciser & accoutrer tout à l'heure, puis l'envoya à la mer, qu'on tient être le souverain remède à cette maladie; comme aussi ledit Saufay en guérit. On fit faire défenses par la ville, sous peine de cent écus d'amende, de laisser sortir aucun chien des maisons, & qu'on eût à tuer incontinent ceux qu'on trouveroit dans les rues; ce qui fut observé & entretenu à la mode de Paris. *Journ. d'Heuri IV*, t. 3, pag. 221.

Plusieurs auteurs se sont écriés contre le peu de succès que l'on éprouvoit des bains de mer & des bains froids, & ont cité quantité d'exemples dans lesquels ces bains avoient été non-seulement inutiles mais même nuisibles, par la fausse sécurité dans laquelle ils avoient laissé des malades qui ne tarderent pas à être la victime de leur crédulité, & qu'il fut impossible d'arracher des bras de la mort, les remèdes les mieux indiqués ayant été administrés trop tard. J'ajouterai ici le fait suivant, tiré des Transactions de médecine publiées par le college de médecine de Londres. Cette observation, traduite par M. Sanchès, est de M. Nicolas Munckley.

Un gentilhomme âgé de 36 ans fut mordu à la main & au visage par son petit chien; son médecin lui ordonna les bains de mer, qu'il prit pendant un mois sans sentir le moindre symptôme de rage. En retournant chez lui il commença à devenir mélancolique, & à avaler difficilement, il avoit même peur & horreur de l'eau, le pouls étoit foible, il ne pouvoit dormir, il survint des

REMÈDES DIÉTÉTIQUES.

La musique (1).

La tranquillité d'esprit. *Voyez* presque tous les auteurs cités.

Un air tempéré. *V.* presque tous les auteurs cités.

Il n'est pas besoin d'avertir de l'importance qu'il y a d'exécuter régulièrement le régime de vivre prescrit par le médecin pendant tout le

spasmes qui augmentèrent chaque jour , il ne parut aucun signe d'inflammation. Pendant quelques jours il eut une grande difficulté de cracher , les crachats étoient épais , glutineux & jaunes , ainsi que la salive. Depuis son retour de la mer il ne put jamais boire ni avaler , tous les secours furent inutiles , & le malade périt misérablement. *Voy.* *Transact. méd.* vol. 2 , 1772 , in-8° , obs. v , p. 46. *Voyez* aussi le fait rapporté par M. Hunauld , dans ses *Entretiens sur la rage* , pag. 45 & suiv. On a pensé que le principal effet , soit de l'immersion dans la mer ou dans les rivières , soit d'une aspersion d'eau très-abondante , étoit de causer un tel renversement dans toute la masse du sang & des esprits , par l'extrême frayeur dont l'imagination est frappée , qu'elle changeoit entièrement toute sa disposition ; cependant la sueur considérable qui survient à plusieurs de ceux qui ont été ainsi traités , ne seroit-elle pas en grande partie la cause de la guérison ? Un homme enragé fut attaché à un poteau , & long - tems accablé de sceaux d'eau qu'on lui jettoit sur le corps , il écuma , cria , heurla , tomba enfin en défaillance , on le coucha ensuite , & on le couvrit beaucoup ; il sua abondamment , & fut guéri le lendemain. La méthode de l'immersion remonte au tems des prêtres Egyptiens , qui guérissent Euripide en le plongeant dans l'eau froide. *Voy.* aussi Celse.

(1) MM. Default , le Camus.

traitement, & de la nécessité absolue où doivent être les malades de s'abstenir des alimens salés, épicés, du vin, & des liqueurs spiritueuses. Un homme quoique légèrement blessé par un loup enragé puisque la peau étoit à peine entamée, étoit allé à la mer, seulement disoit-il par simple précaution : de retour dans une santé parfaite, il but beaucoup de vin pour s'en réjouir avec ses amis, il fit la débauche & s'enivra, le lendemain la fièvre le prit, avec une violente douleur de côté, on le fit vomir, on le saigna; lorsqu'on le crut mieux, il entra en fureur, & alla mourir enragé sans faire beaucoup d'efforts dans un grand chemin peu éloigné de chez lui.

R E M È D E S E X T E R N E S.

La racine de pabelle. On lave la plaie avec la décoction, & on applique dessus la racine bouillie & pilée. On fait aussi prendre de cette décoction à l'intérieur.

Les feuilles de camomille.

de rhue.

d'orties.

de marrube.

d'angélique (1).

de mouron.

de verveine.

de potamogeton.

} ou seules, ou mêlées ensemble, & pilées avec du sel commun.

(1) Voyez Charles Etienne, *Maison Rustique*, livre

Les cataplasmes d'oignons bouillis, & réduits en pulpe (1); mêlés avec la thériaque & le mithridate (2).

Le secret publié par le chevalier Digby (3),
L'huile des philosophes (4).

La thériaque & l'huile rosat mêlées ensemble (5).

Quelques auteurs recommandent d'appliquer sur les parties mordues des animaux vivans en leur appliquant l'anus sur la plaie, ou en les mettant sur la partie mordue après les avoir coupé en deux, & les avoir saupoudré de sel & de médicamens attractifs. Voyez Chalmette,

2, ch. 59; le même Auteur dit, ch. 22, en parlant du bœuf, que s'il est mordu d'un serpent, scorpion, musaraigne, chien enragé, il faut frotter la plaie avec de l'huile de scorpion, ou du savon dissous dans du vinaigre, & la laver avec une décoction de bardane, ou de la vieille saumure. Hoffmann vante aussi l'huile de scorpion,

(1) Paracels. Arnold. Weickard.

(2) Julien Paulmier. Arn. Weickard recommande le cataplasme fait avec l'ail & la rhue, pilés & mêlés avec le miel & le sel. Arnauld de Villeneuve conseille un cataplasme fait avec le nard celtique, le sel & le galbanum, ou les avelines pilées avec le sel & du suif.

(3) Prenez des feuilles de rhue, de sauge & de paquette, de chacune demi-poignée; ajoutez-y suffisante quantité de racines de scorfonère & d'églantier, avec un peu d'ail & une demi-poignée de sel; pilez le tout & formez-en un cataplasme selon l'art.

(4) Conrad Kunrath.

(5) Galien.

L'huile animale & l'huile d'olive , soit seule (6) , soit celle dans laquelle on aura dissous du camphre & de l'opium (7).

L'eau chargée de sel. Voyez presque tous les auteurs, & les *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1695. G. Fabricius Hildanus recommande une lotion faite avec le sel, le vinaigre & la thériaque.

Presque tous les auteurs recommandent les lotions répétées. Voyez Hunauld, Van-Swieten & M. Asti, &c.

L'alun calciné (8).

Le précipité rouge, soit seul (9), soit mêlé avec l'onguent rosat (10), ou un autre onguent (11), soit avec le bézoard & la racine d'angélique. G. Fabr. p. 67, obs. 87.

(6) Abrah. Vateri *de olei olivarum & animalis efficacia programmata* 1736, 1740, 1751. Wittemb.

Prens un petit linge, mouille-le dedans de l'huile d'olive, mets sur la playe; puis prens du pain rosti que tu mettras tout chaut par-dessus, cela tire en une nuit le venin des playes. Voy. Histoire notable de la rage des loups, par Jean Bauhin, pag. 58. Il donne ce remède d'après un ouvrage du docteur Oswald Gabelkhaver, médecin du duc Ludovic de Wirtemberg. M. Pouteau se déclare partisan des linimens huileux sur la plaie, pag. 37, de son ouvrage.

(7) MM. Tiffot, Darluc.

(8) Joan. Agricola.

(9) Arnold. Weickard, Matthiole, Daniel Danielis in obs. G. Fabr. obs. 86, p. 366.

(10) Roder à Fonseca, *consult. med.* t. 2, *consil.* 75.

(11) Julien Paulmier.

Le beurre d'arsenic. (12).

L'esprit de vitriol (13).

Les frictions mercurielles. Nous en parlerons plus bas à l'article du mercure.

REMÈDES CHIRURGICAUX.

Les saignées (1).

Les scarifications (2).

(12) Joan. Agricola.

(13) *Idem.*

(1) Celse; Van-Swieten; *Gazette de médecine; Jour. encyclop.* du premier sept. 1761, où l'on rapporte l'histoire de la guérison d'une femme hydrophobe, procurée par une blessure à la tempe, dont le sang ruissela jusqu'à ce qu'elle fût tombée dans l'épuisement. M. Duhaume; M. le docteur Hillary, M. Livré, &c. On trouve dans Clément un fait très-étonnant à ce sujet. Voici ses propres paroles. *Vidi octo hydrophobos . . . accidit autem quid notabile uni ex his in oppido sancti Montani cui ex jussu pedibus & manibus ligatis missus fuit sanguis à basilicâ dextrâ, & extractus unâ & eâdem vice ad viginti ferè libras; & quod mirum erat post inauditam illam evacuationem simultaneam pulsu & viribus constantibus sanguis adhuc ad duos palmos lecti pedes transfiliret.* Observat. 20, t. 5. Cette observation est rapportée par Default, dans son *Traité de la rage.*

(2) Fracastor, Baillou; Jo. Lebrecht Schmucker; Morgagni; presque tous les modernes. *Le Journ. économ.* conseille ce qui suit :

Scarifiez la partie mordue; appliquez-y le marc des feuilles de grande ciguë pilée; laissez couler les eaux rouilleâtres & sanguinolentes qui sortent par la plaie, puis

Les ventouses (3).

Le cautère actuel (4).

Les vésicatoires (5).

Les sinapismes (6).

Les cautères (7).

La succion (8).

L'amputation (9).

remettez sur la plaie le marc des feuilles de ciguë, & par-dessus un cataplasme de feuilles de nénuphar & de bette ou poirée. Voy. aussi Galien, Dioscoride, Paul d'Égine, Aétius, Guill. Fabr. obs. 87, p. 66, &c.

La Porte, domestique de M. Bourgelat, ayant été mordu il y a près de vingt années, à Lyon, par un chien enragé, son maître cautérisa aussitôt la plaie, & la morsure n'a jamais eu de suites fâcheuses. (Voyez réflex. sur la rage par M. Chabert, pag. 88.)

(3) Celse; Gordon; J. Paulmier; G. Fabr. obs. 87. p. 66; Boerhaave; Van-Swieten; beaucoup de modernes.

(4) Celse; Dioscoride; Jean de Vigo. *Commerc. litter. Norimberg. 1741*, pag. 213; Morgagni; Fabricius Hildanus; Dekkerus, &c. Voy. aussi l'ouvrage de M. Asti, qui emploie au lieu du cautère actuel l'amadou, à laquelle il met le feu.

(5) Jo. Lebrecht Schmucker, *Observ. chirurg. pars secunda, Berolini*; & beaucoup des auteurs cités.

(6) M. Duhaume.

(7) Quantité de modernes.

(8) Quelques auteurs ont conseillé mal à propos la succion avec la bouche. M. Duhamel a proposé un moyen aussi simple, & qui ne peut nuire à l'opérateur; c'est de faire la succion avec une seringue à injection, dont le tube se termine par un évasement, comme l'embouchure d'une trompe. On peut produire l'effet de la succion par les ventouses & par les sangsues. Voy. Celse.

(9) Morgagni conseille de couper une portion de la

D U M E R C U R E ,

ET DE SES DIFFÉRENTES PRÉPARATIONS.

Jean Ravelly est, je crois, le premier qui ait parlé de l'usage interne du mercure, pour la guérison de la rage. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Traité de la maladie de la rage*, in-12, Metz, 1696, dans lequel il conseille des bols composés avec de l'antimoine diaphorétique, du cinnabre, du sel volatil de corne de cerf, & du camphre.

Daniel Sauvry soupçonna le mercure d'être le spécifique de la rage, en 1699.

En 1715, M. Astruc fit soutenir une thèse sur l'hydrophobie, où il assure au mercure la propriété d'être l'antidote de la rage.

En 1738, Pierre Default, médecin de Bordeaux, publia une *Dissertation sur la rage, avec la méthode de s'en préserver & guérir*. Il rapporte plusieurs observations, qui prouvent

partie mordue, qui soit plus large que la partie même. Il recommande de faire cette opération lorsqu'on commence à sentir de la douleur dans la partie mordue, mais cette douleur ne se manifeste que quand la rage commence à se développer. Voyez M. de Sauvages; M. Pouteau, chirurgien de Lyon, dans son *Essai sur la rage*; M. le docteur Hillary; les réflex. sur la rage, par M. Chabert, pag. 99. — Prosper Alpin & Jean de la Croix.

d'une manière évidente l'efficacité des frictions mercurielles pour prévenir la rage : car il ne regardoit ce remède que comme prophylactique, & croyoit l'hydrophobie absolument incurable. On fait aussi qu'il associoit au mercure la poudre de Paulmier. La même année 1738, André Cantwel publia à Londres & en anglais une lettre sur la rage, dans laquelle il propose le mercure comme un remède convenable pour guérir cette maladie.

En 1748, M. Fr. Boissier de Sauvages donna une *Dissertation sur la rage*, qui remporta le prix de l'académie de Toulouse. Cette dissertation a été imprimée à Toulouse en 1750, réimprimée avec les chefs-d'œuvre de ce professeur célèbre en 1771, & traduite en italien. Il se déclare dans cet ouvrage pour les frictions mercurielles, & il finit par ces paroles : *J'ignore que ce remède ait encore manqué, étant même appliqué quand la rage étoit déclarée.*

L'année suivante, au mois de mai 1749, Honoré Petiot, médecin de Montpellier, disputa la chaire vacante par la mort de Gérard, Fitz-Gérald, professeur de Montpellier. Une des questions qui lui étoit proposée, étoit de savoir si les frictions mercurielles étoient le préservatif de la rage; & après avoir examiné cette question, il conclut ainsi : *Ergo in hydrophobiâ hydrargirosis neque rejicienda, neque penitus admittenda; firmissime de eâ re iudicium à novis observationibus est expectandum.*

Le 25 mars 1755, M. Darluc, médecin à Caillan, publia par la voie du Journal de médecine, des *Observations sur la rage & sur la manière de la guérir*. Ces observations sont favorables à la méthode des frictions mercurielles. (Voyez *Journ. de méd.* tom. 3, sept. 1755, p. 182 & suiv. & tom. 4, avril 1756, p. 258 & suiv.) On trouve dans le même ouvrage périodique des observations qui prouvent l'utilité des frictions mercurielles dans la rage (a).

En 1756, M. Bellet, médecin du roi, fit imprimer un Mémoire du frère Claude du Choisel, jésuite, apothicaire de la mission de Pondichéry. Ce mémoire est précédé de réflexions de l'éditeur, par lesquelles il fait connoître le caractère de la rage, l'impression

(a) Voyez tome 5, septembre 1756, le détail du traitement de plusieurs personnes qui ont été blessées par un loup enragé, par M. Rose, maître en chirurgie de la ville de Lorris. Tom. 14, avril 1761, une Lettre de M. Darluc, sur l'usage de l'alkali volatil dans la rage. Il employa en même temps l'alkali volatil, les antispasmodiques & les frictions mercurielles, & guérit par cette méthode un enfant menacé d'hydrophobie. Tom. 15, août 1761, l'Histoire de dix-sept personnes mordues par un loup enragé, &c. par M. Hoin, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi à Dijon. Tom. 30, fév. 1769, les Observations de M. Saulquin, maître en chirurgie à Nantes; tom. 39, mars 1773, celle de M. Guillemeau fils, médecin à Niort en Poitou; & celle de M. Beauffier de la Bouchardiere, D. M. août 1773, tom. 40, pag. 120 & suiv.

de ce venin sur le corps, & l'utilité des frictions mercurielles. Ce mémoire a été réimprimé en partie dans le Journal de médecine de la même année, sept. pag. 184 & suiv. (a), & a été traduit en anglais en 1757. Les guérisons multipliées, opérées par la méthode du F. du Choisel, qui diffère de celle de M. Default en ce qu'il rapproche les frictions, & y joint l'usage des pilules mercurielles purgatives; la cure qu'il fit d'une femme âgée de trente ans, & qui avoit déjà les symptômes de l'hydro-

(a) *Observations sur la rage, & la manière de la guérir*, par le F. du Choisel, de la compagnie de Jésus, apothicaire de la mission de Pondichery. Les pilules du F. du C. se donnent tous les matins, à commencer du second jour du traitement jusqu'au onzième jour, à la dose d'un gros : les frictions se donnent à la dose d'un gros chaque jour, sur la partie mordue, pendant dix jours. Lorsqu'il s'est écoulé quelque tems depuis la morsure, il faut augmenter la dose des remèdes, & les continuer plus long-tems. On diminue la dose des frictions pour les enfans, & on leur fait ces frictions pendant quinze jours : on les purge tous les trois jours avec le syrop de rhubarbe.

Recette des pilules du F. du Choisel.

Prenez trois gros de mercure crud, éteint dans un gros de térébenthine.

de rhubarbe choisie, }
de coloquinte, } de chaque deux gros; pulvérisé.
de gomme gutte, }

Incorporez le tout avec suffisante quantité de miel écumé.

phobie; l'inutilité qu'il éprouva de l'usage des cordiaux, des amers, des absorbans, des bains de la mer, & de tout ce qui avoit été prescrit pour la guérison des personnes mordues par des animaux enragés, doivent fixer l'attention des médecins, & peut-être les engager à ne pas s'écarter de ce plan de traitement; si ce n'est que dans certains cas ils n'y ajoutassent les saignées, les bains, & quelques narcotiques bien ménagés.

M. Antoine Arrigoni a publié un ouvrage en 1757, dans lequel il prescrit le mercure suivant la méthode de M. Default, entre-autres remèdes contre la rage (a).

Le 20 décembre 1759, M. Etienne Duhaume, aujourd'hui docteur-régent de la faculté de Paris, soutint une thèse dont le titre étoit : *An hydrophobiæ hydrargyrosis ?* dans laquelle, après avoir traité de la rage, de sa nature, de sa manière d'agir, de ses symptômes, des lumières que nous présente l'ouverture des cadavres, du mercure & des effets qu'il produit, & après avoir rapporté trois observations qui prouvent l'efficacité du traitement de la rage par les frictions mercurielles, ce savant médecin conclut que les frictions mercurielles

(a) *Della mania, della frenesia, e della rabia Dissertazione* del signor Antonio Arrigoni, dottore in medicina. In Milano, 1757, in-4°. Voyez *Journal de médecine*, tom. 46, déc. 1776, pag. 565.

rielles offrent un remède préservatif & curatif de la rage (a). Cette dissertation, qui contient huit pages *in-4°*, a été réimprimée l'année dernière à la suite du *Conspectus œconomiae animalis*, du même auteur. *Parisis*, Cellot, *in-12*.

En 1776, M. Duhaume publia l'ouvrage suivant : *Lettre d'un médecin de Paris à un médecin de province, sur le traitement de la rage*; *in-4°*. Cette lettre a été imprimée de nouveau *in-12* en 1778, à la suite du *Tableau de l'économie animale* (b).

M. Duhaume y donne des conseils très-sages sur le traitement de la rage, & sur l'administration de différens remèdes dans cette maladie, tels que les saignées répétées, l'aspersion de l'eau froide, l'application des vésicatoires & des sinapismes, les lavemens purgatifs, les narcotiques, l'eau de Luce, les alkalis volatils, & les frictions avec des doses considérables de pommade mercurielle.

Le 26 septembre 1761, le docteur Antoine-Nicolas Hagg, soutint à Strasbourg une thèse sur l'hydrophobie. On trouve à la fin de cette thèse une observation dans laquelle il rapporte le traitement fait à six personnes mordues

(a) Voyez *Journ. écon.* 1760, par. 115.

(b) Le *Tableau de l'économie animale* est une traduction libre du *Conspectus œconomiae animalis*.

d'un chien enragé, par M. le docteur Corvinus. Une femme âgée de cinquante ans, qui avoit déjà les signes de l'hydrophobie, périt misérablement dans le délire & les convulsions; mais cinq enfans furent préservés au moyen des vésicatoires qu'on appliqua sur les plaies pour les r'ouvrir, de pilules dans lesquelles entroit le mercure doux, & des frictions mercurielles. Les deux plus jeunes, qui avoient quatre ans & demi, n'éprouvèrent ni sueurs, ni salivation, mais une diarrhée qui continua, quoiqu'on eût suspendu l'usage des laxatifs, & ils furent pris de fièvre continue la 3^e semaine du traitement. Les trois plus âgés eurent des sueurs & une salivation abondante, la sueur augmenta même en continuant les frictions, malgré les évacuations excitées par les pilules. A la fin du traitement on s'aperçut que la cicatrice restoit d'une couleur jaunâtre chez un seul malade; on le soumit à un nouveau traitement, qui fut continué jusqu'à ce que la peau eût recouvré sa couleur naturelle (a).

On trouve à la suite d'une thèse (b) sou-

(a) *Dissertatio inauguralis de hydrophobiâ, ejusque per mercuralia potissimum curatione, &c.* Argentor. in-4^o de 24 pages.

(b) *Dissertatio inauguralis medica exhibens historiam succinctam de morbis virginum, &c.* Argentor. in-4^o de 42 pages. Voyez pag. 40 & suiv.

tenue à Strasbourg le 25 juin 1770, par M. Isaac Ottmann, une observation de M. Ehrmann, professeur en médecine, sur l'efficacité de la salivation dans la cure de l'hydrophobie.

Un jeune homme de 24 ans, d'une constitution robuste, d'un tempérament sanguin & colère, ayant été mordu par un chat enragé, fut transporté sur le champ à l'hôpital de Strasbourg. On lava la plaie avec de l'eau salée, on y fit de profondes scarifications, & on mit dessus un emplâtre vésicatoire. Il fut saigné, & aussitôt après on employa les frictions mercurielles, & intérieurement le mercure doux, après avoir fait précéder ces remèdes d'un lavement antiphlogistique & purgatif. Dès le troisième jour le malade commença à saliver, & le quatrième, la salivation étoit si abondante, que dans vingt-quatre heures le malade rendit plus d'une livre de salive. Il buvoit sans répugnance, il éprouvoit seulement, une sensation incommode en avalant à cause du gonflement des amygdales. Mais le cinquième jour, au grand étonnement du médecin & des assistans, il commença à avoir horreur de la boisson. On s'imagina d'abord que cette aversion provenoit de la douleur vive qu'il ressentoit à la gorge, mais on s'assura du contraire par l'expérience suivante. On lui présenta un vaisseau plein d'une infusion théiforme; il éprouva sur le champ des convulsions sur tous les muscles de la face, & un tremble-

ment universel ; mais aussi-tôt qu'il eut approché le vaisseau de sa bouche, il but avec avidité. Il faut aussi remarquer que le malade se plaignoit depuis quelques jours d'une chaleur excessive, & d'un goût de pourriture qui lui remontoit de l'estomac ; la saignée & la purgation furent réitérées, les frictions mercurielles furent rapprochées pour exciter une plus grande salivation. Par ces moyens, le malade rendit une si grande quantité de salive, que le onzième jour l'horreur de l'eau n'étoit point augmentée, & depuis ce moment elle alla en diminuant à proportion de l'évacuation de la salive ; enfin le malade fut entièrement guéri au bout d'un mois.

En 1770, M. Baudot, médecin à la Charité-sur-Loire, publia ses essais anti-hydrophobiques (a). Ce savant médecin avait été chargé par M. Dupré de Saint-Maur, intendant du Berry, de donner ses soins à plusieurs personnes qui avoient été mordues par un loup enragé, au mois de juin 1765. Cinq étoient déjà mortes, lorsque M. Baudot se rendit dans l'endroit où ce malheur étoit arrivé. Il ne restoit plus qu'un jeune homme du nombre des blessés.

(a) *Essais anti-hydrophobiques*, par M. Baudot, doct. en médecine à la Charité-sur-Loire. Bourges, 1770, in-4°, 15 pag. Ces essais sont un des meilleurs ouvrages qui ont paru sur la rage.

Il avoit tous les signes de la rage naissante. Les frictions mercurielles employées promptement, & quelques remèdes internes, guériront radicalement le malade. Le 16 novembre de la même année, M. Baudot traita par les frictions mercurielles, trois hommes & une fille blessés par un chien enragé. Tous furent préservés de l'hydrophobie. En 1766, M. Baudot traita avec le même succès par les frictions mercurielles, trois personnes, dont l'une avoit été mordue par une vache, la seconde par un chien, & la troisième par un loup. Ces trois animaux étoient atteints de la rage. Il faut aussi observer que le loup avoit mordu trois personnes, dont deux périrent de cette maladie; la première, avant l'administration d'aucun remède; la seconde, le 43^e jour après sa blessure; mais différens accidens contribuèrent à empêcher l'effet des remèdes prescrits par M. Baudot. Dans le même-temps, plusieurs chiens blessés par le loup devinrent enragés & mordirent huit personnes, quelques-unes d'entr'elles le furent d'une manière dangereuse: toutes ont été préservées de la rage par les frictions mercurielles & par des remèdes antispasmodiques que M. Baudot leur fit administrer. Plusieurs bestiaux mordus au col & aux oreilles, & dont les plaies étoient considérables, furent sauvés par le même procédé. M. Baudot remarque cependant que, lorsque l'hydrophobie est déclarée, la méthode des fric-

tions ne doit pas jusqu'à présent être regardée comme spécifique ; qu'on peut, à la vérité, rapporter quelques exemples de guérisons, mais qu'ils sont insuffisans, & que pour prononcer avec certitude, on doit attendre un plus grand nombre de preuves.

En 1776, le gouvernement a fait imprimer un ouvrage de M. de Laffone, premier médecin de la Reine. Cet ouvrage est une méthode éprouvée pour le traitement de la rage. L'efficacité en est démontrée par la guérison de huit malades qui avoient été mordus par un loup enragé (a). Les remèdes recommandés dans cet ouvrage sont, la saignée, les bains de pied, & même les bains entiers dans l'eau d'une chaleur tempérée, la lotion de la plaie avec l'eau chargée de sel marin, les scarifications, le cautère actuel, sur-tout pour les animaux, les illinitions d'onguent mercuriel sur les bords & les environs de la plaie, le pansement avec l'onguent suppuratif (b), les lavemens dans lesquels on aura mêlé une bonne cuillerée de miel commun, & deux

(a) *Méthode éprouvée pour le traitement de la rage, publiée par ordre du gouvernement.* Paris, de l'imprimerie royale, 1776, in-4°.

(b) La lotion de la plaie avec l'eau tiède, & le pansement avec le basilicum se font deux fois par jour : les frictions légères avec la pommade mercurielle ne se font qu'une fois en vingt-quatre heures.

cuillerées de vinaigre, le vomissement dès le commencement s'il y a des nausées & des envies fréquentes de vomir, les purgations tous les quatre ou cinq jours, mais légères, par le moyen d'une poudre purgative quelconque, & dans l'intention de prévenir la salivation, l'eau de Luce à la dose de 20 ou 25 gouttes dans une cuillerée de vin deux fois par jour, & une fois seulement si ce remède procuroit de l'agitation, (si ce remède détermine la sueur, on la favorisera, sans cependant assujettir les malades à respirer un air trop échauffé), le bol suivant chaque jour; prenez quatre grains de camphre, deux grains de musc, six grains de nitre en poudre, mêlés & incorporés avec un peu de miel, les calmans s'il y avoit insomnie; mais il faut avoir soin de ne pas les répéter plusieurs jours de suite, une tisane faite avec les fleurs de tilleul ou les feuilles d'oranger adoucie avec le miel & acidulée avec le vinaigre commun ou le vinaigre distillé dans des vaisseaux de verre ou de terre, une nourriture végétale & peu abondante; (le lait & toute espèce de laitage doivent être interdits). Si on avoit à traiter un malade qui eût déjà une aversion invincible pour toute boisson, on lui donneroit les mêmes médicamens prescrits ci-dessus, en lavement dans l'infusion de tilleul, &c. mais cette infusion ne feroit point acidulée dans le lavement où entreroit l'eau de Luce. Tous ces remèdes seront continués pendant un mois,

& pendant un temps plus considérable chez ceux qui auront été blessés grièvement, ou qui auront déjà éprouvé quelque symptôme du développement & de l'action du venin. On donnera le quinquina de deux en deux heures, si les plaies avoient un mauvais caractère, & si après le traitement il existoit de l'abattement, de la langueur & une tristesse profonde, on donneroit par jour trois prises de ce remède en poudre. Les doses des remèdes seront réglées selon l'âge, la constitution & le tempérament. Les animaux utiles tels que les vaches, bœufs & chevaux, seront traités par le cautère actuel, par les lotions d'eau tiède fortement chargée de sel marin, par les frictions mercurielles, en triplant chaque fois la dose de pommade, & par les pansemens de la plaie avec la térébenthine jointe à l'huile d'olive ou de noix. On leur donnera quelques mixtions purgatives, & des lavemens s'ils étoient constipés. On leur fera avaler de l'eau blanche mielée & fort acidulée. On leur interdira toute communication avec les animaux sains pendant un mois ou six semaines. Jamais on ne traitera ceux qui auront déjà quelque symptôme de la rage; tous les autres animaux doivent être sacrifiés sans réserve.

Observation communiquée par M. Antoine Ribeiro Sanchès, ancien médecin du corps de l'Impératrice des Russies, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, & de la Société royale de médecine.

En 1758 une demoiselle noble, âgée de 20 ans, fut mordue au bras par un petit chien enragé. Le même jour M. Sanchès ordonna les remèdes suivans.

1°. Il fit faire des frictions sur le bras avec l'onguent mercuriel, puis il le fit envelopper avec des linges trempés dans le vinaigre affoibli avec une petite quantité d'eau-de-vie. 2°. Il prescrivit les boissons suivantes.

La première étoit une infusion théiforme faite avec le zeste de citron & le sucre. La seconde étoit une décoction d'une once & demie de sal-separeille, d'un gros & demi de serpentaire de Virginie dans une pinte d'eau, à la colature de laquelle il faisoit ajouter une demi-once de suc de rhue & suffisante quantité de syrop de sucre.

Le soir, pendant quarante jours, le Chirurgien fit des frictions à la plante des pieds jusqu'aux talons avec l'onguent mercuriel; la dose du mercure, pour chaque friction, étoit d'un gros. A l'heure du sommeil la malade prenoit la poudre suivante.

Prenez de musc oriental seize grains, de gomme de gâiac, de racine de contrayerva, de cha-

que douze grains , de sucre royal dix grains. Mêlez exactement & faites une poudre selon l'art , buvant par-dessus un verre de l'infusion théiforme faite avec le zest de citron. La malade n'éprouva aucun accident.

Le médecin célèbre qui m'a communiqué cette observation , ajoute ce qui suit.

La demoiselle , dont il est question , est aujourd'hui bien portante , & mariée suivant son état & sa qualité.

Je pense qu'elle doit sa guérison.

1°. A ce qu'elle a été pansée quatre ou cinq heures après avoir été mordue. Car dans cette maladie si le médecin peut avoir quelque espérance de sauver le malade , c'est lorsqu'il sera sûr d'avoir appliqué les remèdes avant que tout le système nerveux soit attaqué par le virus hydrophobique.

2°. A ce que la malade suoit continuellement , & que tous les jours on la changeoit de tout.

3°. Au régime qu'elle a observé exactement. Sa nourriture étoit le vermicelli , le sagou , le bouillon léger fait avec la volaille. La boisson ordinaire étoit , comme nous l'avons dit , une infusion de zest de citron en maniere de thé.

M. Sanchès propose de remplacer cette infusion par celle de rhue dans les hôpitaux & chez les pauvres. Il pense que si l'on étoit appelé vers le dixième ou le douzième jour après la morsure , & que la plaie fût fermée , il faudroit commencer le traitement par la r'ouvrir , soit avec l'inf-

trument, soit avec le cautere-actuel; que sans cela on risqueroit de faire périr le malade.

Observation de M. Falkener, chirurgien (a).

Pendant le mois de mai 1762 plusieurs personnes, & quelques animaux, furent mordus dans une ferme par un chien furieux & enragé. Anne Moore ayant été mordue au doigt, sentit aussitôt un engourdissement suivi d'une violente douleur au cœur, le pouls étoit fort, fréquent & dur, les yeux étoient égarés, elle éprouvoit une grande anxiété, tout son corps étoit agité, & quelquefois par convulsions si fortes, que quatre ou cinq hommes pouvoient à peine la retenir.

Après une saignée copieuse la main & le doigt mordus furent frottés avec l'onguent mercuriel, elle prit un bol fait avec trois grains de turbith minéral, trois grains de camphre & suffisante quantité de conserve de cynorrhodon. On continua les frictions & le bol pendant quatre jours chaque matin. Pendant tout ce tems les symptômes furent affreux, le délire étoit extrême, la malade avoit envie de mordre, elle a même

(a) Cette observation a été lue en 1770 au Collège des Médecins de Londres. Elle est insérée dans le second vol. des Transactions de Médecine publiées par ce Collège. M. Sanchès l'a traduite de l'anglais pour me la communiquer.

mordu ses doigts, la couverture & les coussins de son lit. Elle ne pouvoit avaler de l'eau, & lorsqu'on lui en présentoit, elle donnoit des signes de l'horreur la plus horrible & la plus douloureuse.

On augmenta les frictions, on les fit sur tout le corps & sur l'épine du dos; on continua le bol prescrit ci-dessus, la malade commença à éprouver quelque soulagement, la salivation parut, & après les premiers jours de cette évacuation, qui ne fut accompagnée d'aucuns symptômes menaçans, elle recouvra son bon sens, ses forces & sa santé.

Observation de M. Wrightson, chirurgien (a).

Le vendredi 29 décembre 1769, j'ai été appelé pour visiter Michel Gardener, garçon âgé de quinze ans; je l'ai trouvé par terre lié avec des cordes: il avoit été mordu par un chien enragé. Le mercredi suivant il se plaignoit de nausées & il vomissoit, mais il dormit bien la nuit, & le jeudi matin il n'éprouvoit pas la moindre incommodité. Ce jour même, dans l'après-midi, il fut saisi d'un sommeil pro-

(a) Cette observation a été lue au Collège des Médecins de Londres le 15 août 1770. Elle est insérée, page 46 du second volume des Transactions de Médecine. M. Sanchès a bien voulu se donner la peine de la traduire & de m'en faire part.

fond , & après une heure de sommeil , il s'éveilla furieux & frénétique. Il s'échappa , il fut pris & arrêté , il se mordoit lui-même & tâchoit de mordre les assistans ; il aboyoit quelquefois comme les chiens ; les attaques revenoient plus fréquemment & augmentoient en intensité. Il se plaignoit d'un mal-aise dans le gosier & d'un sentiment de suffocation. Son pouls étoit foible , mais régulier , il n'avoit ni inflammation , ni fièvre , ni soif.

Je lui fis avaler un peu d'eau , mais avec grande difficulté , il étoit dans la consternation la plus grande , & craignoit le retour de ses accès furieux ; on lui offrit de l'eau une seconde fois , mais il lui fut impossible de l'avalier.

J'examinai la jambe mordue , il y paroissoit une petite croûte superficielle , & il y avoit un léger suintement de couleur rouge. Un semblable accident publié par M. Nugent en 1753 , & traité en 1751 par ce médecin , m'engagea à suivre sa méthode.

Le malade fut saigné du bras , on lui tira douze onces de sang. Le sang n'avoit aucune apparence morbifique , les symptômes spasmodiques montrèrent quelque diminution. Peu de tems après la saignée , je lui ai donné trente gouttes de teinture d'opium dans une cuillerée d'eau. Peu de tems après il eut un accès avec des convulsions , & dans un moment il voulut mordre ses mains , cependant cet accès fut plus modéré que les précédens. Retourné chez moi ,

je lui ai envoyé des pilules faites chacune avec d'opium un demi-grain pour en prendre toutes les trois heures ; j'envoyai en même-tems quelques bols faits chacun avec de musc quinze grains , de cinnabre naturel & artificiel , de chaque dix grains , pour prendre toutes les six heures & à des distances éloignées des pilules d'opium.

Je fis aussi dissoudre un gros de camphre dans deux onces de teinture d'opium , & j'ordonnai que l'on frottât la peau qui couvre la trachée-artère & l'œsophage avec une flanelle mince trempée dans cette teinture , & que l'on fit ces frictions au moins quatre fois en vingt-quatre heures.

Les symptômes continuoient encore , mais avec moins de force ; le malade dormit passablement. Le vendredi les spasmes dans les bras continuoient , mais ils étoient plus foibles & moins fréquens. Il avaloit plus facilement ; la croûte qui étoit à la partie malade ne paroissoit plus. Le samedi il avaloit presque sans peine ; la nuit du samedi au dimanche il commença à suer , car jusqu'alors il n'y avoit point eu de sueur. La sueur dura jusqu'au mardi. Pendant toute la maladie les urines furent troubles & en petite quantité. La maladie fut jugée heureusement , & le malade a recouvert sa première santé.

Corollaires de M. le Docteur Sanchès.

De cette observation on peut tirer une instruction très-utile pour traiter la rage & tirer un prognostic sûr.

On peut conclure 1°. Que plutôt on apportera du secours au malade, plus on aura lieu d'espérer la guérison.

2°. Que plus les symptômes de cette maladie se trouveront inflammatoires dans le commencement, & qu'on y remédiera promptement, plus on sera fondé à espérer pour la guérison; les nerfs alors ne sont pas dans le dernier degré de spasme, mais s'ils ont perdu presque tout leur ressort, qu'ils soient foibles, alors l'horreur de l'eau & les autres symptômes mortels doivent faire désespérer du malade. 3°. Que la principale crise de cette maladie, celle qui doit être la plus favorable, la plus avantageuse, qui doit hâter, accélérer & déterminer la guérison, est la sueur universelle qui est excitée par les frictions mercurielles aidées des remèdes antiphlogistiques ou antispasmodiques.

Observations de M. Le Jau.

Le 20 juillet 1771, M. le Jau, médecin furnuméraire de l'hôpital militaire de Lille, fut mandé au château du Petit-Thouars, pour donner ses avis à quelques personnes qui avoient

été mordues ou blessées par un loup enragé le 12 juin précédent. Il n'y avoit aucun doute sur la nature de la maladie; de douze personnes qui avoient été mordues ou blessées par ce loup, sept étoient déjà mortes hydrophobes malgré les bains de mer, & un remède que l'on regarde comme spécifique contre la rage dans l'abbaye de Fontevault, mais qui n'eut aucun succès, non plus que le secret possédé par des habitans d'un bourg nommé Roziers, qui est entre Saumur & Angers. Il restoit cinq blessés qui furent tous mis dans le château du Petit-Thouars. M. le Jau ne vit sur ces cinq blessés que trois qui eussent un besoin absolu de remèdes, les deux autres n'ayant point été infectés par la salive du loup. De ces trois, il n'en traita que deux. La dame du château renvoya le troisième chez ses parens, & cet infortuné périt enragé dix jours après. Des deux malades qui lui furent confiés, l'un étoit une femme de quarante-cinq ans qui avoit eu trois blessures, une cicatrisée qui s'étendoit depuis le haut du pariétal gauche jusqu'à l'oreille; une seconde à la joue gauche qui suppuroit encore, & une troisième au petit doigt. Son imagination étoit singulièrement frappée par la perte de sa sœur & de sa fille que la rage venoit d'enlever. Le second malade étoit une fille de dix-huit ans. Elle avoit deux morsures profondes au-dessous de l'oreille droite, dont une n'étoit pas encore guérie, & plusieurs autres morsures le long du

col.

col. Avant l'arrivée de M. le Jau, ces deux malades avoient fait quelques remèdes. On les avoit saigné & émétisé, elles avoient pris du petit-lait & des lavemens pour calmer l'irritation que leur avoient causé les remèdes de Fontevrault & de Roziers. M. le Jau a ordonné sur le champ les frictions mercurielles & des bains tempérés. La première semaine elles reçurent trois frictions. L'intervalle entre les autres frictions fut plus considérable. Leur nombre fut porté jusqu'à sept en vingt-un jours. La pommade mercurielle étoit camphrée, & on en a employé quatre gros à chaque fois. Tous les jours, matin & soir, elles prirent un bain excepté le jour de la purgation. La salivation parut vers la troisième friction. Les deux malades furent purgées dans le commencement avec les pilules mercurielles, & sur la fin avec des minoratifs. Le 18 août elles étoient entièrement guéries, & s'en retournèrent chez elles. La première malade avoit éprouvé avant le traitement quelques élancemens dans les plaies, elle avoit de plus une douleur de tête continue, & étoit privée du sommeil. La seconde, outre un mal de tête opiniâtre, la tristesse, les yeux égarés, & un sommeil interrompu par des rêves sinistres, ressentoit des élancemens dans ses plaies qui étoient un peu plus élevées, & avoient une couleur d'un rouge extraordinaire. Mais tous ces symptômes cédèrent en partie à une saignée du pied, & furent entières.

rement dissipés par la continuation des bains, dès que la salivation fut établie.

Au mois de mai 1773, mademoiselle de Gonne a employé la même méthode sur deux bergères qui avoient été mordues par un loup enragé. Ces deux filles furent traitées dans son château du Petit-Thouars, sous la direction de M. Linacier (a).

Observations de M. Masars de Cazeles.

Le 24 mars 1772, près du moulin de S. Meu, un loup enragé étoit aux prises avec Catherine, fille du meunier Cabanes; elle étoit déjà blessée à la cuisse & très-profondément au bras lorsque son pere, que le hasard rend spectateur de ce combat, accourt au secours de sa fille; le loup se dresse, ils luttent face à face; mais Cabanes ne peut mettre en fuite l'animal féroce qu'après avoir été mordu cruellement à la tête sur le coronal & sur le temporal. Une demi-heure après le même loup va porter l'effroi au village d'Herepian. Le berger Griffet, âgé de quatorze ou quinze ans, est le premier qu'il attaque; il le mord aux deux bras, à la tête & lui déchire la joue jusqu'au menton, qu'il hache;

(a) Voyez le *Mémoire* envoyé par M. le Jau à la Société royale de médecine, & lu dans une de ses assemblées, le 22 avril 1777.

pour ainsi dire , avec les dents. Le maréchal Milhau appelé au combat par la rumeur générale s'y présente armé d'une grosse barre de fer, il est mordu à la cuisse & le sang sort de la plaie.

De l'avis unanime de la populace les quatre blessés vont trouver à Autignac un prétendu guérisseur. Le mystérieux Esculape leur fait une légère incision à l'oreille , il en exprime deux ou trois gouttes de sang , il marmotte quelques paroles dont l'imbécile crédulité fait toute la magie , il les envoie prendre des bains à la mer & leur promet une guérison certaine.

Griffet , moins persuadé que les autres , veut joindre aux bains de mer la poudre d'écailles d'huîtres & celle de Paulmier , il en prend intérieurement , il en couvre ses blessures , & sent redoubler sa sécurité à mesure qu'il entasse antidote sur antidote.

A peine vingt-un jours s'étoient écoulés que la nouvelle de la mort de Cabanes jette chez les trois autres blessés l'alarme & la consternation. Griffet est en apparence le moins agité , il compte sur l'effet des remèdes qu'il a pris , & ne voit dans la terreur dont les autres sont accablés , que la peine de leur négligence.

Le maréchal , homme fort robuste & vigoureux , en est au contraire d'autant plus ému que gendre de Cabanes , il prend plus d'intérêt au sort de cet infortuné , qu'il a les solides plus tendus , le sang plus ardent & la constitution

plus athlétique ; il passe la nuit la plus inquiète ; se leve avant le jour , va éveiller son Curé , & le prie d'un ton de voix qu'on auroit pris pour celui de la menace (tant il étoit changé) , de s'habiller & de venir lui dire la messe. Au milieu de ses plus ardentés prieres , il sent qu'il ne peut rester nulle part , il sort de l'église , & comme un phrénétique , court dans les rues & dans les champs en criant qu'il n'a fait de tort à personne & en chantant le *miserere*.

Ses amis craignent de l'aborder , il leur parle d'un air qui les épouvante. Le Chirurgien du lieu plus intrépide le fuit , l'approche , l'exhorte à venir me parler , l'assure que j'ai des moyens infailibles contre son mal , & lui promet que je le guérirai.

A ces mots Milhau s'appaise , il l'écoute , il s'arrête & se détermine à se rendre chez moi. Il avoit fait une de nos lieues de chemin à pied. Il me parut essoufflé & excédé de fatigue. Je le fis asseoir , il crachoit à chaque instant une salive écumeuse ; il avoit le sourcil hérissé , l'œil hagard , il sentoit dans l'estomac un poids & un embarras très-incommode. Ses jambes & ses bras étoient dans un mouvement presque perpétuel. Son pouls étoit fréquent , dur & plein , sa blessure étoit presque guérie , cependant je la trouvai rouge & gonflée.

Je tâche de le rassurer par tout ce que des raisons prises du lieu & des circonstances de sa blessure peuvent m'inspirer de plus consolant.

Elle étoit éloignée de la tête , elle n'avoit été faite qu'à travers la culotte où la bave de l'animal épuisée par les morsures antécédentes pouvoit avoir été déposée. Ces raisons ne lui paroissent pas convaincantes : j'ajoute que quand mon opinion ne seroit pas fondée , mes remedes le mettroient à l'abri de tout. Il m'écoute avec des mouvemens d'impatience , se leve brusquement , prend mon ordonnance en me disant qu'il n'a pas peur , me quitte & m'inspire tout l'effroi dont il prétend être débarrassé lui-même.

Le lendemain il vint me retrouver ; il s'étoit fait saigner la veille en conformité de mes avis, il avoit pris un bain , un lavement avec la décoction de courge , il avoit frotté sa plaie & les environs avec l'onguent mercuriel camphré , il avoit avalé en se couchant une émulsion narcotique camphrée précédée d'un bol fait avec le cinnabre , le musc , la poudre tempérante de Stahl , la poudre de guttete & le syrop de limon. Il s'étoit fait servir le matin , un bouillon antispasmodique rafraîchissant , il avoit bien dormi , étoit plus tranquille ; il amenoit avec lui le berger & sa belle-sœur Catherine.

Celle-ci étoit timide , elle n'osoit me parler ni me regarder , elle étoit dévorée par la tristesse la plus accablante : son pouls étoit lent & plein ; la blessure de la cuisse n'étoit pas bien considérable , quoiqu'elle eut été faite à nud ; celle du bras étoit encore profonde & douloureuse ,

& ne fournissoit , au lieu de pus , qu'une espèce de matiere ichoreuse.

Le jeune Griffet gai , riant , loquace , cependant plus inquiet sur son compte qu'il n'affecte de le paroître , se décoiffe & me fait voir les siennes ; elles étoient comme guéries , & par la comparaison qu'en fit le maréchal avec celles de Catherine & la blessure qu'il portoit lui-même : *Vous verrez , me dit-il , que ce drôle s'en tirera , quoique mordu à des endroits que vous croyez être presque toujours funestes , tandis que nous en mourrons , peut-être , malgré l'avantage du lieu.*

Je n'en augurai pas de même , & je crus Griffet perdu , tant à raison de la situation de ses blessures , qui avoient fournis au virus le moyen de se mêler plus vite & plus sûrement avec les sucs salivaires œsophagiens & gastriques , qu'à raison du tems qu'il avoit perdu pour se traiter par des remedes plus efficaces que ceux qu'il avoit employés ; je leur dis cependant qu'ils n'en guériroient pas moins les uns & les autres pourvu qu'ils exécussent ponctuellement ce que je leur avois prescrit.

Le tout ne consistoit qu'en une saignée , en frictions avec la pommade mercurielle camphrée faites tous les matins sur les plaies & aux environs couvrant de plumaceaux chargés de la même pommade celles qui seroient ouvertes ; en juleps , en émulsions narcotiques , rafraîchissans & camphrés pour l'heure du sommeil , pré-

cédés d'un bol mercuriel & antispasmodique , en lavemens froids , en bains , en petit-lait nitré , en bouillons composés avec la chair d'agneau ou de chevreau , les cuisses de grenouilles , la racine de pivoine mâle , les fleurs de *gallium* jaune , le mouron & quelques feuilles d'oranger ; je défendis en même tems le vin , les nourritures salées & épicées , l'usage de la viande ; j'ordonnai l'usage des fruits & des végétaux rafraîchissans & leur conseillai de chercher tout ce qui pourroit concourir à leur procurer des amusemens , & les détourneroit de s'occuper de leur état.

Malgré ces remèdes, ils eurent quelques nuits fâcheuses , ils se plaignoient de mal-aise , d'inquiétudes , de sueurs , de trémoussemens dans les chairs , de sentimens comme de piquures brûlantes passageres à la gorge & à l'estomac , (symptômes ordinaires de la rage prête à se développer). On y remédioit en augmentant la dose de l'onguent mercuriel , celle des narcotiques , en les faisant rester plus long tems dans le bain , & en leur faisant prendre deux ou trois lavemens froids dans les vingt-quatre heures.

Dix jours après on vint me prier de me rendre à Herepian pour voir Griffet qui , après avoir passé une nuit beaucoup plus agitée que ses compagnons d'infortune , étoit sorti le matin du bain avec effroi , tremblement & horreur de la boisson. Cet événement avoit fait l'impression la plus vive sur le maréchal & sur

sa belle-sœur. J'arrivai vers les deux heures de l'après-midi. Je trouvai Griffet dans son lit, travaillé d'une espece de hoquet convulsif, dans un état de spasme universel, ayant la respiration gênée, les mains suantes, le pouls petit, fréquent, irrégulier & ne pouvant parler qu'en sanglotant. Je voulus l'engager à boire en ma présence, il ne put jamais s'y résoudre, le seul nom de l'eau le faisoit frémir; tout ce que je pus obtenir de lui, c'est qu'il tenteroit de prendre un peu de lait qu'il aimoit beaucoup; il en avala peut-être une cuillerée, mais avec un tel soulèvement d'estomac, qu'il pensa en être étouffé. Il prit sans peine un bol fait avec deux grains de laudanum & un grain de camphre qui lui procura du repos sans le faire dormir.

Le soir on profita de ce calme pour le mettre dans le bain. Il y avoit consenti à condition qu'on couvriroit l'eau de maniere qu'il ne put pas la voir. Au seul contact de ce liquide, il fit des cris horribles, tremoussa de tout son corps, courut se mettre dans son lit, en menaçant de mordre ceux qui s'approcheroient.

L'orage un peu dissipé, il pria qu'on l'attachât: je voulus lui faire reprendre du laudanum, il n'en voulut pas, sous prétexte que rien ne pouvoit plus passer par le gosier, il chanta les litanies, & reprenoit ceux qui faisoient *chorus* avec lui, lorsqu'ils se trompoient; il tâcha de consoler ses parens sur sa destruction prochaine, & mourut quelques heures après dans un nouvel

accès de rage, en écumant, en crachant & en mordant ses draps. C'étoit le trente-troisième jour de sa blessure.

Le maréchal ainsi que sa belle-sœur ignoroient cette mort, mais le premier, impatient de sçavoir des nouvelles de Griffet, vint me joindre dans la rue pour me prier de trouver bon qu'il l'allât voir avec moi. Je l'en dissuadai. Le lendemain il entra dans la maison du mort lorsqu'on s'y attendoit le moins, & demanda où il étoit. Les parens, que j'avois fait prévenir, lui répondirent que sa situation s'étant améliorée, ils l'avoient envoyé chez un de ses cousins à une campagne appelée la Bastide, pour tâcher de le distraire & lui chercher des sujets de dissipation; il eut d'autant moins de peine à le croire, qu'il ne vit dans leur contenance aucune expression de deuil, & qu'il n'imaginoit pas que si Griffet étoit mort, on l'eut enterré sitôt, à la sourdine, pendant la nuit, & sans sonnerie.

Le jour suivant il va le demander à la Bastide, on lui dit qu'il est parti pour un village voisin, & on ne lui fit l'aveu de sa mort que lorsqu'on l'eut jugé, lui & sa belle-sœur, entièrement quittes de péril, entièrement rassurés sur leur sort, & lorsqu'ils eurent cessés tous remèdes. J'avois eu l'attention de les leur faire continuer pendant un mois, ayant soin de diminuer la dose des narcotiques à mesure que leur cure prenoit de la consistance, que leur sommeil de-

venoit plus tranquille ; j'avois d'abord employé le laudanum en substance , ensuite la teinture anodyne , & je finis par le syrop de pavot.

La mort de Griffet ne fit sur eux d'autre impression que celle que peut produire l'amitié , le droit de voisinage , & la conformité des maladies ; ils remercièrent des sages précautions qu'on avoit prises de la leur cacher (*a*), & ils n'ont cessé depuis de vaquer à leurs affaires & de jouir de la plus parfaite santé (*b*).

Le 21 août 1776, M. Baudot, médecin à la Charité-sur-Loire, dont j'ai déjà parlé, envoya à M. de Clugny, alors contrôleur-général, des observations sur la rage & une méthode aisée pour la prévenir. Je vais donner l'extrait de son mémoire. Dans tous les cas de blessures simples, légères & superficielles, (toutes aussi dangereuses que les profondes),

(*a*) On doit avoir les plus grandes attentions pour les personnes qui ont été mordues par des animaux enragés. Nombre d'exemples prouvent que la rage s'est développée même au bout d'un tems considérable , chez plusieurs de ces infortunés , par les propos indiscrets & imprudens qui leur ont été tenus. Voyez l'histoire du jeune marchand de Montpellier, vu par Chirac ; celle de Robert de Chambourigaud ; celle d'Elisabeth Bryant ; celle de l'enfant dont parle M. Guillemeau, Journ. de Méd. mars 1773 , p. 231 , &c. , &c.

(*b*) Cette observation est prise d'un excellent Mémoire sur le traitement de la rage, lu par l'auteur à l'Académie royale des sciences de Toulouse en 1774.

il fait appliquer pendant douze heures un emplâtre vésicatoire, après quoi, il fait faire tous les jours, matin & soir, des lotions d'eau chaude & ensuite d'huile d'olives chauffée, sur la plaie & les parties environnantes pendant un demi-quart-d'heure. Cette opération finie, le blessé frotte lui-même la plaie & les environs avec un gros au plus d'onguent mercuriel camphré; il fait répéter tous les deux jours cette friction, le soir par préférence, pendant douze jours. Cette dose est pour les adultes, on la diminue à raison de l'âge & du tempérament.

Dans les cas où les blessures sont plus considérables, il fait pratiquer des scarifications plus ou moins profondes, emploie un digestif simple, & du reste suit le traitement ci-dessus décrit. Par cette méthode simple, dont il a banni les émétiques, les purgatifs, les alexipharmiques, soit en boisson, soit en lavemens, même les saignées, excepté dans les cas où la rage est déclarée, ce savant médecin a préservé d'hydrophobie tous les malades qui se sont présentés à lui depuis plus de trois ans.

Observation de M. Baudot.

L'observation suivante, qui est consignée dans le mémoire de M. Baudot, mérite d'être rapportée.

Le chien de Pierre Champion, métayer du Petit-Minier, paroisse de Vieil-Maunay, élec-

tion de la Charité, généralité de Bourges, est devenu enragé le 18 mai 1775. Il a tué une truie dans un village voisin, est revenu au domaine, y a blessé plusieurs pièces d'aumaille; deux vaches & un taureau avoient entr'autres des plaies très-apparentes; il s'est jetté sur la femme de son maître, âgée de quarante-cinq ans, & l'a blessée à la cuisse gauche à travers ses jupes & sa chemise. M. Baudot fut appelé, & il employa sa méthode ordinaire; cette femme passa les huit premiers jours dans un état de grande tranquillité; mais le 26 mai, neuvième jour de sa blessure, elle sentit à la partie blessée la plus grande démangeaison, éprouva en même-temps des frémissemens dans tout le corps, & des mouvemens irréguliers dans les extrémités supérieures & inférieures, sur-tout du côté blessé, avec un sentiment de pesanteur à la région de l'estomac, qui fut bientôt suivi de transport & d'insomnie pendant toute la nuit. Le lendemain M. Baudot la trouva tranquille en apparence, cependant ayant les yeux troublés & se plaignant de frémissemens dans tout le corps; elle avoit la langue vermeille, & le pouls bien réglé. Il fit pratiquer sur le champ d'amples scarifications dans la vue d'ouvrir une issue au virus engagé sous les cicatrices; il fit ensuite saigner la malade; dans la nuit qui suivit ces opérations, la malade fut encore agitée, mais beaucoup moins; les mouvemens irréguliers des membres & les frémissemens

continuerent. Le lendemain 28, M. Baudot fit réitérer la saignée, & prescrivit un bol de laudanum avec le camphre à prendre tous les soirs pendant huit jours : on continua les lotions d'eau chaude & d'huile d'olives, ainsi que les frictions mercurielles; le calme a insensiblement reparu, les frémissemens, les mouvemens involontaires ont cessé par degrés, & après quinze jours la malade a recouvré la santé, quoiqu'elle ait eu l'occasion prochaine d'avoir de l'effroi.

M. Baudot fit traiter en même-temps par le sieur Hubert, artiste vétérinaire, les trois pièces d'aumaille dont les blessures étoient apparentes; elles ont été préservées : celles qui avoient été blessées sans apparence de plaie & qui n'ont point été traitées, moururent de la rage.

Observation de M. Oudot.

M. Oudot, médecin & notre correspondant à Besançon, nous a communiqué une observation qui a été lue dans l'assemblée du 17 décembre 1776. Elle a été insérée depuis dans le Journal de M. l'abbé Rozier; mais comme les conclusions que M. Oudot en a tirées ne sont pas les mêmes que celles de M. Mauduyt & les miennes, nous allons rapporter le fait tel qu'il est dans le mémoire de M. Oudot, & nous en terminerons le récit par les réflexions

que nous fîmes dans le temps, en qualité de commissaires.

« Dans le courant de février 1762, un chien
 » enragé parcourut les environs de Besançon
 » & mordit cinq personnes, dont quatre hom-
 » mes & une femme. Cette dernière m'ayant
 » fait appeller à l'instant même, je ne perdis
 » point de temps, & commençai dès-lors le
 » traitement qu'on a coutume de faire en pa-
 » reille circonstance, & tel enfin qu'il vient
 » d'être publié par le gouvernement. Je fis
 » même pousser les frictions mercurielles jus-
 » qu'à la salivation que j'entretins pendant
 » quelques jours, parce que cette femme ayant
 » été mordue en différens endroits du bras &
 » de l'avant-bras, à l'instant où elle sortoit du
 » lit, temps où elle n'avoit que sa chemise
 » pour tout vêtement, je présurai qu'elle
 » avoit dû recevoir une quantité considérable
 » de virus. La morsure fut très-violente, puis-
 » que l'animal du dernier coup de dent qu'il
 » donna, enleva au biceps un morceau de
 » chair large comme un écu de six livres.

» Une plaie de cette espèce me persuadant
 » que j'avois à combattre beaucoup de virus,
 » je n'hésitai pas de recourir à tous les moyens
 » connus. Afin de multiplier les secours, je
 » me déterminai à joindre au traitement mer-
 » curiel, les bains dans l'eau salée, & l'usage
 » du mouron à fleurs rouges. L'infusion de
 » cette plante entroit dans la boisson ordinaire

» de la malade ; elle en prenoit d'ailleurs tous
» les jours trois gros en substance, & j'en
» faisois appliquer sur la plaie. Le traitement
» fut suivi pendant trois semaines au moins,
» & j'eus soin d'entretenir pendant plus de
» quarante jours l'écoulement de cette plaie,
» que je ne me déterminai à faire cicatrifer que
» lorsqu'il ne me fut plus possible de douter de
» la guérison de cette femme, c'est-à-dire,
» dès que son sommeil ne fut plus interrompu
» par des songes effrayans (a), & que les
» symptômes légers d'hydrophobie qu'elle
» éprouva furent calmés.

» Pendant le temps du traitement, je m'in-
» formai de l'état des autres personnes qui
» furent mordues par le même chien, & j'ap-
» pris qu'elles étoient mortes dans le paro-
» xysme d'une rage bien caractérisée ; ce qui
» me prouva que le chien qui avoit mordu
» ma malade étoit vraiment enragé.

» Le traitement fini, cette femme, qui pour
» lors jouissoit en apparence de la meilleure
» santé, reprit ses occupations ordinaires, &
» ne les interrompit que pour faire un voyage
» de dévotion dont elle revint bien portante.
» Sa santé se soutint de même pendant quatre

(a) Dans le commencement de la maladie, cette femme avoit des songes effrayans : elle s'imaginoit qu'elle faisoit des chûtes dans l'eau, & qu'elle étoit poursuivie par des chiens ou des loups enragés.

» mois, & ne parut se déranger qu'à l'époque
 » de la visite d'une de ses amies, qui dans
 » l'intention de la flatter, lui témoigna com-
 » bien elle étoit réjouie de la retrouver entiè-
 » rement guérie; elle lui rappella en même-
 » temps tous les risques qu'elle avoit courus,
 » & n'oublia pas de lui dire que tous ceux
 » qui avoient été mordus par le même chien
 » étoient morts enragés huit à dix jours après
 » cet accident.

» Cette femme qui, jusqu'alors avoit tou-
 » jours douté que le chien fût enragé (parce
 » que jamais ni moi, ni le chirurgien qui la
 » pansoit, n'avions voulu en convenir devant
 » elle), fut vivement affectée de ce qu'elle
 » venoit d'entendre : ses craintes se renouve-
 » lèrent, & dès-lors elle tomba dans une espèce
 » d'accablement qui l'obligea de se mettre au
 » lit. Elle me fit d'abord avertir : je lui trouvai
 » le pouls dans l'état naturel, n'ayant ni fièvre,
 » ni douleur quelconque, ne se plaignant que
 » d'accablement, bâillant à tout instant, &
 » paroissant fort ennuyée de tout ce qui l'en-
 » vironnoit. Ces symptômes, plus embarrass-
 » sans que faits pour éclairer la conduite d'un
 » médecin, me déterminèrent à attendre que
 » la maladie fût mieux caractérisée. Le len-
 » demain, elle fut à peu-près dans le même
 » état; mais elle se plaignoit de plus de
 » ressentir des douleurs dans le bras qui avoit
 » été mordu. Instruit de ce nouvel accident,

» ma première idée fut de penser qu'il pou-
 » voit bien se faire que la rage se renouvelât :
 » pour m'en assurer, je demandai à la malade
 » si elle buvoit ? elle me répondit *non* d'un
 » ton assez ferme ; que d'ailleurs elle n'avoit
 » pas soif, & qu'il étoit inutile que je la
 » tourmentasse sur cet objet. Je n'insistai pas
 » davantage ; mais comme je cherchois à me
 » rendre certain de son état, en la quittant
 » je la priai de boire devant moi un peu
 » d'eau & de sirop, ce qu'elle me refusa
 » d'abord ; & s'y étant enfin déterminée,
 » lorsqu'elle voulut approcher la liqueur de
 » sa bouche, elle me fit un signe d'horreur
 » qui m'annonça clairement qu'elle étoit hy-
 » drophobe.

» Les accidens de cette maladie secondaire
 » augmentèrent très-rapidement. Le troisième
 » jour, elle s'épouvanta singulièrement de tout
 » ce qui ressembloit à la peau d'un animal ;
 » elle pria qu'on ne vînt point auprès d'elle
 » avec un manchon, & fit très-exactement fer-
 » mer les rideaux de sa chambre, disant que
 » le grand jour la faisoit cruellement souffrir.
 » Le quatrième, il lui prit envie de mordre
 » ceux qui l'entouroient : elle ne pouvoit plus
 » soutenir l'éclat d'une très-foible lumière qui
 » répandoit de la clarté dans sa chambre, &
 » mourut enfin le cinquième jour de sa mala-
 » die.

» Les tristes conséquences qu'on peut tirer

» de cette observation , semblent annoncer
 » que tous les remèdes connus jusqu'à pré-
 » sent pour guérir la rage ne sont que de
 » foibles palliatifs , capables d'embarrasser le
 » virus hydrophobique , & peu faits pour le
 » détruire , puisqu'au moindre effet de l'ima-
 » gination il reprend toute son activité , &
 » paroît sévir avec plus de force qu'auparavant.
 » J'ajouterai à ces réflexions peu consolantes
 » pour l'humanité , que peut-être nous aurions
 » déjà découvert contre cette cruelle maladie
 » des remèdes plus puissans , si les succès ap-
 » parens de ceux qui sont déjà connus , n'eussent
 » pas fait naître une espèce de sécurité qui , je
 » pense , a ralenti les recherches & les tenta-
 » tives des savans. Il seroit cependant bien à
 » desirer qu'ils s'en occupassent encore , &
 » qu'en calmant toutes nos craintes sur cet ob-
 » jet , ils parvinssent à rendre raison de l'effet
 » de l'imagination sur le virus hydrophobique ,
 » & à faire connoître pourquoi il est de nature
 » à s'assimiler si difficilement à nos humeurs ».

*Réflexions sur l'Observation de M. Oudot , & sur
 les conséquences qu'il en a tirées.*

Nous pensons que l'observation de M. Oudot
 tend au contraire à prouver l'efficacité de la
 méthode qu'il a employée. En effet , les autres
 personnes qui avoient été mordues par le même
 chien , périrent pendant le traitement que M.

Oudot faisoit à sa malade. Quatre mois après ce traitement qui dura quarante jours (ce qui fait en tout plus de cinq mois depuis l'accident), la malade n'éprouva aucun mal-aise ; il est donc probable que si les frictions eussent été continuées plus long-temps, que les plaies eussent été entretenues pendant quelques mois, cette femme eût été complètement guérie. Le virus hydrophobique n'étoit pas totalement détruit ; le récit indiscret que l'on fit à la malade, a suffi pour le développer : mais n'étoit-il pas encore temps de le détruire, en r'ouvrant les plaies, en les faisant suppurer, en donnant de nouvelles frictions à grandes doses, &c ? Enfin nous continuons d'être persuadés que le mercure a non-seulement la propriété de suspendre, mais même de détruire le virus hydrophobique ; & nous pensons que dans les plaies considérables & multipliées, toutes les fois qu'il y a lieu de soupçonner qu'il a pénétré une grande quantité de virus, il faut, pour parvenir à la guérison radicale, prolonger le traitement, & entretenir pendant très-long-temps la suppuration des plaies.

Observations de M. Ehrmann, doyen du collège des médecins & physiciens de la ville de Strasbourg.

Au mois de janvier dernier (1778), M. Ehrmann, membre distingué de la Société

royale de médecine, nous a envoyé les observations suivantes.

Le fils d'un nommé Pierre Boch, bourgeois & fabricant de pipes, âgé de quinze ans, avoit été mordu à un doigt par un petit chien, le 6 novembre 1777. Il ne fit aucune attention à cet accident, n'imaginant pas que cette morsure pût avoir des suites. Quatre jours après le chien mourut, étant devenu auparavant perclus des deux pattes de derrière. L'enfant ne sentoit aucun mal, & sembloit se bien porter. Le 6 décembre, il fut conduit à l'hôpital des bourgeois, parce qu'on s'aperçut qu'il avoit des mouvemens convulsifs, & qu'il faisoit des grimaces & des contorsions. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, la rage se déclara, les symptômes de cette maladie allèrent toujours en augmentant; l'aversion pour le blanc & pour toute boisson se manifesta, & il périt le lendemain à six heures du soir, après avoir été pendant vingt-quatre heures dans ce triste & pitoyable état. M. Ehrmann se transporta chez les parens de cet enfant & chez le nommé Alexis Rachel, gagne-petit, auquel ce chien appartenoit : il apprit que l'enfant avoit couché, mangé & bu avec ses parens, & qu'on s'étoit servi indistinctement des mêmes vases, jusqu'au moment où la maladie s'étoit déclarée. Le chien avoit plusieurs fois léché les lèvres du gagne-petit, & sa femme en avoit été mordue à l'index assez fortement pour qu'on apperçut un trou dans l'ongle qui péné-

troit bien avant dans la chair. M. Ehrmann jugea à propos de traiter par la méthode des frictions & par le mercure pris intérieurement, le père, la mère & les trois frères de cet infortuné, ainsi que le gagne-petit & sa femme : il leur procura à tous une forte salivation ; & le 26 janvier 1778 tous ces pauvres gens étoient dans le meilleur état, au point que ce savant médecin les regardoit comme totalement préservés de la rage.

En 1764, M. Ehrmann avoit déjà vu le succès de cette méthode, sur cinq enfans mordus d'un chien enragé. Ils furent préservés de cette funeste maladie, tandis que la mère qui avoit refusé tout secours, périt de la rage. *Voyez* la thèse de M. Hagg, citée plus haut.

En 1769, le nommé Matthieu Freitag, garçon menuisier, natif de Petitepierre, ayant été mordu par un chat enragé, & ayant déjà des symptômes de la rage, fut transporté à l'hôpital de Strasbourg. On l'a traité de la même manière que ci-dessus, & quoiqu'il ait refusé de boire pendant huit à neuf jours, il a été guéri & est sorti de l'hôpital en parfaite santé.

Le 19 décembre 1777, un jeune homme, fils d'un cordier nommé Metz, fut blessé par un chien décidément enragé. Son médecin, M. Corvinus (le même qui avoit vu les cinq enfans dont on vient de parler), a employé la même méthode : on a scarifié sur le champ la partie mordue, on y a ensuite appliqué les vé-

ficatoires; & quoique le mercure n'ait agi que par les selles, M. Ehrmann se croit en droit d'affurer que la rage ne se manifesterà pas.

La fille qui soignoit le premier jeune homme mort de la rage à l'hôpital, a eu l'imprudencè d'essuyer la salive de ce malheureux avec ses doigts, & quelquefois avec son mouchoir : cette fille est devenue tout à coup rêveuse, triste & mélancolique, pleurant & riant successivement, & par intervalles. Le médecin de l'hôpital, M. Milhau, vint sur le champ trouver M. Ehrmann pour lui faire part de ce triste accident, dont on craignoit les suites avec raison. Cet fille se plaignoit de suffocations momentanées, & d'une incommodité dans le gosier, qui lui procuroit une sensation semblable à celle de la strangulation. Elle buvoit cependant sans peine, mais d'autres signes non équivoques d'une rage imminente déterminèrent MM. Milhau & Ehrmann à lui faire donner les frictions : M. Marchal, chirurgien, en prit soin, & le 11 janvier 1778 elle fut délivrée de tous ces symptômes.

M. Ehrmann termine ses observations par quelques réflexions. Il pense que le venin si formidable & si pernicieux de la rage, réside surtout dans la salive, & qu'en conséquence il faut avoir soin de provoquer au plus vite une sécrétion abondante de cette liqueur; ce qu'on obtient par une salivation accélérée. *Plurima exempla asserti veritatem sufficienter probant & illustant.*

On recommande, on prône & on divulgue bien des spécifiques contre cette maladie : les gazettes en sont remplies. De ce nombre sont le mouron à fleurs rouges, le musc, la poudre de Paulmier, les scarabés ou vers de mai, l'étain avec le mithridate, le *lichen cinereus terrestris*. On raisonne différemment sur leurs vertus ; *sed frustra laborat & hïc ratio, experienciã reclamante*. Ces remèdes tant vantés ne sont pas assez efficaces pour la plupart, & quelquefois trop tardifs quant à leurs vertus, tandis qu'il s'agit du plus prompt secours dans ces terribles maux,

Ce savant médecin finit par faire des vœux pour que le mercure soit toujours la base du traitement de la rage, pour que la méthode des frictions soit répandue & divulguée partout : l'humanité, ajoute-t-il, semble le demander ; par ce moyen on sauvera bien des malheureux. Personne n'est plus en état de dicter des loix pour le traitement de la rage, que M. Ehrmann, qui, pendant le cours d'une pratique brillante de quarante-quatre ans, a eu occasion de voir quantité d'exemples d'infortunés attaqués de cette maladie.

Ces observations ont été imprimées depuis peu par un arrêté & décret des magistrats de la ville de Strasbourg, composant le collège de santé (a) ; mais M. Ehrmann en a ajouté

(a) Voyez l'instruction concernant les personnes mor-

une nouvelle qui confirme l'avantage de la méthode des frictions & des préparations mercurielles dans les accidens occasionnés par la morsure des chiens enragés.

Le 3 mars 1778, le nommé Stutter, pauvre gardien âgé de quarante-trois ans, & un garçon de dix-sept ans, fils d'un payfan nommé Hendler, l'un & l'autre habitans de Bettenhofen, village à trois lieues de Strasbourg, furent mordus par un chien enragé, les morsures qu'ils reçurent tant aux cuisses qu'aux mains & aux doigts, étoient assez profondes; le même chien mordit aussi un cordonnier de Gamsheim près dudit Bettenhofen, nommé Lipp, âgé de trente-trois ans. Ils furent traités tous les trois sous ma direction par le sieur Mafské de la manière suivante :

On les évacua d'abord par des pilules de mercure dulcifié; les plaies furent lavées avec une eau salée, profondément scarifiées, imprégnées de la poudre des cantharides & couvertes d'emplâtres vésicatoires qui dépaffoient de beaucoup la plaie. Le soir du jour de l'évacuation on donna à chacun trois grains de panacée mercurielle en forme de pilules; le lendemain pour hâter la salivation on employa les frictions à la dose de deux gros d'onguent

dues par une bête enragée. Strasbourg, Jean-François le Roux, 1778, in-12 de 16 pages.

Napolitain saturé, & on fit boire au malade une suffisante quantité de décoction d'orge; par ce moyen la suppuration des plaies & la salivation furent bien établies le quatrième jour. Le cinquième au matin on observa dans le plus jeune une chaleur forte & sèche, il étoit très-agité, & malgré une soif ardente, il refusoit toute boisson; les frictions furent redoublées, ce qui augmenta la salivation jusqu'au soir; alors le malade but copieusement, & eut un peu de tranquillité, on continua d'entretenir la salivation jusqu'à ce que l'intérieur de la bouche & du gosier commençassent à s'exulcérer; on avoit fait observer à ces malades la diète la plus sévère, & toute leur nourriture ne consistoit qu'en mets légers & de facile digestion, tels que décoction de riz, crème d'orge & soupe au lait. Après une suffisante salivation & une suppuration de quatre semaines, on les purgea de temps en temps avec la rhubarbe & la manne, les plaies se fermèrent, on finit par ordonner aux convalescens pour nourriture le lait coupé avec des eaux minérales; & tous trois, après beaucoup de souffrance, ont recouvré leur santé qui s'est soutenue jusqu'à présent.

M. Ehrmann a publié le traitement suivant, page 14 du même ouvrage. Aussi-tôt qu'une personne aura été mordue par un animal enragé, on brûlera la plaie pour la faire suppurer, on scarifiera profondément la partie

affectée, on la couvrira ensuite d'un emplâtre vésicatoire qui dépasse les bords de la plaie; il faut avoir soin de l'entretenir ouverte le plus long-temps qu'il sera possible; s'il n'y a encore aucune marque qui prouve que le venin ait déjà gagné le sang, on continuera de chercher à prévenir son effet par les moyens suivans :

On ordonne au malade quelques bains domestiques tièdes; si le malade est pléthorique, on lui fait une saignée; s'il est âgé, il prendra un demi-gros de pilules mercurielles laxatives, & continuera deux jours de suite; on lui fera ensuite des frictions.

On prend une demi-once de mercure que l'on broie avec de la térébenthine de Venise ou d'Alsace, autant qu'il en faut pour incorporer le mercure; on y ajoute une demi-once ou six gros de saindoux: on frotte d'abord la plaie avec cet onguent, puis les jambes, les cuisses, & le troisième jour on étend les frictions jusqu'aux aines, faisant en sorte que l'onguent se trouve consommé dans les trois jours; le troisième jour on donne au malade, matin & soir, trois grains de panacée mercurielle ou de sublimé doux formé en pilules avec de la mie de pain: on continue ainsi jusqu'à ce que la salivation se déclare, & on l'augmente ou on la diminue suivant les circonstances; mais si l'on remarque dans le malade quelques accidens de nerfs comme tristesse, inquiétude, mouvemens con-

vulsifs, on se servira de la poudre suivante, & on la prescrira une ou deux fois par jour suivant les circonstances.

Prenez de cinnabre d'antimoine, ou de cinnabre artificiel, dix grains; de musc, six grains; de camphre, quatre grains; d'opium, un grain,

Faites une poudre que l'on donnera dans une infusion sudorifique. Si l'usage du mercure pris intérieurement & extérieurement, n'occasionnoit ni salivation, ni selles, il n'en faudroit pas moins le continuer encore quelques jours, & dans ce cas on auroit recours aux saignées, aux vomitifs & aux purgations, mais toujours d'après le conseil du médecin; si malgré l'usage de ces remèdes, la maladie empirait, & qu'il survint des accidens considérables, tels que l'horreur de l'eau, on la traiteroit comme une maladie inflammatoire, on redoubleroit les frictions, principalement sur le col & sur la poitrine, on réitéreroit les saignées, on se serviroit de remèdes rafraîchissans, tels que les acides, le nitre.

Autres Observations communiquées

par M. Ehrmann.

Une servante nommée Regine Settfamin, native de Brumath & âgée de quarante ans, fut mordue à Illkirch le 1 août 1778, à huit heu-

res du matin par un chien enragé (*a*). La plaie, qui étoit à deux pouces au-dessus de la malléole externe du pied droit, avoit un pouce de largeur & ne saignoit pas considérablement. La malade mit sur le champ le pied dans de l'eau tiède pour laver exactement sa plaie & alla consulter M. Moseder, médecin célèbre de Strasbourg. M. Moseder fit sur le champ scarifier la partie lésée & les parties voisines. On appliqua sur les plaies un large emplâtre vésicatoire. On prescrivit à la malade la tisane nitrée & du petit-lait pour boisson, & un lavement pour le soir. Les règles parurent pendant la nuit, ce qui empêcha de la purger; mais pour ne pas perdre de tems, M. Moseder lui fit prendre tous les matins pendant les quatre jours que les règles durèrent deux grains de panacée mercurielle formés en pilules avec de la mie de pain, ce qui purgea doucement la malade & quatre à cinq fois. Après la cessation des règles la malade fut purgée avec deux onces de manne, & prit le soir une pilule mercurielle. Elle prit ensuite pendant deux jours une pilule matin & soir. Comme elle en fut toujours purgée légèrement sans éprouver la moindre disposition à la salivation, M. Moseder lui fit faire des frictions avec l'on-

(*a*) Ce chien avoit mordu à Illkirch tous les animaux qu'il rencontroit, de quelque espèce qu'ils fussent, cochons, chiens, canards, oies, &c.

guent mercuriel , en lui faisant continuer une fois seulement par jour l'usage interne du mercure. Après la première friction que M. Lobstein , chirurgien de cette ville lui administra , la salivation commença à se manifester , & fut parfaitement établie par la troisième. La suppuration de la plaie fut entretenue pendant quinze jours. La salivation continua pendant trois semaines sans que la malade ait éprouvé le moindre accident. Lorsque la salivation fut terminée la malade fut purgée avec de la manne , elle se baigna ensuite pendant huit jours avec de l'eau tiède , & prit pendant quinze jours , tous les matins , du lait de vache coupé avec de la tisane d'orge. Depuis ce tems elle n'a éprouvé aucune espèce d'incommodité , & elle jouit de la santé la plus parfaite.

Un garçon de cinq ans , fils du nommé Louis Jourdain , fut mordu à la main par un chien enragé le 28 mai (1778). Un médecin donna des conseils très-sages , mais qui ne furent pas suivis. On s'en rapporta au bourreau de la ville , qui traita l'enfant. La plaie fut guérie , l'enfant parut se bien porter jusqu'au 21 juillet , terme où ce calme trompeur fut suivi de l'hydrophobie , tous les remèdes échouèrent , & l'enfant périt avec les plus horribles symptômes qui accompagnent cette maladie. L'aïeul , la grand-mère & la mère du malade s'étoient servis du même lit & de la même vaisselle que lui jusqu'au moment où la rage s'étoit déclarée , on

leur administra les préparations mercurielles intérieurement & extérieurement, & ils jouissent aujourd'hui d'une santé parfaite. M. Becker, chirurgien juré de Strasbourg, eut soin de cette famille.

Un mercénaire nommé Jacques Kaufmann, âgé de quarante ans, fut mordu à l'avant-bras gauche le 28 de mai (1778) par un chien enragé. Le pansement méthodique de la plaie, les préparations mercurielles données à l'intérieur à la dose de quatre grains par jour provoquèrent une douce salivation, & il fut préservé de tout accident. M. Mafské, chirurgien de Strasbourg, traita ce malade.

Le 28 de juin (1778) Martin Walter, âgé de quarante-six ans, habitant du village de la Ruprechts-au, fut mordu par son cheval dans le doigt du milieu. Cet homme avoit tout à craindre de sa morsure. Il sçavoit que sa bête avoit été mordue par un chien enragé trois semaines auparavant. M. Mafské le traita de la manière suivante. La plaie fut entretenue dans une suppuration continuelle; l'usage de la panacée mercurielle & des frictions pendant un mois (tems que l'on a cru suffisant pour expulser tout le virus hydrophobique) mirent le malade dans un état qui lui laisse espérer de n'avoir plus rien à craindre (a).

(a) Une preuve que le cheval de Martin Walther,

Le 25 du mois d'août (1778), la fille d'un journalier nommé Jean Gatz , âgée de neuf ans, fut mordue à l'épaule gauche , tandis qu'elle étoit assise sur la terre. Le chien qui la mordit étoit enragé. M. Mafské lui fit prendre chaque jour deux grains de panacée mercurielle ; ce médicament ne procura son effet que par les felles ; mais cette fille n'a éprouvé aucun des accidens qu'elle avoit à redouter & s'est bien portée depuis.

Au mois d'août (1767), un chien courant dans les rues mordit dans sa course une bourgeoise qui travailloit sur la porte de sa maison. Cette femme effrayée envoya sur le champ chez M. Dolde son médecin , & chez M. Becker son chirurgien. Elle éprouvoit quelques douleurs. M. Becker trouva effectivement une morsure à la cheville du pied marquée très-distinctement des dents de l'animal. Il trouva impossible de brûler la plaie à cette partie trop

étoit atteint de la rage, est, que lorsque le bourreau lui présentoit de l'eau sur une planche par une petite lucarne, il se démenoit, se heurtoit la tête contre la creche, mordoit tout ce qu'il pouvoit attraper, se déchiroit lui-même la poitrine & le ventre au point de perdre tout son sang: la même scène se renouvelloit à l'aspect des corps blancs, au moindre mouvement, à la moindre agitation dans l'air. Lorsque cet animal fut mort, l'étable fut abbatue entièrement, la boiserie brûlée, la terre qu'il fouloit fut travaillée, & il fut enterré à six pieds de profondeur.

dépourvue de chair , il scarifia la partie bleffée , & y appliqua des ventoufes pour en tirer une fuffifante quantité de fang , puis il la couvrit d'un emplâtre véficatoire. Après ces remedes externes on administra les préparations mercurielles tant intérieurement qu'extérieurement pour provoquer la falivation que l'on entretint pendant quelque tems. On finit par évacuer la malade , qui jouit aujourd'hui d'une parfaite fanté.

Le chien fut gardé chez le bourreau qui voulut à diverfes fois le laiffer courir ; mais M. Ehrmann l'en empêcha & lui enjoignit de le garder à l'attache jufqu'à nouvel ordre. Dans la troifieme femaine la rage fe déclara par tous fes fymptômes , & le bourreau fut obligé de le tuer.

Dans le même tems Valentin Pfeiffer , mefureur de bled , fut mordu au tendon d'Achille par un chien enragé : il fut traité de la même manière , & avec le même fuccès , par MM. Ziegenhagen & Kobelt , chirurgiens de Strasbourg.

Observations de M. Marchal, envoyées à la Société Royale de Médecine.

Le 28 juillet dernier (1778), le nommé George Metzger bourgeois , marchand farinier de cette ville , ayant été mordu de fon propre chien , qu'il craignoit être attaqué de la rage ,
recourut

recourut sur le champ à M. Ehrmann, médecin physicien de la ville, qui jugea qu'il étoit absolument nécessaire d'employer vis-à-vis dudit Metzger les remèdes les plus efficaces connus contre la morsure des bêtes enragées. En conséquence m'ayant adressé le malade pour lui porter les secours qui dépendoient de mon état, j'ai voulu d'abord examiner par moi-même les symptômes qui pouvoient prouver que le chien étoit atteint de la rage. J'appris, par le compte exact qui me fut rendu, que le chien dédaignoit également les alimens & la boisson, fuyoit la présence des hommes, méconnoissoit son maître, devenoit furieux & se jettoit sur toutes les bêtes qui s'offroient à sa rencontre, qu'il en avoit même mordu une vingtaine, enfin qu'il portoit la queue & les oreilles absolument pendantes, signes qui, joints à plusieurs autres qu'il est inutile de rapporter, ne me laissèrent plus douter qu'il ne fût atteint de la rage.

Je fis d'abord de profondes scarifications sur la morsure, qui se trouvoit à l'avant-bras, j'appliquai ensuite les ventouses, j'impreignai de cantharides, & couvris toute la plaie d'un emplâtre vésicatoire qui débordoit de tous côtés. Le lendemain de l'accident (29), je fis prendre un demi-gros de pilules mercurielles, & un bain sur le soir. Le 30 j'ordonnai un second bain avec trois grains de mercure doux à prendre le matin & autant le soir. Le 31, je lui fis prendre un troisième bain & sur le soir une friction au

bras de trois gros d'onguent mercuriel composé avec parties égales de mercure crud & de sain-doux, je pansai la plaie avec un digestif simple, ce qui procura une ample suppuration. Le 1^r août, je fis prendre soir & matin trois grains de mercure doux, & je pansai la plaie (attendu qu'elle avoit diminué en suppuration) avec l'onguent basilicum mêlé à la poudre de cantharides. Le 2 je fis une friction aux jambes avec même quantité d'onguent mercuriel, & je me servis du digestif simple pour panser la plaie qui suppueroit bien. Le 3, je fis prendre les pilules. Le 4, le malade reçut une friction. La salivation commença à se former. Le 5, je réitérai les pilules & j'y ajoutai un gargarisme émollient & adoucissant; la salivation étoit alors abondante. Le 6, la salivation étoit si copieuse que je tins le malade sans rien prendre, lui recommandant seulement de boire beaucoup d'une tisane que je lui avois prescrite dès le commencement de son traitement, & de continuer à se gargariser. Je cessai l'usage des frictions à cause de l'abondance de la salivation, je fis continuer seulement, jusqu'au 24, quatre grains de mercure doux. Le 25, je commençai à purger de trois jours en trois jours jusqu'à la cessation de la salivation. La plaie a suppuré jusqu'au 26 qu'elle s'est entièrement cicatrisée. Le malade a été heureusement rétabli, & a été à l'abri des accidens funestes qu'il n'auroit certainement pas évité sans ce traitement.

Une pauvre fille , pensionnaire de l'hôpital , ayant été mordue à la main le 1^r août par un chat inconnu & si furieux qu'on fut obligé de l'assommer avant que l'on ait pu se convaincre s'il étoit enragé ou non , employa , par ordre de physiciens de la ville & des médecins de l'hôpital , les remèdes indiqués dans l'observation précédente. Elle est dans la santé la plus parfaite , & n'a essuyé aucun des symptômes qui ont fait périr misérablement plusieurs de nos concitoyens qui avoient négligé mal-à-propos de se faire soigner après avoir été mordus par des animaux suspects & inconnus.

Observations de M. Bonafos de la Société Royale de Médecine de Paris , Médecin consultant des camps & armées du Roi & des hôpitaux de Perpignan , Professeur & Doyen de la Faculté de Médecine dans l'Université de la même ville , Proto-médecin du Roussillon.

Dans le mois de mai 1778 , un chien enragé fit beaucoup de ravages dans différentes campagnes du Roussillon , il mordit plusieurs bestiaux qui moururent enragés , il mordit aussi en différens endroits plusieurs personnes qui ayant négligé de faire des remèdes essentiels , sont mortes de la rage.

Un payfan , habitant d'un village appelé *Truillas* , éloigné de Perpignan d'environ deux lieues , fut mordue par ce chien. Victime d'un

préjugé enfanté par la superstition & l'ignorance , il se confia à un de ces hommes qui en imposent au peuple , en s'annonçant comme doués d'un don du ciel qui leur donne la vertu de dissiper & d'éteindre le venin de la rage avec leur souffle & moyennant quelques prières qu'ils marmotent. (Ces gens sont appelés , en Roussillon , *Saludadors de santa quiteria*. Ils sont ordinairement Espagnols). Celui-ci ne manqua pas de donner les plus grandes assurances de guérison au malade ; il fit tous les signes de croix accoutumés , prononça les prières d'usage , & souffla sur les plaies faites par l'animal enragé. Mais malgré tous les prestiges du *Saludador* le venin de la rage ne tarda pas à se développer , & l'imposteur , voulant couvrir sa honte & sa confusion , finit par empoisonner le malade pour abréger ses souffrances , & terminer plus promptement ses jours.

Le 25 du même mois , le sieur Bosch , marchand mangonier , établi à la ville de *Thuir* , petit bourg de Roussillon , homme d'un tempérament sec & nerveux , ayant été promener à la campagne , pour ses affaires , fut mordu par le même chien , lui & l'âne qu'il montoit. Le sieur Bosch reçut plusieurs morsures sur la partie externe de la main gauche & sur le corps. L'âne fut mordu à la cuisse & dans quelque autre endroit. Ce marchand , fort effrayé , se rendit sur le champ chez lui , d'où il étoit éloigné d'environ un quart de lieue ; il fit beau-

coup faigner ses plaies, les bassina avec de l'eau-de-vie & du sel ammoniac. Quelques jours après il vint à Perpignan me consulter sur son accident; il étoit d'autant plus alarmé qu'il sçavoit que les bestiaux & différentes personnes qui avoient été mordues par ce chien étoient morts enragés. Je tâchai d'abord par le rassurer en lui certifiant qu'il ne risquoit rien, pourvu qu'il mît en usage les remèdes que je lui conseillerois. Comme il me dit que ses plaies avoient beaucoup figné, & que je vis qu'elles commençoient à suppurer, je lui recommandai de dire à son chirurgien d'entretenir la suppuration pendant longtems, de panser les plaies avec l'onguent basilicum, & de faire tous les jours aux bords & aux environs des plaies des frictions avec la pommade mercurielle; je lui conseillai d'aller prendre quelques bains à la mer, & je lui ordonnai des frictions sur toutes les parties du corps avec de fortes doses d'onguent mercuriel. Cet homme promit de faire tous les remèdes prescrits, à l'exception des frictions sur le corps, pour lesquelles il avoit la plus grande répugnance, par la crainte que cela ne l'empêchât de sortir & de vacquer à ses affaires. Alors je me déterminai à lui conseiller de faire usage de la solution de sublimé corrosif dans l'eau-de-vie, à raison de demi-grain de sublimé sur une once d'eau-de-vie; je lui ordonnai de prendre tous les jours une cuillerée de cette solution le ma-

tin & une autre le soir , de boire beaucoup d'eau de fontaine claire , ou de décoction de racine de guimauve , de ne se nourrir que d'alimens doux & de facile digestion , & de s'abstenir de tout ce qui seroit salé , poivré & épicé. Le sieur Bosch a continué pendant quatre-vingt jours consécutifs l'usage de la solution de sublimé corrosif. Il prit aussi pendant plusieurs jours de la poudre d'écailles d'huîtres , que quelque autre personne lui avoit conseillé. Après une très-longue suppuration toutes les plaies se sont cicatrisées parfaitement , & le malade n'a jamais ressenti la moindre menace d'hydrophobie. Il vient presque tous les jours à Perpignan ; je lui ai parlé encore en dernier lieu le 23 novembre , il est dans une santé parfaite ; il m'a dit seulement qu'à la suite du long usage du sublimé , il s'étoit trouvé affoibli , & qu'il avoit eu beaucoup de peine à reprendre ses forces. Je lui ai conseillé de prendre tous les matins , pendant quelque tems , du lait de chèvre ou du lait de vache.

Lorsque le sieur Bosch vint me consulter , il étoit si fort occupé de lui-même qu'il ne me parla pas de son âne , il se contenta de l'aller faire baigner à la mer & de lui faire prendre de fortes doses de poudre d'écailles d'huîtres , suivant le conseil qu'on lui avoit donné ; mais les précautions furent inutiles , l'animal devint bientôt enragé , & on fut obligé de le tuer. J'aurois désiré avoir été informé dans le temps ,

des morsures faites à cet animal , j'aurois fait cautériser ses plaies avec un fer rouge , & j'aurois tenté tous les moyens curatifs.

Un autre homme appelé Saignas, demeurant à Perpignan , fut mordu dans le même tems , & par le même chien , au bras & à l'avant-bras ; il est vrai que ce fut à travers ses habits, il vint me consulter par le conseil du sieur Bosch ; il a exécuté les mêmes remèdes , & a observé le même régime de vie , il a été également préservé de la rage , n'a pas eu la moindre menace d'hydrophobie & se porte très-bien.

Un médecin de mes amis m'a raconté qu'étant à la campagne , il avoit été appelé pour visiter un homme qui avoit été mordu par un chat enragé ; il le trouva dans le dernier degré de la rage , ayant beaucoup de fièvre , & dans l'état le plus violent & le plus triste. Il le fit saigner, lui fit donner des lavemens , des anti-spasmodiques , &c ; & quoiqu'il vît le malade dans un état désespéré , il ordonna qu'on lui fit de fortes frictions avec l'onguent mercuriel (ce à quoi il eut beaucoup de peine de déterminer le chirurgien qui soignoit le malade) ; l'effet de ce remède fut cependant si prompt , qu'il fit cesser l'horreur de l'eau. Le malade but sans peine ni répugnance les liquides qu'on lui présenta ; il mourut cependant bientôt après par l'effet des inflammations gangréneuses qui s'étoient formées dans différens viscères. Ne peut-on pas présumer que si le mercure n'avoit pas

été appliqué si tard, on auroit sauvé cet infortuné ?

Observation
de M. Fothergill.

On trouve l'observation suivante dans les *Recherches de médecine*, faites par une société de médecins de Londres, 1776, in-8°, pag. 195 & suiv. Cette observation, qui est la 19^e, est de M. Fothergill, docteur en médecine, membre de la Société royale de Londres & de celle de médecine de Paris.

Charles Bellamy, âgé de quarante ans, fut mordu à la jambe par un chat, le 14 février, 1774 : l'animal a été tué sur le champ ; mais auparavant il avoit aussi mordu à la jambe la servante de cet homme. Tous deux prirent le remède d'un charlatan : ce remède avoit beaucoup de réputation pour préserver de la rage. Le 7 juin le maître commença à se plaindre d'une douleur qu'il ressentoit au genou droit ; le 16 du même mois, il eut recours à M. Fothergill.

Ce médecin trouva le malade tranquille, mais il avoit le visage pâle : il éprouvoit de la difficulté à avaler, lorsqu'il vouloit boire ; il avoit été agité pendant toute la nuit, sans pouvoir dormir, & avoit eu des sueurs continuelles ; il étoit tourmenté d'une soif ardente, & lorsqu'il buvoit son thé, il ressentoit de l'angoisse, & n'avaloit qu'avec beaucoup de peine. M. Fothergill lui conseilla de tremper quelques morceaux de pain dans la liqueur qui lui seroit la plus agréable & de l'avalier ; ce qu'il fit avec moins de difficulté. Par ce moyen

il appaisoit sa soif; & il ne prit pas d'autre aliment jusqu'à la fin de ses jours.

Son pouls frappoit trente pulsations pendant une minute, il étoit dur; la peau étoit très-ardente & la langue sèche; le malade urinoit peu, il se plaignoit de contraction au scrotum; les urines étoient suivies d'un flux de semence; le ventre étoit libre au commencement de la maladie.

Charles Bellamy n'avertit pas M. Fothergill de la morsure que le chat lui avoit fait le 14 février: il avoit oublié cet accident, la plaie n'ayant pas tardé à se fermer.

Le médecin fit tirer six onces de sang du bras, & ordonna un bol fait avec un scrupule de cinnabre naturel & demi-scrupule de musc, pour prendre de quatre en quatre heures.

Le soir les symptômes étoient les mêmes, le malade avoit de plus une grande difficulté de cracher, & beaucoup de peine à arracher la salive épaisse attachée à sa gorge. Le pouls étoit prompt, dur, inégal; la contraction du scrotum continuoit, ainsi que le flux involontaire de semence après l'émission des urines, quoiqu'elles fussent peu abondantes: le sang que l'on avoit tiré, n'avoit aucun signe d'inflammation; le serum étoit très-jaune.

M. Fothergill ordonna des lavemens répétés, & des bains d'eau tiède. Il enjoignit de faire rester le malade dans le bain le plus de temps qu'il seroit possible. Les lavemens étoient composés d'eau & de lait. On devoit ajouter un gros de

poudre de Doow dans le troisième ou quatrième lavement *. Au sortir du bain, le malade devoit se frotter lui-même les jambes & les cuisses avec deux gros d'onguent mercuriel. On lui recommanda aussi d'avalier ce qu'il pourroit de nourriture humectée.

Le 17 juin, les lavemens avoient produit leur effet. Tant que le malade avoit été dans le bain, il n'avoit senti aucun mal. On avoit continué les lavemens & les frictions, mais il y avoit peu de soulagement, & le malade étoit dans un état plus fâcheux hors du bain. Il n'avoit pas eu de sommeil; l'agitation étoit continuelle, quoique sans délire, son visage étoit égaré, & annonçoit son misérable état. Il commençoit à saliver; la salive étoit moins visqueuse; la langue étoit humide, mais pâteuse; le pouls étoit plus irrégulier: il n'y avoit plus de rétraction du scrotum, plus d'émission de semence; la difficulté d'avalier persistoit, & le malade ne pouvoit sommeiller.

On ordonna 1°. la saignée du bras, le malade étant debout sur les pieds: 2°. le bain, & au sortir du bain, le lavement avec un gros de poudre de Doower: 3°. les frictions avec une

* Composition de la Poudre de Doow, d'après la *Pharmacopée d'Edimbourg*, édit. de 1774, in-8°.

℞ *Tartari viriolati* ℥ IV ʒ.

Opii.

Rad. Ipekakuanhæ trit. } ana ʒ ʒ.

Misceantur & terantur. Fiat Pulvis accuratè.

demi-once d'onguent mercuriel (ces frictions devoient être faites par le malade) : 4°. un scrupule d'extrait d'opium, partagé en vingt pilules : le malade devoit en prendre trois au sortir du bain ; & deux d'heure en heure, jusqu'à ce qu'il pût dormir : mais il refusa de prendre les pilules, commença à délirer, sans insulter les assistans, ni chercher à leur faire du mal ; les forces diminuèrent, & pendant la nuit il mourut d'une manière tranquille.

Le chat enragé avoit mordu la servante avant le maître. La morsure faite au maître avoit été guérie promptement, & il n'en avoit eu aucun soin. Il n'en fut pas de même de cette fille. Sa jambe enfla, elle se mit dans les mains d'un chirurgien. La plaie ne put guérir, alors elle entra dans un hôpital de la ville, la plaie continua de couler jusqu'au mois d'août qu'elle se cicatrifa. Cette fille est depuis ce temps en bonne fanté.

D'où il suit, dit M. Fothergill, que les indications qu'il y a à remplir après la morsure d'un animal enragé, sont 1°. de laver la plaie pour en ôter le virus : 2°. de l'agrandir par le moyen du cautère actuel, ou par le fer : 3°. de la conserver ouverte par tous les moyens possibles & pendant long-temps : 4°. de donner tous les remèdes antispasmodiques ci-dessus décrits, pour diminuer les spasmes affreux qui accompagnent cette cruelle maladie.

*Observations sur la rage par M. Vaughan ,
Médecin à Leicester , traduites de l'anglais
& communiquées par M. Hallé, notre confrère.*

Première
Observation.

Un jeune homme fort & vigoureux , âgé de 14 ans , fut amené à l'hôpital de Leicester le 16 novembre 1773 , il avoit été mordu un mois auparavant à la joue gauche par un chien de chasse enragé. La blessure étoit large , mâchée & avoit donné beaucoup de sang. Le lendemain le malade avoit été à la mer dans laquelle on l'avoit plongé dans toute la rigueur du traitement prescrit dans ces occasions. Il fit en même temps usage d'un remède prétendu infallible*. Au sortir de ce bain , on couvrit la blessure d'un emplâtre agglutinatif. En un mois cette blessure fut guérie presque en entier. Il n'en restoit qu'une petite partie longue d'un pouce , large d'un dixième de pouce , & la guérison augmentoit chaque jour , enfin tout étoit disposé à une bonne & entière cicatrice.

* (Ce remède étoit la poudre connue sous le nom d'Ormskirk , & suivante par M. Heysham)

Le dimanche , avant son entrée à l'hôpital , il éprouva les symptômes suivans. 1°. Serrement des tempes , 2°. douleur de tête , 3°. manque d'appétit. Depuis son accident il avoit bien dormi pendant la nuit , mais sans éprouver le même délassement qu'à l'ordinaire.

Le lundi suivant , le serrement de tempes est augmenté , le mal de tête est plus fort , le dégoût plus considérable , le malade commence

à ne pouvoir plus avaler. Il avoit passé la nuit sans dormir, fatigué, & mal à son aise. Il resentoit à l'estomac une chaleur bouillante qui remontoit à la gorge.

Le mardi, jour de son entrée à l'hôpital, il fut saigné le matin, il avoit eu de la peine à avaler son remède prétendu infallible. La matinée étoit fraîche, le malade se plaignoit d'être suffoqué par l'air. Pour en modérer la fraîcheur & l'empêcher de parvenir à sa gorge, il appliquoit un mouchoir à sa bouche; la vue des mares d'eau qu'il rencontroit fréquemment dans les rues en venant à l'hôpital, le faisoit tomber dans des agonies effrayantes. Il est d'une sensibilité extrême. Son pouls est mol, inégal, & manque de la fermeté ordinaire dans l'état de santé. La respiration est égale, libre; il n'y a pas de chaleur extraordinaire à la peau, point de soif. Ses yeux ont un aspect frappant, propre aux enragés, c'est un regard farouche mêlé de crainte qu'il est difficile d'exprimer, & qu'on ne peut se rappeler sans une certaine peine. L'iris avoit pris une teinte orangée, la pupille étoit très-dilatée, le sang avoit du corps, étoit d'une couleur brillante tel qu'il est dans la plus parfaite santé. On demande au malade s'il n'a point de penchant à mordre, s'il n'éprouve aucune douleur, s'il n'a pas la tête troublée, les sens agités; il répond non, mais d'un ton plaintif. On met devant lui un bassin d'eau, il se détourne avec horreur, se frappe violemment

le scrobicule du cœur, pousse des hurlemens affreux accompagnés d'un ris fardonique qui occupe les muscles de la joue & du visage. On lui ordonne de se coucher après avoir avalé le bol suivant. *Prenez de musc un scrupule, d'extrait d'opium deux grains.*

Pour avaler il fixe les yeux sur le médicament pendant quelque temps, l'applique à sa bouche, l'enfonce aussi loin qu'il peut vers le fond de la gorge, quand il y est parvenu la déglutition se fait avec peu ou point de difficulté, & il témoigne sa joie d'avoir ainsi réussi. Pour se coucher, quand il se met sur le dos, il éprouve la même sensation que quand l'air froid souffloit sur lui; alors il s'élançe en avant pour se remettre sur son séant, & quand il y est sa peine est bientôt dissipée.

On ordonne :

1°. Un bol fait avec de musc quinze grains, de turbith minéral un grain, d'extrait d'opium cinq grains. Ce bol doit être pris de trois en trois heures.

2°. Une friction avec une once d'onguent mercuriel sur les épaules & les vertèbres cervicales.

3°. Une embrocation sur la gorge avec de teinture d'opium deux onces, de vinaigre de saturne une demi-once; cette embrocation devoit être renouvelée aussitôt qu'elle seroit sèche. Mais quoi qu'on n'employât qu'un linge imbibé de cette liqueur, & qu'on couvrit les yeux du

malade , il tomboit en convulsion aussi-tôt qu'on l'appliquoit sur la gorge. C'est pourquoi on fut obligé d'y substituer l'emplâtre suivant.

Prenez d'extrait d'opium une demi-once , de camphre en poudre trois gros , de confection de Damocrate six gros.

Le malade rendit un demi-septier d'urine citrine , il la regardoit sans peine lorsqu'elle étoit dans un pot de terre noire ; mais si on la lui présentoit dans un verre , il tomboit dans ses convulsions.

A deux heures. Il reprit ses médicamens avec moins de peine , il pouvoit voir à une certaine distance un pré couvert d'eau. Il étoit consolé , & on parvint aisément à lui faire prendre une demi-douzaine de bouchées de pain & de beurre. On tenta de lui faire avaler de l'eau , il la vit avec moins de peine. Il en mit promptement une gorgée dans sa bouche , & la garda en serrant ses lèvres avec ses doigts , mais ce ne fut pas sans efforts ; il fut impossible de l'engager à répéter cet essai. La chaleur bouillante de son estomac étoit à peine sensible , il disoit qu'elle étoit évidemment diminuée depuis la friction , à laquelle il attribuoit tout ce soulagement. Toutes les fois que le spasme revenoit , on observoit que l'urine ne sortoit qu'avec effort , & que la verge étoit en érection.

A cinq heures. Il reprit ses médicamens avec aussi peu de difficulté , mais deux heures après , son agitation & ses craintes recommencèrent ,

il parloit beaucoup & très-haut ; on l'appaisoit en le reprenant doucement , il demandoit à boire , & sa liqueur favorite étoit la petite bière. On lui donna du pain qu'on y avoit trempé ; la peine qu'il avoit à avaler étoit devenue plus grande , on essaya de lui donner de la bière même , avec toutes les précautions nécessaires , mais à peine touchoit-elle son gosier que toutes ses convulsions se renouvelloient avec violence.

A huit heures du soir , ce fut avec beaucoup de peine qu'il reprit ses médicamens.

A neuf heures. Tout étoit évidemment augmenté. Il étoit plus féroce , crachoit à tous momens beaucoup de salive écumeuse , sautoit hors du lit , demandoit continuellement à boire , il n'avoit aucun penchant à mordre , aucune envie de se jeter sur les assistans , il arrachoit les poils de ses couvertures. La difficulté d'avalier augmenta quand il fallut prendre cinq grains d'opium sans musc ni turbith. On fit une nouvelle friction avec une once d'onguent mercuriel. On lui administra un lavement avec suffisante quantité de bouillon de mouton , & une demi-once de teinture d'opium. Mais rien n'arrêta les progrès du mal.

A onze heures , le trouble étoit excessif. Il commençoit à vouloir courir , mais on l'arrêtoit en lui parlant. Il éprouva des regorgemens de l'estomac sans vomissemens. La salive épaisse, colante occasionne en petit , lorsqu'il veut l'avalier , les mêmes effets que la déglutition des liquides.

liquides. Les gardes & quelques assistans s'étoient imaginés de l'étouffer sous les couvertures. On le fit mettre en liberté. Dans cette extrémité son bras saigné s'étoit r'ouvert. La face étoit rouge, la respiration haletante; il étoit baigné de sueur, il ne montrait point toutefois d'envie de mordre. On lui donna une forte dose d'extrait d'opium pour changer son agitation en assoupissement, & retarder les progrès du mal: on la lui fit avaler avec peine.

Depuis ce temps jusqu'avant deux heures du matin, son inquiétude fut fort diminuée. Il s'agitoit souvent, parloit peu, se plaignoit d'une odeur très-désagréable, qu'il disoit sortir de sa blessure, qui cependant n'avoit subi aucun changement depuis le commencement de la maladie, & il étoit le seul qui s'apperçut de cette puanteur.

A deux heures du matin, ses yeux avoient perdu cette férocité mêlée d'épouvante, & étoient demeurés fixes. Il eut quelques intervalles de repos. Bien-tôt après, les pieds & les mains se refroidirent. Le pouls étoit intermittent & irrégulier. Il survint une violente convulsion, elle fut suivie d'une abondante évacuation de salive écumeuse venant du gosier. Cette salive occasionna un étranglement subit qui étoit près de mettre fin à cette scène cruelle, si cet accident n'eut été détourné par les soins des assistans, & le malade sembla en marquer de la reconnoissance. Peu après, la respiration parut s'at-

rêter , & on observa un spasme ou une convulsion cynique. Cette contrariété d'action dans les muscles produisit le plus horrible assemblage de traits.

Il faut remarquer que dans les dernières heures de sa vie , il cessa de demander à boire ainsi qu'il avoit toujours fait ; mais il demandoit perpétuellement à manger.

Ouverture du cadavre.

Ayant mis à nud les muscles du bas-ventre , on y apperçut la même couleur que dans l'état de santé. Les fréquentes saignées & la maladie ne l'avoient pas altéré. Vers le scrobicule du cœur la peau étoit noire , & il y avoit une légère élévation dans cette partie qui avoit été tant de fois & si violemment frappée par le malade. Tous les viscères du bas-ventre étoient dans une parfaite intégrité , nullement distendus par le sang , & nullement décolorés. L'estomac étoit sans aucune marque d'inflammation ; il contenoit une chopine de matière demi-fluide , formée en partie par les alimens , dont presque rien n'avoit passé le pylore , en partie par les médicamens , ainsi que le démontrait évidemment l'odeur. Le foie , entierement sain , n'étoit pas gorgé de sang. La vésicule n'étoit point distendue par la bile. Elle étoit à moitié pleine , & contenoit un peu d'air. Les intestins étoient vuides. Les viscères du thorax étoient entierement exempts des traces de la maladie. Le diaphragme n'étoit point altéré , il n'y avoit

rien d'enflammé à l'œsophage , au voile mobile, à la gorge , au larynx , au pharynx , à la glotte.

Un jeune homme de 25 ans , maigre , usé II^e Observa-
tion. par les travaux les plus rudes de l'agriculture , reçoit d'un chien enragé une blessure légère au premier doigt de la main gauche. Cet accident arriva en 1775 , au mois de septembre , un vendredi à midi. *Le mardi suivant* , pleine lune , on le conduisit à la mer où il fut plongé dans toute la rigueur. Il but aussitôt après de l'eau de la mer pour se purger , & le fut fortement. La blessure avoit saigné d'abord abondamment & à plusieurs reprises pendant son travail , elle se guérit pendant qu'il étoit à la mer : il n'en fut point incommodé depuis.

Le mardi six juin suivant , dans l'après-midi, il éprouva une douleur dans la main & le bras , que l'on attribua à la fatigue du jour & à un rhumatisme auquel ce jeune homme étoit sujet. Il alla se baigner le soir à la rivière sans crainte & sans inconvénient.

Le mercredi matin , ayant passé la nuit sans dormir, il se plaignit d'une indisposition; mais il alla à ses travaux ordinaires ; il mangea d'abord du pain & du beurre , & but du thé sans crainte & sans répugnance.

Dans le courant du jour , il but plusieurs verres de différens liquides pour étancher la soif qui le tourmentoit. *Le soir* , il fut pris d'un vomissement qui dura toute la nuit , & jusqu'au *jeudi onze heures* , il rendoit tout par haut à

mesure qu'il le prenoit. Le vomissement cessa pour lors, & fut suivi d'une aversion générale pour les liquides, dont la vue seule l'affectoit violemment. Les yeux annonçoient la présence de l'hydrophobie, le malade se plaignoit d'une chaleur qui lui montoit de l'estomac à la gorge. Celle-ci étoit chargée d'une salive épaisse & écumeuse, qu'il crachoit de temps en temps avec effort. Quelquefois il se levoit subitement de sa chaise (car il ne pouvoit se tenir couché) se plaignant d'être suffoqué, & accusant une douleur sous le cartilage *ensiforme*, auquel il appliquoit fortement la main, ainsi que le premier malade. Dès que le spasme recommençoit, il souhaitoit ardemment l'air frais qui ne manquoit jamais de renouveler ses tourmens; ce que faisoit aussi une serviette mouillée appliquée sur la gorge. On lui demanda de laver la bouche avec de l'eau fraîche; il n'y consentit qu'avec peine, & à la vue du verre d'eau qu'on lui apporta, ses convulsions recommencèrent avec un ris sardonique dans les muscles de la face. On fit la même tentative en lui couvrant les yeux, mais ce fut avec les mêmes symptômes effrayans. Les solides ne produisoient pas tout-à-fait le même effet. Il pouvoit mâcher du pain; mais il paroissoit avoir grand soin de ne pas laisser le morceau toucher la partie postérieure du gosier, & quand il essayoit de l'avalier, il éprouvoit la même chose qu'à la vue de l'eau, mais en un degré moindre jusqu'à

ce que le morceau fût entré dans l'œsophage : car alors il passoit sans peine dans l'estomac.

L'humanité empêcha de continuer ces expériences ; la contenance du malade manifestoit la plus grande tristesse ; ses yeux étoient farouches & annonçoient en même-tems de l'épouvante. La pupille étoit dilatée comme dans l'*amaurosis* la plus complete. L'iris n'avoit point changé de couleur comme dans le premier malade. La peau étoit fraîche , le pouls lent & foible ; il avoit de fréquens rapports , mais qui ne le soulageoient point. Il urinoit sans difficulté , mais par intervalles & en petite quantité. La respiration étoit libre & égale , si elle n'étoit pas interrompue par l'air frais , par la vue d'un fluide, ou par le passage de ce même fluide par la gorge. Il entendoit bien ; il n'éprouvoit , disoit-il , aucune douleur que celle du cartilage xiphoïde. Il sentoit très-bien l'accroissement de ces symptômes , prévoyoit le danger de sa situation , paroïssoit fort déconcerté de ce qu'on ne lui donnoit pas de remède qui pût prévenir le retour de ses maux , déclarant qu'il ne pouvoit plus vivre si on ne le soulageoit pas. Il ne marqua point d'opposition pour un bain chaud qu'on lui avoit préparé , ni pour un lavement purgatif qu'on lui donna au sortir de l'eau. Ce lavement procura une évacuation ; on en donna un second dans lequel on mit quatre onces d'huile , & une demi-once de teinture d'opium. On frotta la gorge avec quatre gros d'onguent bleu le plus

fort, & on la couvrit ensuite avec un cataplasme de cumin, auquel on ajouta une demi-once d'extrait d'opium. On fit une embrocation sur l'estomac avec une demi-once d'esprit de sel ammoniac, dix gros d'huile d'olive, six gros d'huile d'ambre, & dix grains de laudanum, mêlés ensemble. On fit en même tems une friction sur le dos & les épaules avec deux onces d'onguent mercuriel très-fort. Pour exciter plus de salivation, ce malade reçut par la bouche la fumée d'un gros de cinnabre jetté à différentes reprises sur les charbons, enfin il prit toutes les quatre heures un bol fait avec quinze grains du meilleur musc, trois grains de thurbith minéral, & quatre grains d'extrait d'opium.

Les symptômes s'accrurent au point qu'on ne put espérer qu'il survécût quelques heures. Il s'étoit trouvé soulagé par le bain & par la friction mercurielle; mais il mourut à dix heures de nuit. La blessure n'avoit subi aucun changement pendant tout ce temps.

IIIe Obser-
vation.

Le 29 août 1778, après-midi, M. Vaughan alla voir un enfant qui avoit été mordu. Il étoit assis. Sa contenance étoit sérieuse, ses yeux étoient noirs & fixes; mais son regard n'avoit rien de farouche. Il avoit été mordu au poignet par un chat un mois auparavant. Il en portoit la marque sans ulcère, & sans la moindre apparence d'inflammation.

La veille (le 28) vers le milieu du jour, il se plaignoit d'une douleur dans la partie mordue

qui remontoit le long du bras vers la tempe du même côté; aussi-tôt après il sentit de la répugnance & de la difficulté pour avaler. (Le 29) on mit devant lui une tasse pleine d'eau, il se détourna avec trouble, & avec un sanglot douloureux tel qu'on l'éprouve lorsqu'on se plonge peu à peu dans l'eau froide. On voulut appliquer un linge mouillé à la gorge; mais il résista de toutes ses forces, & son agitation annonçoit le redoublement de ses maux. Quand il n'étoit pas ainsi troublé, la respiration étoit libre, égale, si ce n'est qu'il soupiroit souvent. Le pouls étoit foible, irrégulier, intermittent, la chaleur de la peau naturelle, il n'y avoit pas de soif, le malade entendoit bien, répondoit à propos, mais d'un ton plaintif & touchant.

En général ces malades répondent avec justesse & réflexion, & tout ce qu'ils demandent, ils le demandent avec un air touchant, particulièrement ce pauvre enfant. On lui prépara un bain chaud. La vue de ce bain lui causa de l'émotion. Il donna des signes de répugnance & de crainte qu'on vainquit par la persuasion; on l'y plongea; le premier attouchement de l'eau augmenta ses sanglots & sa répugnance; il s'appaîsa bientôt & dit qu'il se trouvoit beaucoup mieux; mais cette peine recommençoit aussi-tôt qu'une nouvelle surface étoit touchée par l'eau; pendant ce temps, il dit constamment s'être trouvé mieux; au sortir du bain on appliqua sur la gorge un emplâtre dont la base étoit le sucre

de saturne ; on voulut essayer sans grande confiance l'efficacité des antispasmodiques métalliques ; on fit un bol avec de fleurs de zinc un grain , de cuivre ammoniacal un demi grain , de musc dix grains ; pour partager en deux doses à prendre toutes les trois ou quatre heures : les épaules & le dos furent frottés avec le liniment suivant : prenez d'onguent mercuriel fort trois gros, d'huile d'ambre égale quantité ; on lui administra au sortir du bain aussi-tôt après l'avoir mis au lit un lavement fait avec du bouillon cinq onces, de laudanum liquide trente gouttes ; on rendit l'atmosphère médicale, en brûlant de la gomme ammoniac ; *entre neuf & dix heures du soir*, il avala avec difficulté quelques bouchées de pain trempées dans le lait, soupira davantage, se leva souvent sur son séant ; à *onze heures* on lui donna les pilules. Leur vue ainsi que celle des objets que l'on approchait subitement de lui le troubla, mais les ayant poussées bien avant dans son gosier, il les avala facilement ; à *minuit* l'agitation étoit augmentée, & la face étoit rouge, il se levoit fréquemment, se plaignoit du poids de ses couvertures. Depuis *onze heures* il commençoit à parler beaucoup, en sorte qu'on pouvoit soupçonner un prochain délire ; il prit un bain chaud, un lavement avec la teinture d'opium, à la dose d'un gros ; on lui administra une friction mercurielle, qui ne lui procura pas autant de soulagement qu'aux autres malades. Il resta dans le bain deux heures,

s'y trouva bien, mais il éprouva en y entrant tous les symptômes de la première fois; à deux ou trois heures du matin, l'agitation fut plus grande, le regard farouche, les soupirs furent profonds & continuels, tous les symptômes s'accrurent; les deux lavemens qu'on lui avoit donnés furent rendus aussi-tôt, le dernier entraîna des matières dures; l'enfant se plaignit du froid, demanda à être auprès du feu, il ne put soutenir ses couvertures, les facultés intellectuelles étoient évidemment augmentées par la maladie; on lui ordonna de nouvelles pilules, avec de cuivre ammoniacal deux grains, d'extrait d'opium deux grains, de fleurs de zinc trois grains, de musc dix grains, pour prendre toutes les quatre heures; on lui administra un nouveau lavement avec une solution d'assa-fœtida dans un gros de teinture d'opium; il n'éprouva aucun soulagement; à neuf heures du matin, il demanda un bain chaud, on en prépara un avec du lait & de l'eau (ainsi que le recommande M. Fothergill); la vue du bain le troubla, il y entra cependant sans hésiter; mais quoique la chaleur fût fort modérée, il se plaignoit qu'il étoit trop brûlant; il se levoit souvent debout dans le bain; au bout d'un quart d'heure, il se sentit fatigué & demanda à en sortir.

Dès le commencement de la maladie il a toujours ressenti une douleur au scrobicule, c'étoit le principal siège de ses maux, elle s'étendoit delà le long des muscles droits. Comme les entrailles étoient gonflées, on donna un lave-

ment purgatif qui procura une selle médiocre & fit sortir des vents. On voulut tenter le remède de Vanhelfmont; il consiste à remplir une cuve d'eau froide saturée de sel; on y plongea le malade jusques par-dessus la tête, & on l'y retint jusqu'à ce qu'il cessa de se débattre; on l'en retira & on le replongea une seconde fois; on l'y retint alors jusqu'à ce que sa tranquillité fit craindre qu'il n'y mourut; alors enveloppé dans sa couverture il fut mis au lit; il fut plus tranquille qu'auparavant & resta ainsi pendant deux heures sans pouvoir cependant supporter ni la vue ni l'approche des fluides; on réitéra ces médicamens, mais l'inquiétude excessive, le délire augmenté, le pouls foible, irrégulier, intermittent, n'annonçoient rien que de triste, les yeux & l'attitude du malade lui donnoient un air plus hagard; la difficulté d'avaler n'étoit pas plus grande, & il prit aisément quelques bouchées de pain trempées dans le lait; à quatre heures après-midi, il devint intraitable, refusant tous les médicamens, il n'avoit aucune propension à mordre, à cracher, à battre, il parloit sans ordre; le pouls étoit singulièrement accéléré, & tous les symptômes visiblement augmentés; on prit alors de la salive & on l'inocula à un chien, au moyen d'une lancette qui en étoit imbibée. A huit heures, il avala des pilules de camphre & de nitre avec deux grains d'opium. A neuf heures, on lui donna plein une faucière de pain trempé dans le lait, il le mangea sans difficulté. Le pouls

étoit presqu'introuvable ; la peau étoit froide & visqueuse , cependant il se plaignoit d'une grande chaleur. *A une heure*, les yeux paroissoient élargis & entourés d'un cercle livide, la lèvre supérieure étoit couverte d'écume. La respiration irrégulière & laborieuse lui manquoit en parlant. Il mourut *avant deux heures*.

On ne trouva aucune altération dans les viscères ni dans les organes de la déglutition. Il y avoit quelques flatuosités dans les intestins, & cinq onces environ de liqueur noire dans l'estomac. Cette liqueur sentoit évidemment le camphre, devoit probablement sa couleur aux fleurs de zinc & ne conservoit aucun vestige du pain & du lait, la vésicule du fiel étoit pleine de bile, les vaisseaux du cerveau étoient peut-être un peu gorgés de sang.

Reflexions de l'Auteur sur l'hydrophobie.

Il pense que la plupart de ceux qui ont décrit l'hydrophobie, ne l'ont point vue. Il y est porté par le peu de rapport des descriptions avec la réalité. Il attribue cette ignorance des Auteurs à la crainte mal fondée d'être mordu par les malades. Car *il assure qu'il est faux qu'ils aient envie de mordre ou de battre*, même lorsqu'on emploie la force pour les plonger dans l'eau. Une autre cause de la même inconséquence pourroit être aussi dans la variété des symptômes : dans les deux premiers malades il y a une érec-

tion & une salivation qui n'existent pas dans le troisième, & leur trouble à la fin a été plus grand; mais on ne reconnoît rien dans ces malades de ce qui a été décrit dans les Auteurs. Dans les deux premiers, le premier symptôme a été la chaleur bouillante de l'estomac, accompagnée dans le second d'un vomissement cruel. Le mal se communiqua bientôt à la gorge, & aussi-tôt après vint l'horreur de l'eau.

La difficulté de la déglutition elle-même (quoiqu'en disent les Auteurs) n'est pas grande. Le malade éprouve seulement à l'extérieur & à l'intérieur une sensibilité extrême, & ce n'est pas l'œsophage, mais le gosier, qui est ainsi affecté. La vue seule & l'application des fluides & de l'air froid à ces parties, occasionne tous ces symptômes, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur & presque dans le même degré. Mais sitôt que la substance que l'on veut faire avaler, est dans l'œsophage, la déglutition se fait très-bien. Cette sensibilité est de même augmentée dans toute la surface du corps, ainsi qu'on le voit dans le troisième exemple, lorsque l'eau touchoit une surface nouvelle qui n'avoit pas encore été plongée.

La douleur du gosier n'est pas la plus continuelle ni la plus essentielle, c'est celle du scrobicule; elle est accompagnée de cette respiration singultueuse qui s'excite en nous, mais dans un degré bien moindre, lorsque nous entrons peu à peu dans l'eau froide; il faut y joindre le ris sardonique, la contraction des

muscles de l'abdomen, & cette suffocation qui semble menacer le malade d'une mort prochaine.

Du rapport de ces symptômes, M. Vaughan conclut que le mal consiste dans une sympathie particulière entre le gosier & le diaphragme qui est principalement affecté, & dans lequel le spasme le plus cruel est renouvelé toutes les fois qu'une cause quelconque agit sur le gosier. La manière dont l'urine est chassée hors de la vessie, annonce le spasme des muscles du bas-ventre.

L'indication est donc de diminuer cette sensibilité qui paroît constituer entièrement la nature de ce mal.

Il y a cela de particulier dans le poison de la rage qu'il ne laisse aucune trace de son passage, aucune inflammation dans les parties mordues. On ne découvre son trajet par aucun signe dans les vaisseaux lymphatiques qui sont entre la blessure & les glandes conglobées voisines ni même dans les glandes elles-mêmes. Au contraire les autres venins laissent des traces évidentes de leur passage. Le virus variolique en laisse dans la blessure par laquelle il a été inoculé, le virus vénérien dans les parties auxquelles il a été appliqué. D'ailleurs celui-ci après avoir été mêlé aux humeurs, est ensuite déposé évidemment sur différentes parties avec ses symptômes propres. Le venin de la vipère affecte particulièrement la partie mordue. Les flèches empoisonnées exercent leur première action sur la partie blessée, & c'est par une communication

successive, quoique très-rapide, qu'elle se répand dans toute la machine. Au contraire ici la blessure se guérit simplement & sans difficulté ; elle ne souffre aucun changement pendant tout le cours de la maladie, quoiqu'on en ait dit. Il faut avouer cependant que dans deux des exemples mentionnés, il y a eu douleur à l'endroit de la blessure, & dans celui où la joue avoit été entamée, les tempes ont souffert au commencement de la maladie, mais dans aucun la blessure ni la cicatrice n'ont subi le moindre changement.

Le temps nécessaire au développement de la rage est très-incertain, tandis que les autres poisons qui agissent sur les humeurs circulantes se déclarent bien plus rapidement.

Ce venin paroît attaquer uniquement le système nerveux. Il n'altère aucune humeur & quoiqu'on ait débité, l'haleine, ni la salive des enragés ne sont contagieuses. M. Vaughan s'est exposé plus d'une fois à l'haleine de ses malades, la nourrice de l'enfant le baisoit continuellement & recevoit son haleine sur la bouche & sur le visage, ni l'un ni l'autre n'ont été incommodés. L'inoculation de la salive de l'enfant faite sur le chien, n'a encore produit aucun effet depuis deux mois. Il suffit bien au reste que le poison de la rage agisse évidemment sur les nerfs, trouble leur action, & que sa violence en prenant un accroissement continuel parvienne à détruire le principe vital. D'après tout ce qui a été dit, il est

bien démontré, combien il est peu sûr que l'hydrophobie soit une maladie inflammatoire, ou même unie à l'inflammation des parties affectées. M. Fothergill remarquant la densité inflammatoire dans le sang de son malade a réitéré la saignée; mais cet état du sang est d'abord une marque bien équivoque d'inflammation, & ensuite cette disposition pouvoit exister avant & dans le temps même de la blessure. En général les anti-phlogistiques & les saignées ont été très-employés dans cette maladie.

Le défaut de fermeté dans le pouls, la diminution de la force vitale, & les spasmes qui frappent les yeux du médecin, laissent peu de doute sur la classe dans laquelle on doit ranger cette maladie. M. Vaughan n'hésite pas à la placer au rang des maladies spasmodiques, & ne croit pas qu'on puisse la ranger dans aucune autre classe, si on la dépouille des symptômes accidentels qui peuvent induire quelquefois en erreur les praticiens les plus éclairés & les plus attentifs. Il ne regarde la rougeur inflammatoire du gosier, si jamais elle a existé, que comme purement accidentelle. Il croit qu'elle ne doit pas détourner un sage médecin de la méthode anti-spasmodique.

L'Auteur, après la plus grande confiance dans les remèdes vantés, a été convaincu de leur inutilité par l'expérience. Il s'est convaincu, surtout, de l'inutilité de l'*ormskirk medicine*. De

vingt ou trente personnes mordues par le chien dont la dent fut fatale au premier malade, aucun, excepté lui, n'a éprouvé rien de fâcheux, & dans ce nombre plusieurs ont pris l'*ormskirk*, d'autres ont été à la mer, d'autres n'ont rien fait du tout. Toutes se sont bien portées. De là le prétendu mérite de l'*ormskirk*, ainsi que du remède de M. Georges Cobb, & des recettes de Madame Bountifull (a).

(a) M. Caleb Hillier Parry pense de même que M. Vaughan sur l'*Ormskirk*; il rapporte plusieurs exemples où ce prétendu prophylactique a été sans succès. Voyez pag. 58, jusqu'à la pag. 66 de sa Dissertation de *Rabie contagiosa*. Edimburgi, in-8°, 1778. L'*Ormskirk* est une poudre dont M. Parry donne la recette pag. 58 de son Traité.

℞. Pulveris Cretæ ʒ β.
 Boli Armenæ . . . ʒ iij.
 Aluminis. . . . gr. x.
 Pulveris Enulæ Campanæ ʒ j.
 Olei Anisi gut. v. M.

Cette recette avoit été déjà publiée par M. Jean Heysham dans sa Dissertation sur la Rage. Cette poudre est vendue comme un secret par M. Hill d'*Ormskirk*. M. Heysham en fait grand cas, il dit l'avoir analysée & il en donne la composition ci-dessus décrite. Il indique ensuite la manière de prendre ce remède. On le délaie dans une suffisante quantité d'eau avec un peu de lait, & on prend toute la dose le matin à jeun pendant six jours. Cependant comme le volume de cette dose prise en une fois pourroit fatiguer l'estomac, on peut la partager en plusieurs fois. M. Heysham conseille encore les saignées très-abondantes, l'usage fréquent des lavemens laxatifs & émolliens, l'opium à forte dose,

L'Auteur

L'Auteur recommande seulement un cautère actuel sur la partie mordue ; ou même de remplir la blessure , si elle est petite , de poudre à canon à laquelle on mettroit le feu pour déchirer , & procurer un écoulement libre & continué. Peut-être même la poudre ainsi brûlée auroit-elle quelque action sur le venin même. Il remarque au sujet des remèdes administrés dans les cas présens ,

Que l'opium donné à une dose excessive , même à un demi-gros , n'a pas paru exercer d'effet narcotique ; que les bains chauds ont eu plus d'effet , mais un effet peu durable , & sont à la fin devenus inutiles. Que l'onguent mercuriel , quoiqu'à dose considérable , n'a rien produit , non plus que le mercure pris intérieurement , ni les autres médicamens métalliques , ni le musc , ni l'assa-fœtida , &c.

L'immersion dans l'eau froide n'a eu qu'un avantage de courte durée , & quoiqu'elle ait agi si violemment sur les nerfs & le sensorium , elle n'a , en rien , altéré le fonds de la maladie.

soit par la bouche , soit en lavement , l'éther , l'alkali-volatil , le mercure , & la musique ; il pense que l'amputation de la partie mordue est le seul prophylactique certain , que le virus hydrophobique est d'une nature acide , & c'est d'après ce principe qu'il adopte la poudre absorbante de M. Hill. Il rapporte qu'il l'a administré à 26 chiens tous mordus par un chien mort enragé , & qui tous ont été préservés des suites de cette morsure.

*Observation de M. Rislez, Docteur en médecine
à Mulhausen en Alsace.*

Le 3 avril, on amena à l'hôpital un homme d'un village à une lieue d'ici ; il étoit âgé d'environ quarante ans, robuste, d'un tempérament bilieux. Il avoit été mordu trois mois & demi avant par un petit chien au bout du pouce de la main droite. On n'appercevoit alors à l'endroit mordu qu'une petite échymose d'un rouge livide sous l'ongle. Ceux qui l'amenerent, dirent que la surveille sur le soir, ils avoient remarqué les premiers symptômes de la rage, le malade ayant refusé de manger de la soupe qu'on lui présentoit à souper, & de boire. On ne fit cependant pas grande attention à ce qui se passoit, puisque le malade alla le lendemain en ville pour un procès. Mais de retour chez lui, la maladie s'étoit tellement accrue, qu'il éprouvoit une horreur complète aussi-tôt qu'il approchoit quelque liquide de sa bouche. Ses parens effrayés ne doutèrent plus de son état ; ils se rappellerent la morsure arrivée quelques mois auparavant, & que le malade n'avoit cru d'aucune importance. Lorsqu'il fut arrivé à l'hôpital, il ne put assez exprimer combien il avoit souffert en chemin des impressions de l'air, & il pria instamment que l'on fit fermer exactement la chambre pour que l'air extérieur ne pût pas y entrer. En effet, la moindre ventilation lui cau-

soit des agitations & des angoisses terribles. Le pouls étoit à peine sensible. Son esprit & son corps étoient dans une agitation singulière, il jouissoit néanmoins d'une entière présence d'esprit. On lui présenta une cruche remplie d'eau; il la saisit, la porta en tremblant à sa bouche & en prit avec effroi quelques gouttes, mais bientôt il la repoussa avec des gestes qui exprimoient vivement le désespoir dont il étoit saisi. On le fit coucher sur un sac rempli de paille, & après l'avoir attaché par une main & par un pied au plancher, on lui fit une saignée copieuse au bras, puis on lui donna un bol composé de serpenteaire, de camphre, de nitre, d'assa-fœtida & de thériaque; il l'avalâ avec des efforts terribles, on frotta le doigt mordu, la main & le bras avec l'onguent mercuriel; il y eut ordre de répéter le bol de deux en deux heures, & les frictions toutes les six heures.

A cinq heures & demie du soir, M. Rislez vint le voir de nouveau; le malade lui dit qu'il se trouvoit beaucoup mieux; en effet, il étoit plus tranquille, son pouls étoit régulier; il avoit avalé le second bol avec moins de peine, & avoit bu à différentes fois un gobelet d'eau sans beaucoup de souffrances, la poitrine étoit moins serrée; il avoit eu une évacuation; l'air renouvelé ne lui étoit plus si insupportable. Il fut interrogé sur les causes qui l'empêchoient de boire; il répondit que ce n'étoit pas qu'il ressentît de douleur dans la gorge, mais que ce

qui l'empêchoit d'avaler, étoient des idées noires & terribles qui se présentoient en foule à son esprit chaque fois qu'il approchoit quelque liquide de sa bouche. On ordonna la continuation des mêmes remèdes pendant la nuit. Tout alla assez bien jusqu'après sept heures du soir, que l'homme qui le gardoit sortit un instant. Alors, & tout-à-coup, les angoisses, les frayeurs les plus terribles vinrent s'emparer de son esprit; il crioit qu'il lui étoit impossible de rester seul: cette scène alla toujours en augmentant jusqu'après dix heures du soir que le malade périt sans avoir jamais cessé de parler raisonnablement, & invoquant continuellement la miséricorde de Dieu. Après sa mort, son visage devint tout-à-fait livide.

*Observations communiquées par M. Dupuy,
Médecin de l'hôpital-général de la Rochelle.*

I.
Observation.

Au mois de mars 1767, un soldat, dragon de la garnison de Saumur, fut envoyé à l'hôpital militaire de la Rochelle, comme le plus à portée de la mer, pour y prendre les bains; le blessé n'en put profiter, parce que, pendant tout ce mois, il régna des tempêtes qui les rendirent impraticables: ce soldat, nommé Longchamp, étoit d'une constitution forte & robuste; il avoit été mordu à la partie interne du poignet droit par un chien jugé enragé. La plaie étoit transversale & de toute l'étendue de cette

partie ; elle ne paroissoit intéresser que les végumens. M. Dupuy, qui remplissoit alors les fonctions du médecin de l'hôpital, traita ce blessé suivant les principes & la méthode de M. de Sauvages. Après un mois de ce traitement, dans lequel le mercure fut employé en frictions, la plaie étant parfaitement cicatrisée, ce soldat rejoignit sa garnison, & depuis ce tems on n'a pas appris qu'il lui soit arrivé le moindre accident.

La même année, du 10 au 22 avril, un ou plusieurs loups enragés faisant des ravages dans une étendue de dix à douze lieues de la banlieue de cette ville & au delà, blessèrent vingt-quatre personnes qui furent conduites à l'hôpital général par ordre de Monsieur l'Intendant de cette généralité ; dix-huit de ces infortunés périrent dans les accès les plus violens de la rage. Le médecin de l'hôpital étoit malade & ne put présider au traitement de ces malheureux ; quelques représentations faites par M. Dupuy, & dictées par la sensibilité & l'honnêteté, furent mal reçues ; ce médecin fut obligé d'abandonner les malades aux soins de celui qui avoit le droit de les traiter.

Le 16 décembre 1776, à Ferrière, paroisse distante de la Rochelle d'environ quatre lieues, un loup heurta dans la nuit à la porte de la chaumière du nommé Cardinau, qui n'est séparée de la forêt de Benou que par un chemin ; cet homme étoit absent ; Jeanne Falourde, sa femme, qui étoit au lit, n'ayant que ses deux plus

II.
Observation.

III.
Observation.

jeunes enfans avec elle , alla seule en chemise ouvrir la porte , croyant que c'étoit son mari qui étoit de retour ; elle fut auffi-tôt attaquée par un loup fort & vigoureux ; elle réunit le courage & la force nécessaires pour le terrasser , elle le tint collé contre terre jusqu'à l'arrivée de son fils , âgé de 12 ans , qui l'aida à le tuer ; cette femme courageuse , âgée d'environ 50 ans , fut grièvement blessée à l'avant-bras droit ; privée de tout secours , elle fut transférée le 27 du même mois à l'hôpital général de la Rochelle. Le médecin la visita sur le champ & ordonna ce qui étoit de son ressort. Le 28 on lui écrivit pour qu'il se rendît à trois heures au cachot de Jeanne Falourde : on leva l'appareil , la plaie occupoit les deux tiers de la partie inférieure latérale externe de l'avant-bras , les tendons des muscles extenseurs étoient en partie à découvert ; quoique cette plaie exhalât une assez mauvaise odeur , il n'y avoit ni gangrène ni sphacèle. Le médecin proposa de scarifier , & d'animer les bords de la plaie , le reste des chairs étant assez vif ; mais on avoit , à son insçu , préparé tout ce qu'il falloit pour l'amputation ; elle fut pratiquée , & la malade ne tarda pas à succomber à cette manœuvre.

IV. *Observation.* Le 10 octobre 1778 , la nommée Guyot , du bourg d'Emaudes , âgée de huit à neuf ans , fut mordue par un chien jugé enragé , à la partie moyenne supérieure externe du bras droit ; la plaie étoit transversale , & avoit deux pouces de

largeur. Le 18 du même mois, elle entra à l'hôpital, & elle en sortit le 20 novembre suivant. Pendant ce temps, on lui fit quarante frictions avec un gros d'onguent mercuriel fait au tiers, sur les bords de la plaie, la totalité de l'onguent employé a été de quatre onces six gros, & il n'est pas même survenu de sputation; la malade éprouva seulement quelques chaleurs de bouche passagères; les autres médicamens employés ont été les bains, l'eau de Luce dans le vin, le musc, le camphre, le nitre, les fleurs de tilleul en infusion, avec le miel & le vinaigre; elle a été purgée six fois avec des cathartiques unis aux anthelminthiques, qui lui ont fait rendre huit vers lombriciformes de dix à douze pouces de longueur, morts, & la plupart vides & excoriés; la plaie a été scarifiée; les bords ont été rafraîchis par les caustiques; les lotions salées ont été employées; la suppuration a été abondante & entretenue par ces moyens: pendant tout le traitement, cet enfant a été dans une moiteur continuelle.

Le 12 mars 1779, Jacques Tenau, de Pauleon, paroisse de S. Georges-du-bois, âgé de dix-huit ans, gardant ses bœufs dans les bois de Surgeres, fut attaqué par une louve enragée. Ce jeune garçon ne trouva d'autre moyen d'éviter cet animal furieux qui hurloit en courant à lui, que de grimper sur un arbre; mais la branche qu'il avoit saisie ayant cassé, il roula par terre; la louve se saisit de lui, &

V.
Observation.

lui déchira , à coups de dents , tout le visage ; jusqu'à la partie chevelue ; ses bras & ses mains furent aussi gravement blessés. M. de Pauleon fit venir sur le champ un chirurgien qui donna ses soins au blessé ; mais malgré tous les secours qui lui furent donnés , l'hydrophobie se déclara le 26 du même mois ; il fut transporté à l'hôpital de la Rochelle , où on ne put lui administrer que quelques frictions à double dose & des lavemens , par l'impossibilité où on étoit de lui rien faire avaler. Il succomba à ses maux deux jours après son entrée à l'hôpital.

VI.
Observation.

Le 13 du même mois , le nommé Pierre Taussin , âgé de 52 ans , du village des Rivieres , paroisse de Ste. Soule , taillant une vigne près le moulin de Cheuffe , fut mordu à la tête , par la même louve , dans plusieurs endroits de la partie chevelue ; la première plaie étoit de six pouces , d'une forme triangulaire dans l'angle inférieur de la tempe gauche , s'étendoit d'une part à la partie moyenne du coronal , & de l'autre à la partie moyenne supérieure antérieure du pariétal ; du même côté il avoit une seconde plaie longue de deux pouces , située à la partie supérieure moyenne latérale droite du coronal ; le cuir chevelu placé entre ces deux plaies étoit contus. On appercevoit une troisième plaie transversale à la nuque , d'un pouce & demi de longueur , cette plaie avoit un cul-de-sac de neuf à dix lignes de profondeur , qui , dilaté selon l'art , auroit donné à cette plaie la figure d'un T.

Ce blessé avoit encore une égratignure à la partie moyenne antérieure du pavillon de l'oreille gauche, & avoit reçu un petit coup de dent à la partie inférieure latérale externe de la première phalange du pouce de la main gauche. Le lendemain 14, le malade fut transféré à l'hôpital; il fut saigné, & prit exactement tous les remèdes qui lui furent administrés jusqu'au 11 avril suivant; mais ce jour fut fatal à ce malheureux, on avoit oublié jusqu'à ce moment de sonder sa plaie, on le fit, & tout de suite on la dilata; le malade ressentit les douleurs les plus horribles, l'hydrophobie se manifesta, & le 13 il expira.

Observations communiquées par M. Coste, médecin de l'hôpital militaire de Calais, des Sociétés royale de Londres & de médecine de Paris, &c.

Il y a environ dix ans qu'au milieu des chaleurs de l'été, un chien enragé mordit quelques personnes & plusieurs animaux au grand Sacconex dans le pais de Gex.

M. Coste, alors médecin pensionnaire de la ville & de la province, s'y transporta avec deux cavaliers de maréchaussée sur les ordres de M. Amelot, alors intendant de Bourgogne. On fit tuer tous les chiens soupçonnés & plusieurs cochons. Un bœuf étoit mort en trois jours avec tous les signes de la rage. M. Coste en traita deux autres par les frictions mercurielles & les anti-spasmodiques dont le musc faisoit la

I.
Observation.

base. Un de ces animaux donna des espérances au point que le troisieme jour du traitement, il avoit avalé, en trois fois différentes, environ trois pintes d'un mélange d'eau & de son qu'on nomme *Burée* dans ce pays.

M. Grenu, chevalier de l'ordre du Mérite, ancien lieutenant-colonel au service de France, M. le curé du lieu, plusieurs autres personnes se faisoient un plaisir de suivre ces expériences, lorsqu'une sœur hospitaliere, se disant de la famille de S. Hubert, persuada aux payfans qu'en imposant la main au milieu du front de l'animal mordu, elle le guériroit, s'il en étoit susceptible, ou le tueroit, s'il étoit sans ressource. Le concours de peuple que cette promesse, faite avec assurance, avoit attiré, la couleur de la robe, & le costume de la parente du saint imprimèrent une sorte d'effroi au bœuf. Dans ce moment, il paroît chanceler, les payfans l'assommement, &, une heure après, deux cens témoins oculaires attestoient que le bœuf étoit tombé roide mort à l'instant même où l'imposition de la main avoit eu lieu.

M. Coste traita avec succès, par la méthode des frictions & des antispasmodiques, une dizaine de personnes, la plupart jeunes, qui avoient été mordues par le même chien; & l'on peut d'autant moins révoquer en doute le caractère du venin, qu'il périt en Savoye deux ou trois personnes blessées par le même animal.

Une note qui peut-être ne doit pas être ou-

bliée , c'est que M. de Voltaire , chez qui M. Coste s'arrêta en venant du grand Sacconex , & qui s'amusa beaucoup de l'histoire du bœuf & de la cousine de S. Hubert , dit à M. Coste :
« Je ne vois qu'un petit inconvénient dans toute
» cette histoire ; la sœur a tué ce pauvre bœuf
» pour un mal qu'il n'avoit pas , & dont cepen-
» dant un médecin le vouloit guérir ». M. Coste fit l'énumération des symptômes , cita sur-tout l'hydrophobie décidée ; M. de Voltaire persista à soutenir que les animaux ruminans ne sont pas susceptibles de rage , & que c'étoit une vérité connue en histoire naturelle ; on a cherché depuis en vain l'origine , les autorités & les motifs de cette assertion.

Le fils d'un faïancier , âgé de dix ans , fut mordu à Nancy par un chien qui avoit déjà produit des symptômes funestes de rage dans un village voisin. M. Coste , qui étoit alors premier médecin des hôpitaux militaires de cette ville , & M. Laffize , chirurgien en chef des hôpitaux , virent ensemble cet enfant , qu'ils rassurèrent d'abord , ainsi que ses parens , par tous les secours moraux. La plaie équivaloit à peine à un coup de lancette, le tour étoit un peu enflammé & le milieu fermé. Une grande incision donna issue à un sang noirâtre ; on pansa avec le suppuratif animé ; on entreteint la suppuration pendant quinze jours , & on fit dix frictions mercurielles camphrées d'un demi-gros chacune. Le malade fut mis au lait pour toute

II.
Observation.

nourriture ; il prenoit quatre fois par jour un bol fait avec quinze grains de quinquina & un quart de grain de musc. Il ne survint aucun symptôme facheux , & vers la fin du traitement le malade avoit recouvré toute sa gaieté.

Nous terminerons ces recherches par l'observation suivante.

Le traitement par les frictions est employé depuis fort long-temps à l'hôtel-dieu de Paris. Il n'est pas rare qu'on conduise à cet hôpital des malades mordus par des animaux enragés : on leur administre des frictions, & l'on tient la plaie long-temps ouverte, pour qu'elle suppure. Suivant M. Moreau, chirurgien-major de cet hôpital, aucun des malades qu'on a conduits à l'hôtel-dieu, & qui avoient déjà horreur de l'eau, n'a été guéri. Les frictions, ajoute ce chirurgien célèbre, loin de soulager, irritent le mal, & les hydrophobes périssent communément en douze heures : mais parmi les malades qu'il a vus, aucun de ceux qui ont été traités avant d'éprouver l'horreur de l'eau, n'est devenu hydrophobe. Entr'autres exemples cités par M. Moreau à M. Mauduyt de la Varenne, le suivant est frappant.

Deux frères mordus par le même animal dans le même-temps, ayant tous deux des plaies profondes au visage, furent conduits à l'hôtel-dieu. On leur présenta de l'eau : l'un eut de simples tressaillemens, à son aspect ; l'autre but sans aucune répugnance : on fit des frictions à

tous deux ; le premier périt en douze heures ; le second ne devint point hydrophobe & guérit parfaitement.

Nous remarquerons , en passant , que le traitement interne a toujours été négligé à l'hôtel-dieu , & que si on avoit joint les préparations mercurielles à l'intérieur , aux remèdes sagement administrés à l'extérieur par le chirurgien , on auroit peut-être guéri quelques hydrophobes.

Quelques préparations mercurielles ont été aussi recommandées à l'intérieur. Nous avons déjà vu que le cinnabre entroit dans la poudre de Cobb. Ces préparations ont été employées , soit sans les frictions mercurielles , soit avec les frictions. Le frère du Choisel faisoit entrer dans ses pilules purgatives le mercure crud éteint dans la térébentine. Robert James , MM. Bertrand de Marseille , Darluc , Rose , Hoin , Kühn ont employé avec succès le turbith minéral. Le mercure doux joint aux absorbans , donné à la dose d'un scrupule par jour , est recommandé par M. Kaltschmied. M. Linacier conseille de purger avec des mercuïels , &c.

Je pense qu'il est inutile de pousser plus loin ces recherches. Je n'ai pas eu intention de faire un traité sur la rage , mais seulement d'indiquer les meilleurs auteurs qui ont traité de cette maladie. J'ai cru de même qu'il étoit inutile d'examiner la nature du virus de la rage , & la manière dont le mercure guérit cette maladie,

Ceux qui seront curieux de s'occuper de ces questions, pourront lire la thèse soutenue à Paris en 1738, par M. Louis-André Garnier : *An rabies ab acido?* les *Mémoires de l'académie de Mayence*, tom. 1, pag. 341 & suiv. MM. de Sauvages, Nugent, le Camus, Default, &c. & *l'Etiologie nouvelle de la salivation*, ou *Explication de la manière dont le mercure fait saliver*, not. 1, p. 33 & suiv. (a). Voyez aussi l'ouvrage de M. Hunauld, qui regarde le virus de la rage comme acide, & celui de M. Asti qui le regarde comme alkalin.

(a) Cet ouvrage est de M. Jean-Stanislas Mittié, docteur-Régent de la faculté de Paris, &c. Il a été publié en 1777.



 NOTES SUR LA RAGE,

*Et sur différens remèdes proposés pour guérir
cette maladie.*

A. Première Note, dans laquelle on donne une histoire succinte des Auteurs, qui ont donné des traités plus ou moins étendus sur la rage, cette Note est tirée de l'Ouvrage de M. ASTI, Ch. I, & communiquée par M. HALLÉ. (Voyez, ci-dessus, page 3, note a).

LES premiers Grecs ont peu insisté sur cette maladie; peut-être n'avoient-ils pas osé l'observer de bien près. Diogènes de Laërce raconte qu'Euripide fut envoyé en Egypte pour en être traité. Cælius-Aurelianus, celui de tous les anciens qui a le mieux parlé de la rage, prétend qu'elle étoit connue de Démocrite, qu'Hippocrate en avoit dit quelque chose, que Polybe son neveu en avoit traité plus à fond, qu'elle avoit été décrite par Homere & Ménandre. Cælius vivoit en Numidie; il étoit un peu antérieur à Galien, on ne fait pas de combien; il donne à la rage le nom de *Cynolyssa*, ainsi qu'André sectateur d'Erophile, & Celse lui-même; il l'appelle aussi *Hydrophobia*, & nomme *Phobodypsus*, le malade qui tourmenté de la soif, a cependant horreur de l'eau. Il se sert aussi du mot *Pheughydrus* & de celui de *Pantaphobus*, ou qui a horreur de tout ce qu'on lui présente. Il parle des deux manières de contracter la rage & cite l'histoire de Thémison, qui la gagna d'un de ses amis pour lui avoir donné des soins assidus pendant sa maladie.

Le mot d'Hydrophobie ne nous vient donc pas de Galien. Outre ceux que cite Cœlius, Plutarque dans son banquet, Sympof. VIII. Probl. IX. Rufus d'Ephèse, & Pollidonius, ainsi que plusieurs autres anciens Grecs & Latins l'ont employé. On le trouve dans Celse qui vivoit au commencement de notre ère. Scribonius qui écrivoit sous les Empereurs Tibère & Claude, rapporte dans son *Traité de compositione medicamentorum*, cap. 176, un antidote contre l'hydrophobie qu'il tenoit de Cassius ou d'Apuleius Celsus dont il étoit disciple. Pline cap. 50, lib. 3, *de re medicâ*, cite des remèdes externes & internes, tirés des anciens, pour guérir cette maladie. Dioscoride, ch. 2. liv. 7. cite un Eudémus qui assuroit avoir guéri un homme mordu & déjà attaqué de l'hydrophobie. Mais Dioscoride avoue en même-temps que ni lui ni beaucoup d'autres n'ont réussi, lorsqu'une fois l'hydrophobie étoit déclarée; il cite cependant l'histoire de Thémison qui, après l'avoir gagnée de son ami, en a été guéri après beaucoup de tourmens. On peut encore citer Diogène de Laërce dans la vie de Platon. Soranus d'Ephèse cité par Cœlius, & qui, comme le prouve le Clerc (Hist. de la Méd. tom. 3, pag. 299,) est plus ancien que Paul, qu'Acétius & même que Galien; il vivoit sous Vespasien du temps de Pline. Il faut y joindre *Cassius clinicus ingeniosissimus sæculi nostri medicus*, dit Celse (præfat. ad. lib. 1). Ce Médecin prétendoit donner la raison de l'orgasme que produit dans les hydrophobes le seul bruit & le nom même de l'eau. Ajoutons encore Sammonicus & quelques autres qui ont employé ce mot d'hydrophobie avant Galien. Voyez là-dessus le Dictionnaire de Barthélemy Castellus, augmenté par Jacques Pancrace Bruno, & Galien lui-même annonce clairement qu'il l'a pris de ses prédécesseurs, puisqu'il assure avoir guéri la rage avec la thériaque & la cendre d'écrevisses, remèdes qu'il tenoit de son Maître; lib. de Antidotis, cap. 2.

Depuis Galien, les Auteurs qui ont traité de l'hydrophobie chez les Grecs, sont *Acétius* qui recommande si expressément fort de tenir les plaies ouvertes, & si elles

Le refèrment, de les rouvrir aussi-tôt ; sur quoi les Anciens & les Modernes ont aussi fort appuyé. Après lui *Paul d'Egine* dans lequel *Nonus*, autre Grec, mais bien postérieur, a pris ce qu'il a dit de cette maladie, (Voyez *Freind* pag. 44.) enfin, *Actuarius* excellent Ecrivain de 13^e siècle, *Diocles Caristius* qui vivoit avant *Galien*, *Arétée* qui est très-peu antérieur à ce dernier, ont à peine effleuré l'article de la rage. Les autres Grecs depuis *Galien* jusqu'à *Myrepse*, n'ont pas parlé assez exactement sur cette matière, tels qu'*Oribase*, *Alexandre de Tralles*, *Procopé*, *Nemésius*, *Pallade*, *Théophyle*, *Stephanus*, ou sont trop obscurs pour être cités, comme *Uranius Pfellus*, &c. (Voyez le *Clerc*, *Hist. de la Méd.* *Frozzio*. *Bibl. litter.* *Lambecius Dict.* des homm. ill. *Fabricius Bibl. Grecque.* *Barchusen Hist. Med.* *Freind & Goelicke.*

Chez les Latins, *Cassius & Apuleius Celsus*, au rapport de *Scribonius*, ont proposé des antidotes contre la rage. (Voyez collection des anciens Médecins Latins d'*Alde Manuce*, 1547, pag. 52. *Cornelius Celsus* lib. 5, ch. 27, parle du traitement de la rage. *Scribonius* présente un Recueil de Remèdes tiré de ces premiers, & de *Marcianus*. *Columelle* est cité par *Pline* (l. 8. ch. 41.) Mais il propose des remèdes ridicules. *Pline* en cet endroit & dans le livre 3, ch. 50, propose comme un spécifique le cynorrhodon. Le vers suivant qui est de *Sammonicus* est appliqué à la rage par plusieurs Auteurs, *Et que sit præcox Medicina timenti*. On trouve dans *Priscius* (lib. 2, ad *Timotheum*) un chapitre intitulé *de Hydrophobicis* ; mais les remèdes qu'il indique, sont de peu d'importance. Enfin, *Æmilius Macer*, non celui du tems d'*Auguste & d'Ovide*, mais un autre Poète Médecin qui vivoit vers le 9^e siècle, en traitant de l'ail (*Scorodon*) le vante pour la rage. *Allia dicta latinè = Sanat & appositum morsus cum melle caninos.*

Chez les Arabes on trouve vers l'an 800 & tant de notre ère & 200 environ de l'hégyre, *Mesué*, médecin de Bagdad, qui s'est occupé à traduire & à commenter

les Anciens, Honain surnommé l'Interprete, Razès qui a décrit une espèce particulière d'hydrophobie qu'il a vue, ce Médecin vivoit dans le 10^e siècle. Avicenne & Abenzoar dans le 11^e. siècle, un second Mesué de Damas dans le 12^e siècle, & dans le même temps Ebenbitar. (Voyez Freind.) Haly Abbas met après le Mesué de Syrie, Jehan fils de Serapion, qui est placé par Freind à la fin du 9^e siècle, & par d'autres sous l'empire de Léon l'Isaurien. C'est ce Sérapion qui a donné ce que nous avons de mieux des Arabes sur la rage; & même sur la curation il dit d'assez bonnes choses pour le siècle où il vivoit. (Voyez Practic. Joh. Fil. Serapionis, Cap. XVII, pag. 43, Ven. 1530); il dit dans ce chapitre que le grand chaud & le grand froid font naître la rage chez les chiens, &c. &c. Les Arabes qui l'ont suivi, n'ont rien donné sur cette maladie.

Depuis les ravages qui désolèrent l'Asie & la Grece & qui détruisirent les Bibliothèques dépositaires des sciences jusques vers le 15^e siècle, la Médecine tomba en Europe dans une décadence affreuse. Aussi trouvons-nous peu d'Auteurs dignes d'attention qui aient écrit sur la rage; si ce n'est Arnaud de Villeneuve à la fin du 13^e siècle & au commencement du 14^e. Il paroît avoir pris en grande partie son chapitre de *Morsu canis rabidi* du Traité de Serapion. On peut joindre à cet Auteur Pierre d'Abano, dit le Conciliateur, qui vécut dans le 13^e siècle jusqu'au commencement du 14^e, & Mathieu Silvaticus de Mantoue, qui a rassemblé dans ses Pandectes les versions arabes & grecques jusqu'en 1317; mais qui a écrit en très-mauvais latin, & qui le plus souvent est inintelligible. . . . Mais dans le 14^e siècle, Constantinople ayant été pris, les Grecs qui s'étoient sauvés en Italie, y portèrent leurs livres, & les sciences refleurirent dans le 15^e siècle avec une nouvelle vigueur.

Dès-lors nous avons eu sur la rage des écrits de Niccolo, Prosper Alpini, Baccius, Mattiolo, Aldrovandi, Capivaccio, ou Capodivacca, Veierus, Roessler,

Schroëder, J. Bauhin, Julien Paulmier, Sennert, Marcellus-Donatus, Schenck; enfin de tous ceux qu'on trouve dans Etmuller (tom. 11, Prax. lib. 2, sect. 3, cap. 4, de Rabie,) dans Cirille (Dissert. de Rabie & Hydrophobiâ, pag. 1622;) dans Manget (Biblioth. Med. Pract. tom. 4, pag. 390, ad 429,) ajoutez à ces Ecrivains Zacutus de Lisbonne, Glauber, Muralt, Tulp, Fort, &c. Le lecteur pourra aussi consulter l'Ouvrage suivant. D. Joh. Georgii Waltheri Sylva Medica. Budissæ 1679, in-4°, pag. 264, 762 & 941.

Enfin dans le siècle présent nous avons eu les écrits de James (Transact. Philos. 1736, Dict. univ. tom. 7, art. Hydrophobie, id. tom. 4, art. Cantharides, pag. 459, 463, édit. Venet.); de Mead, (de Venenis cap. de Rabie caninâ); de Boërhaave, (§. 1128 = 1147); de Default, (Dissertation sur la rage 1734); du Frère du Choisel (Nouvelle Méthode 1757); de Sauvages, (Dissertation sur la nature & la cause de la rage, & Nosol. class. 8); de Rydley, (de Hydrophobiâ); de Hartmann, (Ephem. German. 1740); des Continuateurs de la mat. méd. de Géoffroy, (tom. 3, in-4°, p. 164); de Juncker, de Nenter, de Van-Swieten, (dans ses commentaires sur Boërhaave); de Tissot, (Avis au Peuple); de Catani, Chirurgien du Roi de Naples; Riffesl. Fisico Med. sopra un nuovo Antilisso 1756, Napoli); d'Arrigoni, (Dissertaz. in Milano 1757); de Cavallini, (Collez. Stor. in Firenze 1761); de Brogiani de Ven. acq. Can. rab. &c. de Monti, (Lett. 12, Nov. 1777, Pavia. vol. 36, pag. 92); Opusc. di Milano, &c. &c. ajoutez les Mémoires des Académies de France, d'Angleterre, &c.

B. Extrait de la Thèse soutenue par M. Chrétien
Frédéric SIELIG.

[Voyez ci-dessus, page 15.]

M. SIELIG le père fut appelé, le 20 Octobre 1727 dans les montagnes de Franconie, pour voir un malade dans la maison duquel étoit un enfant qu'on lui dit être indisposé depuis quelques jours. M. S. trouva cet enfant fort agité, dans une grande foiblesse, & commençant à délirer. Le pouls étoit très-inégal, tantôt très-vif, tantôt débile & intermittent; la peau étoit brûlante, & la bouche remplie d'une salive abondante. Le malade étoit tourmenté d'une soif ardente, & demandoit à boire avec chagrin; mais aussi-tôt qu'on lui présentoit quelque liquide, tout son corps tressailloit d'horreur; il entroit en convulsion, & cette agitation étoit même excitée à la seule vue des grappes de raisins verts. Le Médecin demanda s'il avoit une horreur pareille pour les nourritures solides; on lui dit que le matin même il avoit mangé avec avidité & sans aucune difficulté une galette faite avec de la farine: il s'informa de plus s'il n'avoit point été mordu par quelque animal enragé; le malade & les assistans lui répondirent qu'ils n'en avoient aucun souvenir, & ils attribuèrent la cause de la maladie à des fruits de hêtre cuits légèrement dans un four dans lequel on faisoit fondre de l'étain, & dont le malade avoit mangé une grande quantité le 16 du même mois, c'est-à-dire, quatre jours avant la visite de M. S. Dès le lendemain, le malade avoit été attaqué d'engourdissement des membres, de tristesse, & de la crainte de toutes les substances liquides. M. S. hésita sur ce qu'il feroit; d'ailleurs dénué de tout secours dans cet endroit sauvage, il fut obligé d'abandonner le malade à son triste sort. Le lendemain matin, l'enfant étoit dans le même état, si ce n'est qu'il parloit beaucoup plus dans son délire, & qu'il sortoit de sa bouche une plus grande quantité de salive écumeuse. L'urine de la nuit étoit

rouge, enflammée, & avoit déposé un sédiment abondant, épais, blanc, qui étoit au fond du vase : il y avoit à peu près l'épaisseur d'un doigt de ce sédiment, & il ressembloit à l'émulsion des fruits du hêtre. Ce malade périt la nuit ; sa mort fut tranquille, & quelques heures auparavant il rendit par le vomissement une bile porracée.

Pour parvenir à l'explication de ce phénomène, M. Sielig le fils commence par rapporter les faits mentionnés dans les Auteurs, de cas semblables à celui dont il est question, & qui prouvent que l'hydrophobie survient sans avoir été produite par la morsure d'un animal enragé : il traite ensuite de l'hydrophobie occasionnée par la morsure des animaux qui ont la rage, & finit par expliquer comment les fruits du hêtre ont pu produire cette maladie.

Dans la première section, M. S. met au nombre des Auteurs qui assurent que l'hydrophobie survient sans cause manifeste, Cælius Aurelianus, Petrus Salius Diversus, Marcel Donat, Félix Plater, Boërhaave, Sanchès, Razoux, Lavirotte : il renvoie aussi aux *Ephémérides des curieux de la nature*, aux *Actes de Breslaw*, & au *Commerce littéraire de Nuremberg*.

L'exemple rapporté par Salius Diversus se trouve dans Van-Swieten : Schenkus fait mention des faits rapportés dans Marcel Donat ; ces faits sont au nombre de cinq : Félix Plater donne une observation sur le même sujet : on en trouve cinq dans les *Ephémér. des cur. de la nature* : il est question dans les *Annales de Breslaw* (année 1719) d'une fièvre épidémique, accompagnée de l'horreur de l'eau, qui régna sur les enfans pendant un mois entier. M. Koehlher rapporte dans le *Comm. littér. de Nur.* deux exemples d'inflammation de l'estomac, accompagnée d'hydrophobie : on lit aussi dans le premier vol. des *Essais de la société d'Edimbourg*, une observation sur une inflammation d'estomac, suivie d'hydrophobie, dont le malade guérit après beaucoup de saignées. Cette observation est du docteur Innès.

M. Sielig. rapporte ensuite, 1^o. les observations de Boërhaave & de F. Sanchès ; la première est rapportée

dans Van-Swieten; la seconde, par M. Lavirotte, *Journal de Médecine*, tome 7, page 89. 2°. Celles de MM. Lavirotte, Pinchenier, Laurens, Trécourt & Brogiani.

La seconde section traite de l'hydrophobie communiquée. L'auteur donne la définition de cette maladie, enseigne les moyens de la distinguer des maladies avec lesquelles on pourroit la confondre, parle des différens animaux qui en sont atteints, examine les causes qui peuvent la produire dans les chiens, les loups & les renards, présente un tableau des symptômes de la rage très-exact, & d'autant plus intéressant, qu'en faisant attention à tous les signes qu'il décrit, on n'aura aucun lieu de douter de la maladie de l'animal, & que par ce moyen on se mettra aisément à l'abri des malheurs qu'il pourroit occasionner. Il observe que quelques personnes ont été attaquées de la rage, après avoir été mordues par des animaux qui n'étoient qu'irrités & nullement atteints de cette maladie. Il fait voir les différentes manières dont on peut être atteint de la rage, & cite à ce sujet Boërhaave, Cælius Aurelianus, & Fabrice de Hilden. Il dit d'après Cocchi, que de plusieurs personnes mordues par le même chien & dans le même tems, les unes périrent, quoiqu'elles eussent pris les remèdes qu'on leur avoit ordonnés, & que d'autres qui n'avoient voulu rien faire, n'éprouvèrent aucun accident. M. Sielig examine ensuite les forces & l'activité du virus hydrophobique. Ce virus se manifeste plus promptement, si les plaies sont à la face, si l'animal qui a fait la morsure est enragé depuis un plus long espace de tems: il cite à ce sujet Joubert, Platner, Boërhaave & Van-Swieten.

Notre auteur ne laisse rien à désirer dans la description de la rage communiquée par la morsure. Il suit cette maladie dans ses trois périodes; il en décrit les différences & les symptômes; il examine l'état du pouls, des sueurs & de l'urine: rien n'est oublié, & il finit par exposer ce que l'on a appris par l'ouverture des cadavres. Voici les auteurs qui l'ont guidé dans ce travail: Sauvages, le

frère du Choïsel, Lavirotte, Paulmier, Hunauld, Bonet, les Mémoires de l'académie des sciences, les Actes des curieux de la nature, Schroder, Lommius, Petrus Salius, Cælius Aurelianus.

M. Sielig vient à l'explication des causes de la maladie. Suivant lui, la paire vague & le nerf intercostal sont principalement affectés dans la rage, & la plupart des symptômes que les malades éprouvent, tant dans le commencement que dans le progrès de la rage, arrivent aux parties dans lesquelles ces nerfs sont implantés, ou avec lesquels ils ont des communications. Il rappelle en passant toutes les parties dans lesquelles ces nerfs sont placés, ou avec lesquelles ils communiquent. Il renvoie, relativement au nerf intercostal, à deux dissertations de M. le professeur Schmidel, président de la thèse, l'une imprimée en 1754, l'autre en 1767, toutes deux avec figures. Le viscère qui est la cause de tout le mal, & la cause première, est le foie : il est le premier attaqué de la maladie, qu'il propage ensuite à toutes les autres parties. Après ce viscère, l'estomac, l'œsophage, & toutes les parties qui sont lubrifiées par la salive, peuvent aussi entrer pour quelque chose dans la maladie, mais seulement comme causes secondaires. L'auteur a eu soin, pour rendre son opinion plus probable, de présenter une suite d'observations, toutes en sa faveur, & qui prouvent que le foie est principalement affecté dans la rage. Les auteurs qu'il cite sont Lanzini, Paullini, Marcel Donat, Van-Swieten, Lancisi, Bianchi, Brendel, Bonet, Méad, Lommius.

Après avoir exposé les causes prochaines de l'hydrophobie, M. Sielig présente la manière dont il pense que ces causes produisent leurs effets. Il parle de l'empire des nerfs sur le foie & le réservoir de la bile ; tous les symptômes de la rage sont expliqués par la communication que les nerfs ont entre-eux par leurs plexus & leurs ganglions. Les observations répandues dans cette partie de la thèse de M. Sielig, sont extrêmement curieuses.

Dans la troisième section, M. S. examine comment les fruits du hêtre ont pu causer l'hydrophobie. Après

avoir dit que plusieurs personnes en ont souvent mangé, sans avoir été incommodés; que plusieurs animaux les aiment beaucoup; que l'huile qu'on en retire, sert dans plusieurs provinces, au lieu de beurre, pendant le carême; & après avoir décrit les vertus médicinales de ce même fruit, il cite plusieurs auteurs qui l'accusent de troubler le cerveau: ces auteurs sont J. Bauhin, Rai, Manget, Schwenckfelt, Simon Paulli, Haller, Furstenau, qui rapportent des exemples funestes occasionnés par l'usage de ce fruit. Furstenau l'accuse d'avoir produit des pleurésies mortelles. Nous n'avons pas parlé des parties volatiles-spiritueuses & huileuses acres du sang, dont M. Sielig fait mention dans sa dissertation, parce que toutes ces assertions de Boërhaave ne sont rien moins que démontrées.

C. Observations sur la Poudre d'Anagallis.

Voyez pag. 47, n° 4. (a)

Un homme du fauxbourg de la Guillotière, à Lyon, est mordu par un chien enragé, lui & ses deux enfans; il habite le même soir avec sa femme; elle enrage elle-même sans avoir été mordue: on administre le mercure au mari, il meurt enragé au bout de dix jours, les enfans prennent de la poudre d'anagallis, & nul d'entre-eux ne périt de la rage.

Une servante est mordue au bras, elle a recours à M. Bourgelat qui la pansé & qui lui donne la même poudre; jamais elle ne s'est ressentie des impressions du venin. Elle avoit cependant eu deux coups de dents, l'un au bras, l'autre à l'avant-bras, & les blessures étoient très-profondes.

Un chien devient enragé, & a tous les symptômes de la rage. On parvient à l'enchaîner; on expose dans l'intervalle de deux jours sept chiens à sa fureur: il

(a) Ces Observations sont tirées des *Réflexions sur la Rage*, par M. Chabert. Voyez Journ. d'Agric. pag. 109, & suiv.

les mord , ces chiens enragent & on les laisse mourir de la maladie. Celui qui les avoit mordus , est guéri par l'anagallis , & les traces du virus hydrophobique sont totalement différentes dans les viscères de ceux qui périrent.

Un Chirurgien du fauxbourg de Veize , à Lyon , ayant à traiter deux enfans mordus par un chien enragé , emploie la poudre d'anagallis , & les guérit.

Six vaches au château de Liffien près de Lyon , furent la proie d'un chien enragé. L'Ecole Vétérinaire à laquelle on demanda des secours , prescrivit de l'anagallis ; elles furent toutes à l'abri de la rage.

Un chien entre dans l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris. Il mord en passant le fils du jardinier & un autre chien , après quoi il fuit & se sauve sur le grand-chemin. L'enfant & le chien ont été traités & guéris par le même remède. Le chien fut trois jours à l'écart & caché , il parut ensuite sain & très-gai ; il existe encore dans l'Ecole.

Un chien passe à la Grande-Pinte de Bercy ; il y mord plusieurs personnes , entre-autres une journalière & un jeune enfant ; l'un & l'autre se rendent à l'Ecole Vétérinaire. Ils y sont pansés ; la plaie de la femme étoit au bras , celle de l'enfant à la jambe. Quelques personnes conseillèrent à celui-ci de se rendre à l'Hôtel-Dieu ; on lui coupa la jambe , il mourut le même soir : la journalière qui a continué l'usage de la poudre d'anagallis intérieurement , & sur ses plaies qui avoient été scarifiées , jouit aujourd'hui d'une santé parfaite.

Un chien appartenant à un particulier de la Grande-Pinte de Bercy , & atteint de la rage , mordit en fuyant & en passant dans le bourg de Charenton , le nommé Desplanches , Charron établi dans ce lieu , qui , ayant pris la poudre dont il s'agit , a été absolument guéri. Le même chien traversa ensuite le village de Maisons près de Charenton , se jeta sur beaucoup de chiens qui tous ont été tués & noyés , & il mordit dans le même moment quatre vaches du troupeau de la veuve Charpentier qui y tient une ferme. Ces vaches ont été

traitées par l'École Vétérinaire, on appliqua le cautère actuel sur les blessures, & la poudre d'anagallis fut donnée intérieurement avec succès. Après ce dégât le même animal apperçut dans la même rue un habitant à une fenêtre d'un second étage; il voulut gravir le mur pour aller à lui. Il fit encore beaucoup de ravages à Villeneuve-Saint-George, dont tous les chiens furent pareillement noyés & tués. Il remonta au village de Créteil, descendit au moulin du nommé Valentin, où il mordit un jeune garçon âgé de quinze ans. Tous ces événemens eurent lieu au mois de Mai 1777. La morsure faite à Valentin n'eut aucune suite pendant les mois de Juin & de Juillet, la plaie ne fut même ouverte que pendant l'espace de quinze jours; mais dès le commencement du mois d'Août, il eut des insomnies qui ont toujours augmenté depuis: il éprouva de la fièvre, des convulsions dans le mois de Septembre; au bout de dix ou douze jours le calme reparut, il ne fut pas de longue durée; à peine une semaine fut-elle écoulée que des accès de rage se manifestèrent. Il connoissoit son père, sa mère, & la servante; mais il auroit mordu toutes les autres personnes, s'il l'avoit pu. Un matin & précédemment à un accès, il alla à l'écurie, coupa les crins d'un cheval, & essaya de le mordre; il n'y réussit point, soit que l'animal se soit éloigné dans le moment, soit que le cuir en ait été trop dur. Un jour il voulut mordre la servante, ou du moins ouvrit-il la bouche & étendit-il les bras comme pour la tirer à lui. Ces accès étoient marqués par des grincemens de dents affreux, & par l'écume qui sortoit de sa bouche. Il n'avoit pas cependant une grande appréhension de l'eau, ni d'horreur pour les chiens. Quand il mangeoit, c'étoit avec une voracité incroyable. De véritables preuves de rage déterminèrent son père à le mener à l'Hôtel-Dieu, où il mourut au commencement de Novembre, le ventre absolument bouffi. Toutes ses plaies s'étoient r'ouvertes. A l'égard du chien, il fut assommé dans le moment où il étoit prêt à succomber, où sa gueule étoit pleine d'écume, & où il étoit dans les plus grandes convulsions.

Quant au Charron qui en avoit été mordu, il ressentoit de grands tressaillemens d'entrailles, des frémissemens dans tout son corps; il avoit de la fièvre, la bouche sèche, & une légère inflammation dans la gorge; l'anagallis dissipa le tout ainsi que nous l'avons dit.

M. Chabert termine ses Réflexions sur la Rage par une recette adressée à M. de Sartine, par M. Bokl, Agent du Roi de Dannemarck à Elizenach. Ce remède contre la morsure du chien enragé est composé avec parties égales de racine de gentiane, de feuilles de sauge, de véronique, de rhue, de tormentille, & de feuilles & fleurs de mouron à fleurs rouges. Voyez cette recette pag. 116, & suiv. du Journ. d'Agric. Décembre 1778.

D. Observations sur les effets du vinaigre dans l'hydrophobie, par M. Beudon. Voy. p. 48, n° 10.

Le 11 octobre 1778, M. Beudon, maître en chirurgie au grand Andely, a adressé les faits suivans à la Société royale.

Le 5 Juin 1777, j'allai voir un malade à quelques lieues de notre ville, tous les gens de la maison étoient dans l'alarme; j'appris qu'un chien de la basse-cour qui étoit fort & vigoureux, avoit été mordu quelque-tems auparavant par un chien enragé; qu'on avoit cru ce chien préservé de la rage, parce qu'on avoit eu le soin de le faire flâtrer, & de lui faire manger une omelette préparée avec l'écaille d'huître, mais le jour même de mon arrivée ce chien entra tout-à-coup dans un accès de rage, se jetta sur une truie qui devoit mettre bas trois semaines après, la maltraita beaucoup, lui fit une plaie considérable à la cuisse, puis attaqua un petit chien qui étoit dans la même maison, le blessa au col, & lui déchira la moitié d'une oreille. Ce chien se sauva ensuite, sans qu'on pût le rejoindre. Le maître de la maison ordonna de tuer le petit chien & la truie, mais je le priaï

de les faire enfermer pour faire sur eux quelques épreuves, ce qui me fut accordé à condition que personne ne m'aideroit dans mon traitement.

Je fis enfermer la truie dans une étable, & je perçai un trou au plancher pour pouvoir l'examiner tous les jours. Je lui fis donner à manger au moyen d'une auge de pierre qui répondoit dans la cour & dans l'étable. Pendant cinq jours l'animal mangea à peu près comme à son ordinaire, mais le sixième il étoit debout la tête baissée sur la nourriture, il fut dans cette attitude sans rien prendre pendant trois jours, le dixième il eut un accès de fureur terrible : ses yeux étoient étincelans : il avoit de l'écume à la gueule, erroit çà & là dans l'étable, & se jettoit de tems en tems sur un morceau de bois. L'accès dura pendant sept heures. Ensuite l'animal devint calme & se coucha. Ce fut l'instant que je saisis pour employer mon remède. Je fis descendre dans l'étable, au moyen du trou que j'avois pratiqué, une chaudière dans laquelle j'avois fait chauffer quatre pots de fort vinaigre ; je fis ensuite boucher tous les trous de l'étable pour empêcher toute communication de l'air extérieur. Je fis rester un domestique à la porte pour écouter si l'animal ne feroit aucun mouvement. Au bout d'une heure il vint m'annoncer qu'il croyoit l'entendre boire ; j'y allai & je vis effectivement qu'il étoit debout, & qu'il buvoit avec une avidité étonnante le vinaigre qui étoit dans la chaudière. Je fis mettre dans son auge du son humecté de vinaigre, le lendemain on ne trouva plus rien dans l'auge ; on continua de lui humecter son manger avec le vinaigre, & on lui donna une boisson faite avec parties égales d'eau & de vinaigre & un peu de farine d'orge, ce qui fut pratiqué jusqu'à ce qu'il eût mis bas ses petits. Alors je lui fis donner pendant les premiers jours, de la farine d'orge humectée avec parties égales d'eau & de vinaigre, le tout édulcoré d'un peu de miel. Je fis garder la mère & les petits ainsi enfermés pendant un mois ; & voyant qu'il n'étoit point survenu d'accès à la mère, & que les petits paroïssent se bien porter, je les fis sortir dans un clos où ils étoient

seuls ; je cessai aussi tout traitement ; on leur donna la même nourriture qu'aux autres porcs : la mère a élevé ses petits qui ont été vendus dans le temps , & qui jusqu'alors n'avoient jamais eu d'accès.

Le petit chien qui avoit été mordu & qui avoit , comme je l'ai dit , une plaie au col & une à l'oreille , fut attaché dans un cabinet ; je pansai les plaies avec du vinaigre dans lequel j'avois fait fondre du sel ; je continuai les pansemens de la même manière jusqu'à parfaite guérison ; tous les jours il fut exposé à la vapeur du vinaigre mis dans une chaudière & enfermée avec lui dans le cabinet ; sa nourriture étoit de la soupe faite avec du beurre , du pain , & parties égales d'eau & de vinaigre. Je lui faisois avaler du vinaigre pour boisson. Le traitement fut ainsi continué pendant un mois , & ce chien n'eût aucune attaque.

Le chien qui avoit causé tout ce désastre & après lequel on avoit couru lors de son accès , sans avoir pu le rejoindre , revint à sa loge deux jours après : je priai le domestique de la maison qui avoit coutume de lui porter à manger , de l'attacher à la chaîne ; j'eus peine à l'y faire consentir ; cependant en l'intéressant & en lui promettant de l'accompagner , il se rendit à mes instances. Lorsqu'il fut attaché , je fis clore sa loge pour empêcher d'autres animaux de l'approcher , je lui fis donner de la soupe & de l'eau ; il en mangea peu pendant quatre jours , & fut ensuite 48 heures sans manger ; alors il étoit tantôt couché , tantôt debout , il avoit la gueule entr'ouverte , ses yeux étoient étincelans , sa respiration étoit fort gênée ; le septième jour , on le trouva le matin occupé à mordre sa chaîne , & les pierres de sa loge ; il étoit baigné de sueur , sa gueule étoit pleine d'une écume sanguinolente ; il fut dans cet état pendant trente-six heures , & au bout de ce tems il se coucha fort tranquille & étendu dans toute sa longueur. Je profitai de ce calme pour faire mettre dans sa loge , au moyen d'un long bâton , une chaudière pleine de vinaigre presque bouillant ; la loge fut entourée d'une toile qui empêchoit l'entrée de l'air extérieur ; cet appareil resta ainsi pen-

dant une heure ; alors j'ôtai la toile & j'apperçus le chien assis & se léchant les pattes de devant qui étoient ou douloureuses ou écorchées par les efforts qu'il avoit faits pour gratter. Je lui fis donner de la soupe très-claire faite avec du beurre , du pain & du vinaigre chaud ; il mangea peu d'abord & se remit à lécher ses pattes , puis il retourna manger le restant de sa soupe. Pendant un mois ce traitement fut suivi avec exactitude ; les bains de vapeurs furent aussi administrés chaque jour , & il ne survint aucun nouvel accès. Le chien est encore vivant aujourd'hui ; la truie a eu une portée depuis sa guérison , & le petit chien n'a point eu d'attaque.

E. *Recette de la Poudre de JULIEN PAULMIER ,*
Voyez pag. 48, n° 2.

J. PAULMIER , disciple & ami de Fernel , & docteur de Paris , vante le remede suivant comme préservatif & curatif de la rage , pourvu que les plaies faites par l'animal enragé ne soient pas à des parties au-dessus de la bouche , & que la plaie n'ait pas été lavée avec de l'eau froide : (presque tous les auteurs regardent comme très-dangereux de laver la plaie avec de l'eau pure).

Prenez des feuilles de rhue , de verveine , de petite sauge , de plantain , des feuilles de polypode , d'absynthe commune , de menthe , d'armoïse , de mélisse des bois , de bétoine , de mille-pertuis , de petite centaurée , de chaque parties égales. Il faut avoir soin de cueillir ces plantes dans le tems où elles jouissent de toutes leurs vertus : ce qui arrive en France vers la pleine lune de Juin.

Faites sécher ces plantes séparément , dans un lieu sec & à l'ombre , après les avoir enveloppées dans un papier. Lorsque l'on voudra s'en servir , on prendra de chacune parties égales , on les réduira en poudre subtile , & on en donnera tous les jours un demi-gros avec le double de sucre , soit dans du vin , du cidre , du bouillon , soit

avec du beurre, ou du miel, en forme d'opiat. On prendra cette poudre trois heures avant de manger, & à jeun. Quoiqu'un demi-gros, ou deux gros tout au plus, fussent pour tout homme, & même pour tout animal, quelque grandes que soient les blessures, il sera encore mieux de continuer la dose jusqu'à ce que le malade en ait pris trois ou quatre gros sur-tout s'il s'est écoulé un tems considérable depuis la morsure, ou si l'hydrophobie est déjà déclarée. Paulmier recommande aussi de laver la plaie deux ou trois fois par jour, avec du vin, ou de l'hydromel, dans lequel on aura délayé un gros de la poudre.

Il déclare qu'il doit ce remède à Jacques Sylvain, sieur de Pyrou. Cette poudre a été employée pendant long-tems; plusieurs auteurs en ont fait beaucoup de cas, & entre-autres, Jean Bauhin, George Blasius & François Peccetius: elle est décrite dans la *Pharmacopée de Paris*, sous le nom de *pulvis contra rabiem*.

Observations sur la Poudre de Julien Paulmier (a).

Un Charron habitant d'Athenay, alors succursale de Chemiré, fut adressé par M. le Page, à M. Cornu, Curé de Brée, son parent; ce malheureux avoit été mordu par un chien enragé; il pria un de ses voisins de l'accompagner. Ce particulier engagea le malade à se baigner dans la mer, ce qu'il exécuta avant de se rendre chez le Curé de Brée, auquel il remit sa lettre, puis se retira dans un cabaret où il coucha dans un même lit avec son compagnon de voyage. Vers le milieu de la nuit, il s'éveilla & lui dit de sortir du lit,

Première Observation, communiquée à l'Auteur du Mémoire par M. le Page, ancien Curé de Chemiré le Grandin.

(a) Ces Observations sont extraites d'un Mémoire sur la Rage, envoyé à la Société par M. Livré, docteur de Montpellier, agrégé au collège des médecins du Mans, médecin en chef des hôpitaux de la même ville, médecin consultant de Monsieur, frère du Roi, inspecteur des eaux minérales dans l'apanage, membre de la Société royale d'agriculture de la généralité de Tours, & de celle de Médecine de Paris.

parce qu'il lui avoit déjà plusieurs fois pris envie de lui couper la gorge avec les dents. Ce dernier sort du lit tout effrayé, court au presbytère, le Curé qui remarqua dans les différens symptômes qu'éprouvoit le malade tous les signes de la rage, dans le second degré, lui administra une triple dose de poudre dans du vin, le fit coucher dans une étable sur un matelas, & le fit couvrir beaucoup; une sueur abondante se déclara, le malade partit le lendemain matin, & continua pendant quelque-tems l'usage de cette poudre, & n'est mort que vingt ans après, âgé de plus de quatre-vingt ans, sans avoir jamais éprouvé de symptômes de rage.

Seconde
Observation,
par M. le Pa-
ge.

En 1745, un loup enragé ayant exercé sa fureur dans les paroisses de Brulon & de Loué, sur plusieurs personnes, mordit une domestique de Madame de Vert, qui l'adressa à M. le Curé de Brée, avec un grand nombre d'autres qui avoient éprouvé le même malheur. Sa provision de poudre n'étoit pas assez considérable, il fut obligé d'avoir recours à d'anciennes plantes dont il avoit provision, il les fit pulvériser & distribuer en avertissant qu'il ne comptoit que foiblement sur leur efficacité, recommanda expressément d'en venir chercher de nouvelles vers la mi-Juillet suivant. La jeune fille négligea cet avis, sa plaie se r'ouvrit un an après, les douleurs & les autres symptômes qu'elle éprouvoit déterminèrent Madame de Vert à la renvoyer chez Madame Dumonceaux, alors habitante de Chemiré; elle reprit les poudres, l'appétit revint, la plaie se cicatrisa, les accidens se dissipèrent & elle fut parfaitement guérie.

Troisième
Observation,
par M. le Pa-
ge.

Un Vigneron de la paroisse de Saint Pierre-des-Bois, mordu par le même loup, négligea de recourir aux plantes fraîches; un an après travaillant à la vigne, il sentit un mouvement convulsif; il appella à son secours un homme qui travailloit dans le même lieu, il implora sa compassion, & le supplia d'aller chercher sur le champ de nouvelles poudres; mais malgré toute la diligence que mit le commissionnaire pour aller à Chemiré, qui n'est qu'à deux lieues de Saint Pierre des Bois, il ne

put

put revenir à temps, le malade étoit mort au troisieme paroxyfme.

Un Bucheron de la paroisse de la Bazoge, qui avoit été mordu par un chien enragé, s'adressa au Curé de Chemiré; en entrant dans son cabinet, il lui parla d'un ton brusque & demanda guérison. Le Curé effrayé se retira, appella du secours, le fit coucher dans son étable, & lui administra une triple dose de poudre. Ce remède, donné à plusieurs reprises, procura au malade des sueurs abondantes & continues, qui le guérirent en peu de tems.

Quatrième
Observation,
par M. le Pa-
ge.

En 1762, un homme de la paroisse de Meillet, fut mordu aux mains & aux bras par un mâtin enragé. Cet accident arriva quelques jours avant Noël. On lui prescrivit des remèdes; mais il les négligea, & ne suivit aucun régime. Le 21 Janvier, il se sentit un grand feu dans le corps avec des chaleurs qui lui portèrent plusieurs fois à la tête; le 22 cette chaleur augmenta; il éprouva des mouvemens dans le ventre & des espèces de colique. Le Dimanche 23, pendant que son monde étoit allé à la Messe, il voulut aller soigner ses bœufs; il fut saisi d'une colique si violente, qu'il se roula dans la crèche, où il perdit connoissance. Le 24 au matin, il entra chez un de ses voisins; on voulut le faire déjeûner, mais il ne le put, quoiqu'il eût très-peu mangé les jours précédens. Ce fut dans ce moment que son grand accès le prit: il jeta dans la cour son chapeau & ses sabots, delà entra dans une pièce de terre du côtéau, se précipita sur la pente, & fut en roulant jusqu'au bas avec une célérité incroyable; un demi-quart-d'heure après il se releva, s'achemina vers Meillet, ayant fait à-peu-près cinq cent pas, se jeta de nouveau sur la terre qu'il mordoit & qu'il arrachoit avec ses mains, quelque durcie qu'elle fût par la gelée; cette scène dura au moins un demi-quart-d'heure; il se releva ensuite, & continua son chemin jusqu'au bourg de Saint Nicolas, annexe de la paroisse de Meillet; l'accès recommença; mais il fut plus violent & plus long; il grondoit en mordant les morceaux de terre gelée qu'il pouvoit arracher, il perdit connoissance, &

Cinquième
Observation,
par M. le Pa-
ge.

se frappa tout le corps contre la terre, de manière à exciter la frayeur & la pitié. On courut alors informer cet événement M. Froger, Curé de Meillet. Lorsque l'accès fut passé, il fit prendre, lier & reconduire chez lui ce pauvre malheureux; l'accès lui prit encore cinq fois dans l'espace d'un quart de lieue; on le coucha; l'après-midi il fut confessé & reçut l'Extrême-onction; il eut encore un accès dans l'intervalle de la confession & du sacrement de l'Extrême-onction; le lendemain matin il eut un autre accès quoiqu'on lui eût fait prendre la poudre d'écailles d'huitres: dans ces derniers accès il appelloit à lui, pour que l'on vint tuer l'animal qu'il tenoit entre ses bras. Enfin, le 27 au soir, M. Pillon qui distribue gratuitement la poudre de Paulmier, en envoya à M. Froger; on la lui donna; à la seconde prise il sua beaucoup; on continua de lui donner la quantité donnée pour ce malade par M. Pillon; il guérit parfaitement, & depuis ce tems a repris ses travaux accoutumés.

L'usage de la même poudre a aussi garanti de la rage une pauvre femme âgée de 65 ans. Cette infortunée avoit été mordue au nez, au front; un de ses sourcils étoit déchiré; toutes ces circonstances firent désespérer M. Pillon de pouvoir la sauver; on lava ses plaies avec du vin saturé de sel marin; on la pansa ainsi pendant sept jours, ayant soin de lui administrer les poudres pendant tout ce tems; elle se trouva mieux; les plaies se cicatrisèrent, & malgré les représentations qui lui furent faites, elle voulut retourner à son habitation qui étoit éloignée de sept lieues; elle promit de continuer l'usage de la poudre tous les huit jours pendant un an; mais elle ne tint point parole, & n'exécuta l'ordonnance exactement que pendant les trois premiers mois; les trois mois suivans, elle ne prit les poudres que tous les quinze jours, & les six derniers mois que tous les mois. Cependant elle fut préservée, & elle revint quinze mois après pour remercier son bienfaiteur.

Réflexions de l'Auteur du Mémoire.

Ces Observations prouvent que cette poudre a eu les plus grands succès dans les cas où les malades n'avoient pas encore horreur de l'eau : ne seroit-ce pas à la fausse préparation ou à la mauvaise administration de ce remède que l'on devoit attribuer les défauts de succès qu'on lui reproche ? J'aurois pu rapporter plusieurs autres faits & prouver d'une manière aussi évidente son utilité pour préserver les hommes & les animaux. J'ai seulement cité les observations qui m'ont paru convaincantes ; les témoins sont encore vivans pour la plupart. MM. le Page chanoine , Pillon semi-prébendé, Froger curé de Meillet , & le Joyant curé de la Quinte , distribuent cette poudre gratuitement ; ils donnent même fréquemment aux pauvres qui ont été mordus les secours nécessaires pour acheter la viande & le pain qu'il leur faut pendant le cours du traitement.

Malgré les bons effets que ce remède a produits , il a été insuffisant en certains cas : il a bien suspendu pour un tems l'activité du virus de la rage , mais il ne l'a pas détruit dans le cas de l'horreur de l'eau. M. Pillon a eu recours aux ministres de l'art , pour une femme de Saint-Calais à qui on en a administré une quantité incroyable , non sans quelque soulagement , & qui n'a pu être guérie que par le mercure uni au musc & aux autres antispasmodiques.

Histoire de la femme de Saint-Calais.

La femme du nommé Briton eut le malheur d'offrir à un chien qu'elle ne croyoit pas enragé , un morceau de pain , le 23 du mois de Juin 1775. Le chien la mordit au pouce de la main-droite sans lui faire de plaie ; cette femme éprouva de la douleur pendant plus de deux à trois heures. Dans le moment de la morsure

elle tenoit un autre morceau de pain avec la main gauche ; elle porta promptement le pouce gauche sur le droit , & par ce moyen s'humecta les deux pouces avec la salive de l'animal : elle continua de manger ; son imprudence ne se borna pas-là , deux ou trois heures après , elle badina avec le même chien , elle le mit sur-elle , se fit lécher le visage , la bouche & les mains , se mocqua de toutes les représentations , prétendant qu'elle n'avoit pas de plaie. Dès le 30 du même mois , elle perdit l'appétit , cessa de manger , devint mélancolique , évitoit le commerce des hommes , se cachoit dans ses courses quand elle rencontroit de l'eau. Le 2 du mois de Juillet suivant , elle éprouva les plus grandes difficultés dans la déglutition , & se sentant une soif cruelle dans une course longue & pénible , elle voulut boire à un ruisseau ; tous ses efforts furent inutiles ; une seule goutte d'eau qu'elle avala , occasionna les plus grandes anxiétés : elle croyoit porter le feu dans sa gorge qui étoit très-douloureuse ; elle éprouvoit un engourdissement considérable dans les mâchoires ; elle rongea des épis de bled verts & de l'herbe qui la soulagèrent pour le moment ; le mal de gorge se déclara avec une violence extrême ; pendant ce tems , elle erroit , elle couroit çà & là , puis se couchoit , croyant pouvoir dormir , mais bientôt la douleur de gorge l'obligeoit à se relever , & elle couroit de nouveau. On l'arrêta enfin au bout de quatre jours qu'elle n'avoit pris aucun aliment : on l'attacha , elle devint furieuse , elle écumoit prodigieusement , on lui fit avaler malgré elle quelques cuillerées de vinaigre qui la soulagèrent , la calmèrent. (*Voyez les Observations de M. Beudon, p. 171 & suiv.*). Elle en prit deux bons verres ; cet état de calme dura six heures. Vers une heure après-midi , on lui administra une prise de poudre de Paulmier , qui la calma ; les 4 & 5 , elle essuya chaque jour des convulsions & deux accès de rage ; chaque jour elle fut six à sept heures sans avoir l'usage de sa raison. Du 6 au 16 du même mois , elle en a essuyé dix-huit. Voici comment ils s'annonçoient.

Le mal de gorge dont nous avons déjà parlé augmen-

toit, une toux sèche se déclaroit, les yeux devenoient d'un rouge écarlate, & sortoient à fleur de tête, le son de sa voix étoit dur & menaçant, les forces augmentoient notablement, la tête étoit pesante, la malade, pour satisfaire le desir qu'elle avoit de dormir, se couvroit la tête de ses draps & de ses couvertures, ne parloit à personne, se découvroit un quart-d'heure après, se mettoit sur son séant, examinoit d'un œil menaçant & étincelant les objets qu'elle vouloit mordre successivement, aboyoit & grondoit comme un chien, prétendoit, l'accès fini, avoir dormi, ne respiroit plus qu'avec peine; son visage devenoit pâle, & sa voix tremblante, ses forces épuisées ne reparoissoient qu'au retour d'un nouvel accès. Du 16 Juillet au 26 Août, elle n'en éprouva point, mais elle eut une ou deux convulsions; dans ce moment on lui donnoit une prise de poudre qui arrêtoit la marche des convulsions. A cette époque, elle avoit au moins mouillé 200 chemises, dont l'odeur étoit insoutenable. Fatiguée par l'insomnie, si par hazard le sommeil vouloit paroître, il étoit troublé par des songes affreux; elle croyoit voir des chiens qui vouloient la dévorer; elle s'éveilloit en sursaut, émue de la plus grande frayeur. Pendant ce tems, elle ne prenoit qu'un peu de bouillon, un œuf, & très-peu de soupe. Elle eut un jour l'imprudence de manger de la salade au beurre qui lui occasionna une indigestion terrible pour laquelle un Chirurgien du lieu lui administra l'émétique qui eut les plus heureux effets: les évacuations furent cependant interrompues par un nouvel accès dont on diminua la violence par le moyen déjà employé. Le 19 du mois de Septembre, elle en effuya un nouveau, on employa le même remède. Pendant ce dernier intervalle, des coliques étoient intermédiaires avec les accès, les huileux les calmèrent; je fus consulté à cette époque avec M. Duchesnay, Doyen de notre Collège, & comme le plus jeune, chargé de la correspondance. Nous conseillâmes les lavemens, les bains d'eau dégoûdie, les frictions mercurielles, & la poudre de Tunquin. M. Boulard, Chanoine de Saint-

Calais , avoit écrit dans le même tems à la Faculté de Paris , qui , en lui répondant , fit hommage à son zèle , à son intelligence , à sa charité.

Nos avis étoient les mêmes quant aux indications , aux bains près , sur l'usage desquels nous avions insisté vu la date de la maladie , l'état des solides & des liqueurs , la répugnance de la malade : les préjugés publics s'opposèrent à l'exécution des conseils donnés par la Faculté & par nous. M. Boulard ne put employer le mercure ; il fallut s'en tenir aux bains , à la poudre de Paulmier ; il obtint par ces moyens beaucoup de soulagement ; il écrivit au sieur Pillon , le 14 Octobre suivant , qu'il regardoit sa malade comme hors de danger si elle vouloit être sage. Jusqu'au deux de ce mois , il avoit purgé sa malade trois fois ; elle avoit éprouvé plusieurs affections hystériques , quoique les règles qui avoient disparu depuis plus de trois , mois eussent coulé avec abondance vers le milieu du mois de Septembre. Excepté les jours de purgatiou , la malade avoit toujours pris la poudre de Paulmier. Le 1^{er} de Novembre , pressé par de nouveaux accidens , M. Boulard lui fit prendre douze grains de panacée dans la thériaque , & le lundi la même dose fut donnée dans des confitures. L'action de ce remède réveilla les anciennes coliques qui furent suivies d'évacuations. Pendant ce tems , la malade éprouva des mouvemens irréguliers dans les cuisses , les jambes , la tête & la gorge ; les urines & les évacuations du ventre la brûloient au passage ; le mercure fut continué ; on donna douze grains de panacée deux jours consécutifs ; la première occasionna des évacuations de ventre assez copieuses , la dernière fut suivie d'une salivation abondante , la malade rendit au moins cinq à six onces de salive fort épaisse , dit ensuite qu'elle ne vouloit pas cracher davantage , parce que sa salive l'infectoit ; elle l'avaloit , mais elle ne tarda pas à tomber sans connoissance , à éprouver des coliques terribles , des vomissemens & des évacuations copieuses de ventre pendant la nuit suivante ; on donna le lendemain quinze grains de panacée

qui rétablirent la salivation pendant trois ou quatre heures ; comme la malade ne buvoit pas suffisamment , on employa le bain pendant l'action du mercure ; le soir de la dernière dose elle rendit beaucoup de glaires & de bile ; elle voulut alors supprimer tous remèdes , suivant les conseils de deux femmes qui lui avoient fait entendre que l'on faisoit des essais sur-elle : on vint cependant à bout de la purger le 6 de ce mois avec deux onces de manne ; mais malgré les évacuations suivies d'un soulagement marqué , elle s'obstina à ne plus rien faire. M. Boulard cessa de la voir pendant trois jours ; le quatrième jour il survint de nouveaux accidens pour lesquels on donna six prises de mercure , deux dans les jours suivans ; ce remède agit par la salivation , par un flux de ventre & par le vomissement , mais le calme qu'il procura ne fut pas long. Nous fûmes consultés à cette époque ; nous prescrivîmes les minoratifs , les bains , les lavemens & les boissons rendues aigrelettes avec les accides végétaux. Nous insistâmes sur la nécessité de la poudre suivante , que nous avions conseillée antérieurement , & que la Faculté de Paris avoit aussi proposé à notre insçu. (C'étoit sans notre avis qu'on avoit administré la panacée à si fortes doses). Notre poudre étoit composée de douze grains de musc , de deux grains de cinnabre artificiel , de douze grains d'écailles d'huîtres calcinées & d'un demi grain d'opium. On l'administra deux fois par jour , dans une infusion de fleurs de camomille ; mais la malade rejetta constamment l'usage des bains & des frictions. M. Boulard qui m'écrivit dans ce tems , m'en assuroit , en annonçant qu'il alloit lui donner la deuxième prise de la poudre ordonnée ; que la peur qu'elle avoit eue de tous les liquides , étoit totalement dissipée , que depuis deux ou trois jours elle buvoit aussi bien que lui , qu'elle frémissoit cependant encore à la vue d'un miroir , qu'elle n'avoit plus peur des chiens , à l'exception de ceux qui avoient quelque ressemblance avec celui qui avoit occasionné son malheur ; que sa tête paroissoit saine , que sa cure seroit certaine , si elle vouloit continuer à user des remèdes de

tems en tems ; mais qu'elle les prenoit avec tant de répugnance qu'il craignoit beaucoup son indocilité & sa déraison : elle fut encore purgée deux ou trois fois après ce tems.

Un des effets singuliers de l'action de la poudre étoit le délire dans lequel la malade tomboit après l'avoir prise ; elle éprouva les jours suivans des douleurs assez vives dans les jambes, les cuisses & les bras ; dans les mois de Décembre & de Janvier, ayant mis trop d'intervalle dans l'usage de ce remède, les accidens reparurent dans toute leur force ; on en revint à l'usage de la poudre qui fut donnée de douze en douze heures ; dès la reprise les accidens cessèrent, ce qui décida M. Boulard à ne la donner qu'une fois en vingt-quatre heures.

Le retour des accidens me donna des soupçons ; je me plaignis de ce qu'on avoit négligé les bains & les frictions ; j'attribuois quelques accidens au défaut de régime, & à l'interruption des remèdes ; j'eus une conférence à ce sujet avec M. Pillon, j'écrivis en même-tems à M. Boulard qui me répondit qu'un Médecin ordonnoit plus facilement qu'un autre ne pouvoit exécuter, qu'il n'avoit pas été le maître de faire consentir la malade à suivre avec exactitude tous les remèdes prescrits ; que l'horreur de l'eau n'étoit pas totalement dissipée ; que la malade étoit sur le point d'avoir ses règles ; qu'il attendoit mon avis pour se décider sur l'usage des douze prises de poudre que j'avois ordonnées de nouveau, ainsi que les bains & les frictions. La malade ne voulut jamais consentir à ce qu'on lui administrât les frictions ; lorsqu'on voulut la mettre dans le bain, elle éprouva des foibleffes & des convulsions alternatives qui effrayèrent ceux qui étoient auprès d'elle ; ils n'osèrent la mettre dans l'eau ; la malade commença à sortir de chez elle, quoiqu'elle eut encore horreur de certains liquides ; elle satisfit au devoir pascal : dans cet intervalle, elle n'usoit de la poudre que tous les cinq à six jours ; aussi vers la fin du mois de Mai, les accidens reparurent quoiqu'avec moins de violence ; on

les combattit avec avantage en rapprochant les doses de la poudre, qui ne fut plus employée jusqu'au quinze Novembre suivant, que tous les huit ou dix jours: si on se négligeoit dans l'administration de ce remède, les accidens reparoissoient, quoique dans un degré d'intensité beaucoup moindre. Huit prises rapprochées à cette époque les firent disparaître; il se fit une évacuation copieuse par tous les émoctaires, la transpiration qui étoit abondante, étoit en même-tems âcre & brûlante, le sein & les cuisses qui étoient enflés diminuèrent de volume, & les douleurs que la malade éprouvoit à la plante des pieds se dissipèrent. Dans l'espace de huit jours on donna neuf prises de poudre à la malade; il coula par ses oreilles une humeur séreuse & purulente. Cette évacuation très-abondante dura au moins quatre mois. Enfin, le 4 Juin 1777, nous reçumes une lettre par laquelle on nous assuroit que depuis quatre à cinq mois, elle n'avoit pris aucun remède, qu'elle buvoit hardiment, qu'elle mangeoit avec plaisir, qu'elle ressentoit cependant quelque peine en voyant un chien qui ressembloit à celui qui l'avoit mordue. Je l'avois vu travailler à sa porte au mois d'Avril précédent. Cette femme qui n'a jamais eu la tête très-forte, a essuyé quelques atteintes d'épilepsie auxquelles le public prétend qu'elle étoit sujette antérieurement. Toute guérie qu'elle est, elle ne peut encore voir couler l'eau dans un canal.

Réflexions de l'Auteur du Mémoire.

Nous venons de voir que l'administration des secours a été trop peu suivie & trop interrompue, que la malade ne s'est jamais soumise aux frictions, que les bains avoient été trop-tôt supprimés, que les préparations mercurielles internes avoient été d'abord trop fortement & même imprudemment administrées; cependant cette hydrophobie que l'on peut à juste titre regarder comme chronique, a été détruite, l'efficacité du mercure paroît ici démontrée, ainsi que l'insuffisance de la poudre de

Julien Paulmier, qui, comme nous l'avons vu, a eu cependant des succès marqués dans d'autres circonstances. La malade a pris trois onces de musc, autant de cinna-bre, sans compter les cinq prises de panacée avant l'usage de ce dernier remède; elle n'eut pas essuyé tous ces accidens & eut été plus promptement guérie, si elle eut été plus docile.

M. Livré après avoir décrit les symptômes de la rage dans les animaux, les moyens par lesquels elle se communique, le temps dans lequel le virus hydrophobique se développe, divise en trois périodes la durée de cette maladie.

Premier
degré.

Un homme infecté sent des douleurs vives dans la partie blessée qui s'enflamme dans le tems du développement du virus de la rage, & des douleurs vagues dans tout le système musculueux, & spécialement dans le voisinage de la plaie; il éprouve des lassitudes, de la pesanteur, de la lenteur dans tous ses mouvemens, son sommeil est inquiet & troublé par des songes terribles qui lui retracent l'animal qui l'a blessé; des convulsions, des soubresauts dans les tendons se joignent à ces premiers accidens, il est triste, inquiet, il soupire fréquemment & profondément, il n'aime que la solitude: si on le saigne dans ce période, le sang qui coule paroît bon à tous égards, ses yeux sont rouges & éclatans.

Second
degré.

Ces premiers symptômes augmentent dans le second degré. Le malade éprouve une gêne considérable dans tous les viscères, sa respiration devient laborieuse, & semblable à celle des hommes qui soupirent; il a horreur de l'eau & de tout ce qui est transparent, il éprouve à leur vue des horripilations, des tremblemens, & quoiqu'il puisse encore avaler des alimens solides, les efforts qu'il fait pour toucher de la langue ou des lèvres une liqueur quelconque, lui occasionnent une anxiété incroyable, accompagnée souvent de tremblemens & de convulsions énormes, quelquefois même de fureur, il vomit une espèce de glue roussâtre, bilieuse & quelquefois porracée. La fièvre, quand elle existe, augmente de plus en plus, les veilles sont continuelles, il est

fatigué par le priapisme (a), ses idées n'ont pas de liaison, ses pensées sont troublées & confuses, ses yeux sont rouges, son regard est furieux.

A ces symptômes qui augmentent de plus en plus en intensité, se joignent les suivans dans le troisième degré. La langue sort de la bouche qui reste toujours ouverte, la voix devient rauque, la soif est excessive, le malade fait d'inutiles efforts pour boire, & devient furieux quand on lui présente quelque liquide; le mouvement de l'air, le moindre bruit, la vue d'un corps transparent le met en fureur; une salive écumeuse abonde dans sa bouche, il la jette sur-tout ce qui se présente, & mord tout ce qu'il peut atteindre, sa respiration devient de plus en plus difficile, inégale, enfin impossible. Le pouls après avoir été vif, fréquent devient convulsif, inégal, petit, défaillant, la peau se couvre d'une sueur froide; le malade périt ordinairement dans l'espace de quatre jours dans ce période; dans l'intervalle des accès, il a quelquefois des temps lucides où son ame est libre & jouit de sa prudence; telle est la marche ordinaire du vice hydrophobique: on a cependant remarqué des différences dans quelques sujets.

L'horreur de l'eau paroît être le symptôme pathognomonique de l'hydrophobie; cependant l'observation a prouvé que des gens morts de la rage, n'avoient eu aucune horreur des liquides. Le Journal de Médecine tom. 39, Mars 1773, pag. 233, nous apprend que le fils de M. Chebron, âgé de neuf ans, prit encore du bouillon six heures avant sa mort (b).

[a] Je me rappelle d'avoir lu dans le Journal Politique de M. Linguet, Novemb. 1775, l'anecdote suivante. Un artisan de Venise trouvant un chien accouplé sur son passage employa la force pour le séparer. Le chien le mordit avec fureur. L'homme se sentit aussitôt atteint d'une rage peu ordinaire, & analogue aux fonctions qu'il avoit troublées; comme elle étoit étrange dans ses principes, elle l'a été dans ses symptômes. Dès le second jour la gangrène s'est déclarée, & quelques jours après le malade est mort.

[b] Lettre de M. Guillemeau, fils, docteur médecin chi-

Quoique la douleur de la partie mordue soit un signe menaçant de la rage, & la preuve qu'elle se développe, ou est prête à se développer, ce signe n'est pas invariable.

L'aliénation de l'esprit, l'imagination frappée de la crainte & de la présence des animaux de l'espèce de celui qui a procuré le venin hydrophobique, sont deux des signes les plus constants, cependant M. Chebron ne les a point éprouvés. On sait que le quarantième jour après l'infection, est dangereux, & que le venin se met très-souvent en action à cette époque. Il faut cependant observer que parmi plusieurs personnes mordues par le même animal, les unes sont attaquées de la rage, que les autres en sont exemptes; que chez les unes le virus ne se développe qu'après un long espace de temps, & chez les autres très-promptement (a); que proportionnellement au degré d'hydrophobie qui existe dans l'animal enragé, il doit avoir des effets plus prompts & plus terribles; que l'animal qui communique ce vice à un autre peut se trouver aussi dans des circonstances différentes plus ou moins propres à l'exaltation du virus. Un climat chaud, un tempérament bilieux, des nerfs irritables favoriseront le développement de ce virus. L'hydrophobie est souvent accompagnée d'une fièvre

rurgien de l'université de Montpellier, correspondant de la Société royale des Sciences de la même ville; de la Société d'Agriculture de la Rochelle, résident à Niort en Poitou, sur plusieurs personnes mordues par un chien enragé, pag. 215, & suiv.

[b] Marguerite Beulesse, mourut 20 jours après sa morsure; la fille de Liénard, le 24^e; Claudot, âgé de 14 ans, le 17^e jour. Georges Noirot, blessé à la tête & à l'œil, âgé de 7 à 8 ans, mourut le 3^e jour; Jeanne la Trouvée, mordue au visage mourut le 25^e jour; Marguerite [la Chambrière] mordue à la tête & au bras, mourut le 35^e jour; Richard Neurat, mordu au visage & au bras gauche, mourut le 22^e jour; La femme de Renaut Maubille, mourut le 43^e jour; Antoine Vallot, blessé grièvement à la tête, mourut le 33^e jour; Perrin Romont, le 33^e &c. Voyez l'Ouvrage cité de Jean Bauhin.

très-inflammatoire ; elle est toujours compliquée avec un état convulsif des parties de la gorge & de la bouche ; aussi les plaies faites au col & au visage sont les plus pernicieuses de toutes. La rage s'est quelquefois développée dès le troisième jour après la morsure. Il est probable que plus l'animal approche de sa mort, plus son venin est actif & dangereux. Les hydropiques, les pituiteux seront moins promptement & moins fortement attaqués de la rage.

Les plaies faites à travers les habits sont moins dangereuses que celles qui attaquent immédiatement la peau. Les animaux couverts de laine ou d'un poil très-épais sont très-souvent garantis, parce que la dent s'est débarrassée de la salive avant de pénétrer immédiatement dans la plaie ; c'est par cette raison que les plaies faites par un animal enragé qui a mordu plusieurs personnes ou plusieurs animaux sont moins dangereuses, parce que sa salive est épuisée.

Le virus hydrophobique retenu long-tems & caché dans les cicatrices, commence par exciter des douleurs dans le tems de son développement. Schenkius rapporte que les cicatrices des plaies faites par un chien enragé, devinrent livides six mois après. Sauvage cite plusieurs faits qui constatent que la douleur obtuse des cicatrices, leur élévation, une dureté plus grande, avoit précédé l'hydrophobie ; que ces accidens cessoient, quand au moyen d'un traitement méthodique les malades passaient à un meilleur état. Salius Diverfus donne comme des signes infailibles de la rage menaçante, les douleurs que le malade éprouve dans la partie mordue, principalement si elles se portent vers la tête, & y occasionnent des vertiges, quoique l'ulcère soit cicatrisé même depuis plusieurs mois. Les symptômes épileptiques, les affections soporeuses, les attaques de paralysie, l'horreur pour les liquides, ou pour les corps transparens sont autant de signes que doivent saisir ceux qui s'occupent de la conservation du malade, & qui les avertissent du danger qui le menace.

Quelques malades croient voir des chiens & autres

animaux dans les bassins qu'on leur présente. Mais ce symptôme, bien loin d'être habituel, manque bien plus souvent qu'il n'existe. La fièvre aiguë, l'un des symptômes de l'hydrophobie, n'est pas constante; le délire accompagne toujours les grands accès, quoique les malades aient des intervalles lucides.

Cure dans le
premier de-
gré.

La poudre de Julien Paulmier peut être employée dans le premier degré, & dans le commencement du second; nous ne la conseillons qu'à ceux qui, soit par horreur, soit par préjugé, ne voudroient pas avoir recours au mercure; dans tout autre cas, nous conseillons de faire de profondes scarifications sur les plaies, de couper toutes les parties qui auroient été imbues de la salive de l'animal: les anciens employoient le feu au moyen d'un fer rouge, & les ventouses. On lavera long-temps les plaies avec de l'eau chargée de sel marin; on frottera leurs bords à plus de trois pouces de distance avec l'onguent Napolitain; on pansera avec le basilicum; on détruira les cicatrices avec le caustique, & on pansera de même, on emploiera les frictions à grandes doses; on fera usage de la poudre de Tunquin; les bains de pieds, les lavemens émoulliens seront très-fréquemment usités; on prescrira la diète humectante & tempérante; on ne négligera point les purgatifs, les émétiques même, suivant les circonstances; on aura aussi recours à l'eau de Luce: on en donnera, tous les jours, à différentes reprises quinze à vingt gouttes dans un véhicule approprié. Le jour des purgatifs, on ne fera usage ni des frictions, ni des alkalis volatils. On ne négligera pas l'usage du musc, du camphre, du nitre, à fortes doses, sur-tout le jour des purgations.

Il est aisé de s'appercevoir que les indications que nous nous proposons de remplir, sont de faire sortir le virus par toutes les voies possibles, de calmer le mouvement désordonné des fluides & des solides, de s'opposer aux spasmes & aux convulsions. C'est dans ces vues que nous conseillons de faire boire aux malades une infusion de fleurs de tilleul ou de feuilles d'oran-

ger adoucie avec le miel, & acidulée avec le vinaigre simple ou distillé.

Dans le second degré, temps dans lequel le venin Cure dans le
second degré. assoupi jusqu'alors, commence à se mettre en action & à se manifester, on doit traiter ce mal comme des plus inflammatoires; les saignées, soit du pied, soit de la jugulaire, doivent être prodiguées même jusqu'à défaillance. Si la plaie étoit fermée, on r'ouvreroit la cicatrice avec le fer, le feu ou le caustique; on tâchera d'établir une grande & ample suppuration, que l'on entretiendra pendant quarante jours, & plus long-tems même, à dessein d'y faire affluer une plus grande quantité d'humeurs viciées. Si le malade n'éprouve point encore l'horreur de l'eau, on profitera de cet intervalle pour employer le plutôt possible les émétiques & les purgatifs, à dessein de débarrasser les viscères des humeurs surabondantes.

C'est dans ce cas qu'il faut accélérer les frictions & à grande dose, ainsi que les bains tièdes, les lavemens, les boissons délayantes & antiphlogistiques, les antiputrides, les émulsions, le petit lait nitré, les acides: on sent que les antispasmodiques, les mercuriaux à l'intérieur, les calmans, les narcotiques même doivent être d'un fréquent usage dans ce période. Quoique l'on ait employé la poudre de Paulmier dans cette circonstance, nous n'avons garde de la proposer; car si les vulnéraires & les remèdes qui excitent la transpiration, sont avantageux dans le premier degré, on a lieu de craindre dans celui-ci qu'ils n'agacent le genre nerveux, qu'ils ne dessèchent de plus en plus les liqueurs, qu'ils n'augmentent la fièvre & l'inflammation.

Il n'est pas besoin de dire que chez les pituiteux & autres dont le sang a peu de consistance, & dont les solides ont peu de ressort, on ne doit point pousser les saignées aussi loin: les purgatifs leur conviennent mieux; on pourroit aussi leur donner à cette époque la poudre de Paulmier qui a si bien réussi dans le sujet dont il est question dans la cinquième Observation; ce-

pendant nous lui préférons toujours les mercuriaux qui réussissent dans les cas où la lymphe peche par épaisissement, & nous donnerions en même temps les infusions céphaliques & légèrement amères.

Cure dans le troisième degré, ou dans l'hydrophobie proprement dite.

Dans le cas d'horreur de l'eau, & lorsque la déglutition des liquides est empêchée, il est bon de se rappeler, d'après les transactions philosophiques, que presque tous les moyens employés pour vaincre cet état, ont été inutiles, & quelquefois nuisibles, ce que n'a que trop prouvé l'histoire du Médecin de Nottingham. Le mercure, les antispasmodiques sont l'unique ressource; ainsi, sans perdre de temps, sans avoir aucun égard aux inconvéniens prétendus de la salivation, on doit insister sur les frictions à très-grande dose, & les faire à très-peu de distance l'une de l'autre; si le malade pouvoit avaler des alimens solides, on lui donneroit en bols les calmans, les mercuriaux, le camphre, le musc, l'opium, même à doses assez fortes; les solides étant dans un état spasmodique, on a tout à espérer de leur action, & très-peu à se défier de l'affaïssement de tout le système fibreux.

On sent l'avantage qu'on retireroit des liquides; mais l'horreur des malades s'y oppose, ainsi les lavemens souvent répétés & à petite dose, afin que les malades puissent mieux les garder, sont de l'usage le plus utile; on peut s'en servir pour remplir différentes indications, & pour nourrir les malades.

On doit avoir soin d'éloigner tout ce qui peut irriter les hydrophobes, & leur occasionner des sensations vives; on ne commettra devant eux aucune indiscretion sur leur état; on évitera avec soin de parler de tout ce qui pourroit leur rappeler la cause de leur mal; on les mettra dans un lieu obscur, dont l'air sera d'une température moyenne.

Telle est la conduite que l'on tiendra dans le commencement du troisième degré; mais lorsque les symptômes sont portés au dernier degré, que les humeurs viennent à tomber dans la dissolution putride, le médecin doit alors se ressouvenir du principe de Celse,

& recourir aux moyens même incertains ; on donnera les calmans à très-grande dose , les alkalis volatils , les bains. Celse veut qu'on jette le malade dans l'eau sans l'en avoir prévenu. Vanhelmont a vu guérir un hydrophobe par le bain de mer. Le Pilote lui assura que l'on pouvoit aussi guérir ceux qui étoient dans le dernier degré d'hydrophobie ; mais cette méthode si souvent infructueuse , même dans le premier degré de la rage , ne peut-elle pas être dangereuse ? N'a-t-on pas à craindre l'impression subite de l'eau froide sur un corps malade , & une distention subite des nerfs ? Nous préférerions la méthode de Celse ; il conseille de mettre le malade , au sortir de l'eau , dans un bain d'huile chaude : si on emploie les alkalis volatils , on aura soin d'éviter les bains froids.

Trop de faits ont prouvé l'efficacité du mercure , pour que l'on puisse la contester avec fondement. Il a quelquefois manqué son effet , ce qui pourroit diminuer la juste confiance qu'il mérite ; mais si l'on vient à y faire une attention sérieuse , on reconnoitra que , s'il n'a pas réussi , c'est , ou parce qu'on ne l'a pas employé à une assez grande dose , ou parce qu'on l'a employé trop tard. Les objections que l'on pourroit faire , que l'action du mercure sur la bouche & sur la gorge , pourroient augmenter les contractions spasmodiques de ces parties , & l'horreur de l'eau , sont vaines , ridicules , & purement scholastiques.

Corollaires

Quoique la salivation soit la voie ordinaire par laquelle le mercure produise la crise de cette maladie , quelques hydrophobes ont été guéris sans ptyalisme ; mais dans ce cas , la morsure agissoit par d'autres voies. La plus propre , la plus convenable , est la salivation ; c'est la crise que tente la nature pour se débarrasser.

Nous avons jusqu'ici prouvé que le mercure étoit le vrai spécifique contre la rage communiquée ; nous tiendrons tout autre langage par rapport à l'hydrophobie spontanée : elle peut venir de tant de causes , que ce n'est que d'après leur examen que l'on peut statuer une méthode. La mélancolie , les maladies aiguës , les fièvres

Moyens généraux de traitement dans l'hydrophobie spontanée.

putrides, malignes, pestilentiellles, la néphrétique, l'épilepsie, la commotion de cerveau, l'angine, des tumeurs de l'œsophage, l'inflammation de l'estomac, quelques espèces de poisons, l'hystéricisme, ont souvent été accompagnés de ce symptôme. Dans tous ces cas il n'est pas possible de statuer une méthode générale : c'est en traitant la maladie principale que l'on parviendra à guérir l'horreur de l'eau.

Poudre de M. LE JOYANT.

La poudre de M. le Joyant, Curé de N. D. de la Quinte, près le Mans, dont la recette a été publiée dans le *Journal de médecine*, tom. 6, fév. 1757, pag. 151 & suiv. & tom. 38, juillet, pag. 525, ne diffère du remède de Paulmier qu'en ce qu'il y a ajouté la reine des prés & les écailles d'huîtres calcinées.

F. Remède de M. FAGET contre la rage, tel qu'il a été envoyé au Ministère par M. Castenau. (*Voyez pag. 49, n° 4*).

PRENEZ, 1°. trois ou quatre tiges de bois de frêne, grosses comme le doigt indicateur, ou, au défaut de tiges, trois ou quatre branches de la même grosseur : enlevez-en l'écorce jusqu'au bois, prenez une poignée de cette écorce.

2°. Une poignée d'écorce de racines de rosier sauvage qu'on trouve dans les haies & dans les bois : lavez les racines, pour en ôter toute la terre.

3°. Une poignée de tiges de rhue, avec leurs feuilles.

4°. Une poignée de tiges de fauge, avec leurs feuilles*.

5°. Chacune de ces plantes doit être pilée séparément.

6°. On les mêle toutes ensemble, puis on les met

* Il faut que toutes ces plantes soient vertes, & que la racine de rosier soit bien lavée, avant de la dépouiller de son écorce, qui est la seule qu'on emploie, & qui est d'une couleur rougeâtre.

dans un vase de terre commune, dont l'entrée doit être large.

7°. Il faut jeter par-dessus une pinte de bon vin blanc; on laisse infuser deux fois vingt-quatre heures; on remue souvent la mixtion, en secouant le vase; puis on passe la liqueur en exprimant, & on la garde pour l'usage.

8°. On met dans cette infusion six à sept gouffes d'ail broyées, & du sel marin * la quantité qui entreroit dans la moitié d'une coque d'œuf de poule; & au défaut de ce sel, du sel commun ce qu'il en entreroit dans la coque entière.

9°. Si l'on avoit des écailles d'huitres, il seroit bon d'en mettre une moitié, après l'avoir calcinée & pulvérisée: cependant on peut s'en passer, cette poudre, quoiqu'utile, n'étant pas nécessaire pour l'efficacité du remède.

La dose est la bouteille ci-dessus, en huit ou neuf matinées, à doses égales, pour une personne de vingt ans & au-dessus. Pour les enfans à la mamelle, une cuillerée suffit chaque matin, pendant neuf jours. On augmente suivant l'âge, observant toujours d'en continuer l'usage pendant le même tems.

Pour les animaux, on double, on triple, on quadruple même la dose, s'il le faut, selon leur grandeur, en augmentant proportionnellement la quantité des ingrédients décrits ci-dessus.

Il faut être à jeun pour prendre ce remède, & ne manger ni boire que deux heures après. Il faut le prendre dans son lit, rester couvert, au moins pendant deux heures, & favoriser la transpiration, si elle survient.

Si ce remède devoit être pris par des ouvriers, pour les empêcher de perdre leur journée, on le leur donneroit quatre heures avant le jour, pourvu que la digestion de leur souper fût faite. Il ne faut aucun préparatif avant & pendant l'usage de ce remède; mais lorsqu'on

* Il paroît que l'auteur entend par *sel marin*, le sel de gabelle; & par le *sel commun*, le sel de la fontaine de Salies.

en usé , il faut se priver de fruits & de tout aliment salé.

Au bout de neuf à dix jours , on peut manger indifféremment de tout , si quelqu'autre raison ne s'y oppose.

Observations.

1°. Si la morsure a produit une plaie , il faut la faire saigner & la frotter fortement avec de l'eau & du sel.

2°. Comme dans le moment de la morsure l'infusion ne pourroit être faite , & qu'il pourroit arriver que la plaie ne saignât point , il faut , lorsque l'infusion sera faite , piquer la plaie avec un poinçon ou une lancette , la faire saigner & appliquer dessus un peu de marc de l'infusion , après l'avoir frottée avec de l'eau & du sel.

3°. L'haleine de l'animal enragé est aussi dangereuse que la morsure : on doit donc , dans ce cas , prendre également le remède.

4°. Si l'on avoit tardé cinq ou six jours à le composer depuis la morsure , ou depuis qu'on auroit reçu l'haleine de l'animal , on le composeroit sur le champ , & dès le lendemain on en feroit prendre une dose , après avoir bien remué la bouteille , & avoir fait passer le mélange à travers un linge.

5°. On se sert d'un cor , ou d'un entonnoir pour le faire prendre aux animaux , observant de n'en pas perdre , de le leur donner à jeun , & de ne leur faire rien prendre que deux heures après.

L'efficacité de ce remède est attestée par M. Castenau , curé de Baigts en Béarn , par les curés & jurats de la paroisse de Lanneplaa ; par M. de Loustau , chevalier de S. Louis ; par les curés & jurats des paroisses de S. Martin de Bonnut , d'Ossages , de Biron , de Ramous & Puyor , de Sainte Suzanne , de Castetarbe ; par les curé , maire & échevins du lieu de Gurs ; par les curé , maire , lieutenant de maire & assesseur de Montestrucq ; par les curé & jurats d'Ozeux ; par les jurats royaux de la paroisse de Baigts ; par les jurats de la paroisse de S. Gi-

rons ; par les curés & officiers de la communauté de Béreux ; par les officiers municipaux de la ville d'Orthes , & par les maire & jurats de Sellies. Toutes ces attestations sont étayées de guérisons authentiques.

G. Manière de préparer le remède conseillé par M. DUHAMEL DU MONCEAU , voyez pag. 49 , n^o 5.

PRENEZ de rhue , d'absynthe, de sauge , de chaque une petite poignée ; le double de marguerites sauvages , une grosse gouffe d'ail , ou deux petites : hachez le tout bien menu , pilez-le dans un mortier , avec le double de ce qu'il faut de sel pour saler un bouillon , versez dessus un bon verre de vin blanc. Si le cas est pressant , exprimez-le pour en faire boire au malade ; si on a le temps , on laisse infuser du soir au matin. Passez le tout à travers un linge , & faites boire un verre de cette liqueur au malade , le matin à jeun. Il faut qu'il fasse de l'exercice , ou qu'il se tienne chaudement dans le lit , pour faciliter la transpiration que ce remède a coutume de procurer. Deux heures après on peut prendre un bouillon , puis vivre à l'ordinaire. Quand la morsure est aux extrémités & qu'elle n'est pas considérable , il suffit de prendre ce remède trois ou quatre jours ; mais si elle est considérable , ou si elle est à la tête , il faut en prendre tous les matins pendant neuf à dix jours au moins. Pour ce qui est des chiens mordus , on leur donne le remède à moindre dose qu'aux hommes , & on les enferme dans un lieu propre. Ordinairement ils ont des tranchées , & quelquefois ils vomissent : quand cela arrive , il faut leur en faire avaler de nouveau une petite dose ; deux heures après , on fera bien de leur donner à boire du lait , & on répétera plus ou moins ce remède , suivant la grandeur de la plaie.

M. Duhamel observe que lorsqu'on a été mordu d'un animal attaqué de la rage , il faut faire saigner la plaie

le plus qu'il est possible ; & pour cela il faut la scarifier , appliquer dessus une ventouse , ou sucer le sang avec une seringue à injection , dont le tube se termine par un évase-ment , comme l'embouchure d'une trompe (en appliquant le pavillon sur la morsure & en tirant le piston , on aspirera le sang) : ensuite on appliquera sur la plaie de l'ail , de la rhue & du sel , qui auront été pilés dans un mortier , & qu'on arrosera d'un peu de vin blanc. Il faut empêcher la plaie de se cicatriser promptement.

La confiance de M. Duhamel pour ce remède , est prouvée par deux observations concluantes. *Journ. de médecine* , tom. 37 , mars 1772 , pag. 227 & suivantes.

H. Usage des SCARABÉS , voyez pag. 50 , n° 4.

Il y a long-temps que les scarabés sont connus pour la guérison de la rage. Voici ce qu'on lit dans le *Thesaurus pharmaceuticus Galeno-chymicus* d'Arnold Weickard , imprimé à Francfort en 1626 , in-fol. & depuis en 1670 , in-4°.

Longa experientiâ comprobatum est hoc : M. Scarabeos vulgares , abscissis eorum capitibus suffocantur in melle despumato ; relinquuntur per aliquot septimanas in sole. De his ita conditis , numero iiij contundantur ; adde aquæ anagallidis , verbenæ ana ʒ iiij ; dissolve & exprime per linteum. Colatum proinùs ab initio ad bibendum datur calidè.

On lit ce qui suit , tom. 2 , pag. 703 de la traduction de la *Nosologie* de Sauvages ; Paris , 3 vol. in-8°. 1771.
« En Hongrie , on conseille de faire prendre un scrupule » de scarabé de mai , pour exciter l'hématurie , que » l'on dit être salutaire dans cette maladie (la rage) ». Le scarabé de mai est le *Melœ proscarabæus* de Linnæus. Et en note : « Cet insecte , connu sous le nom » d'escarbot , scarabé onctueux , proscarabé , est le plus » grand de tous les escarbots ; il est noir & molasse , » gros comme le doigt , & long d'un pouce , ou d'un » pouce & demi. Il suinte de toutes les jointures de ses

» jambes une humeur grasse qui n'a point de mauvaise
 » odeur. On la dit bonne, comme topique, pour les
 » plaies : elle entre dans les emplâtres contre les char-
 » bons pestilentiels. L'épithète d'*onctueux* a été donnée
 » à cet insecte à cause de la matière grasse dont il est
 » toujours enduit ».

L'année dernière (1777) S. M. le Roi de Prusse a fait l'acquisition d'un remède contre la morsure des chiens enragés. Ce remède étoit possédé par un payfan de la Silésie, auquel il avoit été donné par une famille noble, pour le débiter à son profit. Nous allons donner l'extrait du détail fait à ce sujet dans la *Gazette littéraire de Berlin*, feuille DCCIV, du lundi 22 septembre 1777.

« Dès que S. M. le Roi de Prusse eut appris, d'après
 » le rapport de personnes dignes de la plus grande con-
 » fiance, que ce remède qui avoit été employé très-
 » souvent en Silésie, n'avoit jamais manqué de pro-
 » duire son effet, lorsque les personnes mordues en
 » avoient fait usage suivant la méthode prescrite ; Elle
 » ordonna à son collègue de médecine d'envoyer quel-
 » qu'un sur les lieux, pour prendre connoissance des
 » faits, & lui rendre compte de la nature & du résultat
 » des recherches qui auroient été faites. Les preuves
 » qu'on a eues à ce sujet ayant été jugées suffisantes,
 » S. M. récompensa le possesseur du remède, afin qu'il
 » en donnât connoissance à un de ses chirurgiens-pen-
 » sionnaires, envoyé par le collègue supérieur de mé-
 » decine. Non content du détail que lui fit le payfan, le
 » chirurgien-pensionnaire se transporta avec lui dans la
 » campagne, pour s'assurer positivement de la nature du
 » ver qui fait la principale partie de ce remède. On le
 » nomme en Prusse *May Wurm* (ver de mai).

« L'insecte que l'on appelle en Prusse *Ver de mai*, est
 » le même que Linné range dans la classe des *coléop-
 » tères* sous le nom de *meloë*. Il y a deux sortes d'insec-
 » tes appellés vers de mai : la première espèce est ap-
 » pellée *meloë proscarabæus* par Linné ; la seconde
 » espèce est le *meloë maialis* du même auteur. La se-
 » conde espèce diffère de la première en ce qu'elle est

» plus petite, qu'en dessous elle a des especes d'antennes rouges sur le corps, que l'odeur qui sort de l'insecte lorsqu'on l'écrase, & que la liqueur graisseuse qui est à toutes ses jointures, n'est pas agréable. Cet insecte a été décrit par M. Geoffroy, tome premier, pag. 377 de son ouvrage sur les insectes : il le nomme en françois *proscarabé* *. Il paroît dans notre pays dès les premiers jours d'avril, & quelquefois sur la fin de mars, suivant que la saison est plus ou moins tempérée. Il est probable que la petite espèce n'est qu'une variété de la première. M. Mauduyt a trouvé ces deux variétés accouplées ensemble ; mais la petite est assez rare. « Ces animaux se tiennent communément » auprès des guérets, des prairies, des terres en repos, » & sur les côteaux exposés au soleil. On doit les ramasser dans le mois de mai par un temps sec & chaud, » par exemple, avant les orages. Comme la matière » onctueuse dont nous avons parlé, qui est adhérente à » toutes les jointures de cet insecte, est non-seulement » nécessaire, mais encore d'une nécessité absolue pour » la confection du remède, il faut, pour qu'elle ne se » perde pas, prendre ces animaux avec une petite » pince, & non avec les doigts, auxquels cette matière s'attacheroit, ayant le soin de ne pas les blesser. » On les met dans un pot de terre, ou dans un vase de » verre : de retour chez soi, on les tire du vase avec la » même précaution, & on leur coupe la tête avec des » ciseaux au-dessus d'un verre rempli de miel pur : on » jette la tête, & on met le corps dans le miel : on couvre bien le verre, & on le met dans un endroit tempéré. Si quelque temps après, on s'apperçoit que le » miel se dessèche un peu trop, on en met de frais par-dessus l'ancien, & l'on remet encore le verre dans un » endroit tempéré. Après avoir ainsi conservé ces insectes

* Voyez la figure du Meloë, planche VII, fig. 4 de l'*Histoire abrégée des insectes*, tom. premier ; & le numéro XLV de la *Gazette de santé*, année 1777.

» tes pendant deux ou trois ans , on peut s'en servir avec
» succès selon la méthode qui sera indiquée ci-après.
» Lorsque l'on coupe la tête de ces insectes au-dessus du
» verre plein de miel , il faut non-seulement prendre bien
» garde de rien perdre de la matière qui en découle ,
» mais aussi que cette matière tombe sur le champ dans
» le miel , parce que c'est-là l'objet principal du remède.
» La proportion à observer , lorsqu'on veut faire cette
» infusion , est de prendre deux cen de ces insectes noirs ,
» ou cent soixante-quinze de ceux qui sont comme dorés ;
» & cette quantité suffit pour une quarte de miel , me-
» sure de Berlin.

Composition du Remède.

» On prend 1°. vingt-quatre de ces insectes qui ont
» ainsi séjourné dans le miel , avec le miel qui les enve-
» loppe ; 2°. de la thériaque , deux onces ; 3°. de bois d'é-
» béne , deux gros ; 4°. de racine de serpentaire de Vir-
» ginie , un gros ; 5°. de limaille de plomb , un gros ;
» 6°. d'excroissance spongieuse qui croît sur le frêne ,
» vingt-grains ; 7°. un peu de miel dans lequel les insectes
» ont séjourné. (Si l'on n'a point de thériaque , on
» y supplée avec autant de miel de sureau). Lorsqu'on a
» tiré les insectes du miel , on les met en tas sur une
» assiette , & on les broie le plus menu qu'il est possible :
» on ajoute alors tous les ingrédients ci-dessus décrits ,
» en commençant par la thériaque , puis les autres re-
» mède en poudre passée au tamis , & finissant par le
» miel dans lequel les insectes auront séjourné. On mêle
» ensuite exactement le tout , observant que la masse ait
» la consistance d'un électuaire , & y ajoutant du miel
» dans lequel les animaux auront séjourné , si elle
» étoit trop épaisse. On met cette composition dans un
» vaisseau de verre ou de terre , bien bouché , & on le
» place dans un endroit tempéré. Comme cette masse se
» moisit facilement , & qu'alors elle perd sa vertu & son
» efficacité , il faut avoir soin de n'en préparer qu'une
» petite quantité à la fois.

DOSES DE CE REMÈDE.

1°. Pour les personnes mordues, selon l'âge
& le sexe des malades.

	Garçons & hommes		Filles & femmes.		
	dragmes.	grains.	dragmes.	grains.	
à	1 & 2 ans,	24		20	
	3, 4 & 5,	30		26	
	6 jusqu'à 10,	40		30	
	12, 15 & 20,	1		50	
	25,	1	30	1	15
	30 jusqu'à 80.	2		1	30

« Si un enfant à la mammelle vient à être mordu, il
» faut que la nourrice fasse usage de ce remède dans la
» proportion prescrite ci-dessus, suivant son âge.

2°. Pour les animaux mordus, selon leur
grosleur & leur espèce.

	encore jeunes.		à demi-croissance.		ayant toute leur croissance	
	dragm.	grains.	dragm.	grains.	dragm.	grains.
Chiens ;	1	10	1	30	2	
Moutons, Chèvres;		50	1		1	50
Veaux, Cochons de lait & Poulains de quelques semaines; } 1						
Cochons;			1	50	2	30
Chevaux, Bœufs & Vaches; } 1			1	45	3	30
Volatils;				35	1	

« Lorsqu'une personne qui a été mordue par un chien
» enragé, prend une portion de ce remède préparé de
» la manière susdite, il faut qu'elle s'interdise absolu-
» ment le manger pendant vingt-quatre heures, & la
» boisson pendant douze. Les douze heures révolues, si
» la soif est forte, on peut faire prendre au malade une
» infusion théiforme de fleurs de sureau, & à son défaut
» du thé ordinaire. Pendant tout le tems de la cure, il
» faut que le malade observe avec soin de ne pas s'expo-
» ser à l'air; mais au contraire il faut seconder & atten-
» dre la transpiration dans une chambre tempérée. Il
» faut aussi que le malade passe les douze premières
» heures dans le lit, où il sera tenu chaudement; ensuite
» il pourra rester dans la chambre. Les vingt-quatre
» heures expirées, il faut changer de chemise & en
» mettre une chaude. On doit laver aussi-tôt le linge
» sale, comme chemises, taies d'oreiller, draps de lit,
» &c. dont le malade s'est servi, & les faire bien sécher
» à l'air: il vaut encore mieux brûler la chemise que le
» malade portoit pendant sa première transpiration. Si la
» cure se fait en hyver, il faut que la chambre dans la-
» quelle est le malade, soit maintenue dans une chaleur
» égale & tempérée. Si la morsure a fait plaie, il faut la
» laver avec du vinaigre de vin seulement, ou avec du
» vinaigre de bière, en y mettant un peu de sel. Au
» défaut de ces deux espèces de vinaigre, on se sert
» d'eau salée, ensuite on applique sur la plaie un em-
» plâtre de basilicum, ou du beurre frais bien salé, &
» on l'enveloppe chaudement. Il faut aussi souvent étuver
» la plaie avec de l'huile de scorpions, ou de l'huile des
» mêmes insectes qui font le principal ingrédient du
» remède. Cette huile est de l'huile ordinaire, dans la-
» quelle on les a fait long-temps infuser. Il n'y a point
» d'inconvénient que la plaie reste long-temps ouverte:
» elle se nettoie & se purifie d'autant mieux, & ensuite
» elle se referme d'elle-même. Enfin, pendant tout le
» traitement, le malade doit faire attention à ne pas
» s'échauffer, soit par les transports de l'amour, soit par
» les mouvemens trop violens de l'esprit; il doit aussi se

» priver des boissons fortes & échauffantes , telles que
 » le vin , l'eau-de-vie , la bière forte , &c.
 » Si un ou plusieurs animaux ont été mordus par un
 » chien enragé , il faut les mettre tous ensemble dans
 » une écurie à part , & qui n'ait aucune communication
 » avec les autres ; & ne plus leur laisser prendre l'air ,
 » dès qu'ils ont fait usage de ce remède , jusqu'à ce que
 » la cure qui dure souvent de vingt-quatre à quarante-
 » huit heures , & quelquefois encore davantage , soit
 » entièrement finie. Lorsqu'on fait ensuite sortir ces
 » animaux de l'écurie , & qu'on les fait passer dans une
 » autre , il faut que celle où ont été les animaux mala-
 » des , soit bien nettoyée , sans quoi cet endroit seroit
 » également dangereux , & pour les hommes & pour les
 » animaux. Il faut aussi , pendant les premières vingt-
 » quatre heures de la cure , ne rien donner à manger
 » aux animaux malades , ni à boire pendant les douze
 » premières. Si la morsure a fait plaie , il faut observer
 » dans le pansement des animaux tout ce qui a été dit
 » ci-dessus à l'égard du pansement des hommes qui sont
 » dans le même cas. On doit laver la plaie avec la plus
 » grande attention , & prendre bien garde qu'il n'y
 » tombe de la bave , ou salive de l'animal mordu :
 » car si cette salive séjournoit dans la plaie , elle se mê-
 » leroit infailliblement avec le sang , & occasionneroit
 » la rage par la suite. Il faut que chacune des person-
 » nes qui approchent d'un malade de cette espece , ou
 » qui ont affaire avec lui , ainsi que celles qui sont
 » obligées d'être auprès des animaux mordus , & qui
 » leur font prendre ce remède , en fassent elles-mêmes
 » usage , & en prennent une dose , suivant la propor-
 » tion prescrite dans la table ; car il peut arriver facile-
 » ment que l'haleine , ou la salive de la personne mor-
 » due , aussi bien que de l'animal , reproduisent égale-
 » ment cette maladie ; & il y auroit les suites les plus
 » affreuses à craindre pour les personnes , qui ayant
 » approchés de tels malades , auroient négligé de faire
 » usage du même remède. Il est également nécessaire
 » d'observer que , lorsque la morsure n'a point fait de

» plaie , mais seulement une contusion , soit aux hom-
 » mes , soit aux animaux , on peut simplement , ainsi
 » qu'il a été dit plus haut , y appliquer l'emplâtre susdite,
 » & envelopper chaudement la partie malade ; ou , si la
 » contusion fait beaucoup de mal , on peut y appliquer
 » pendant la nuit une emplâtre de cantharides ; & s'il se
 » forme une vessie , il faut l'ouvrir & panser comme
 » ci-dessus ».

On trouve aussi la description de l'insecte qui fait la principale base du remède acheté par le roi de Prusse , dans la suite de la *Matière médicale* de M. Geoffroy , sous le nom de *proscarabé* , *d'escarbot* ou de *scarabé onctueux*.

Suivant Glauber , la liqueur onctueuse , âcre & odorante que cet insecte répand , quand on le manie , guérit les maladies chroniques , & préserve de la néphrétique & de la goutte : elle excite le plus souvent une sécrétion abondante d'urine ; elle agit aussi quelquefois par le vomissement & les selles. Sa nature approche beaucoup de la causticité & de l'acrimonie des cantharides , & on ne doit l'ordonner que par gouttes en commençant. Quant à l'insecte même , après l'avoir fait mourir à la vapeur du vinaigre chaud , on le réduit en poudre , comme les autres escarbots , & l'on s'en sert pour les mêmes usages.

Wierus recommande cette poudre contre le morsure des chiens enragés , & dans la goutte vague & irrégulière. Le docteur Roëssler rapporte que deux enfans ayant été mordus d'un chien enragé , furent guéris après avoir pris deux escarbots dont on avoit ôté la tête *. Il est vrai que ces enfans en furent très-incommodés ; ils pissèrent le sang , mais ils guérèrent ; & si cette guérison prouve d'un côté l'efficacité du remède , elle fait voir de l'autre combien il est actif , & avec quelle précaution il faut l'administrer. On regarde la liqueur onctueuse comme

* *Ephémérides d'Allemagne* , déc. I , ann. 3 , pag. 302.

un bon topique pour les plaies : elle entre dans les emplâtres contre les bubons & les charbons pestilentiels ; on la mêle aussi avec quelques antidotes. L'huile par infusion passe pour être très-bonne contre la piquure du scorpion.

Cette même observation du docteur Christophe Roëssler, premier médecin de Jean Christian, prince de Bregentz, est rapportée dans le tome 3 de la *Collection académique*, pag. 201, avec la note suivante :

« Madame de Strange donna deux vers de mai (espèce d'escarbot) dont elle avoit séparé la tête, à deux enfans qui avoient été mordus par un chien enragé. Ils se trouvèrent d'abord si mal de ce remède, qu'on les crut prêts à expirer ; mais après un pissement de sang qui leur survint, ils furent parfaitement rétablis dans l'espace de quelques heures. Madame de Donnigue, sa fille, donna ce remède à une servante qui avoit aussi été mordue par deux chiens, & qui avoit reçu plusieurs blessures ; elle s'en trouva aussi très-bien ».

Au rapport de Sennert, *Prax. med. lib. 2*, ce remède est en usage parmi les gens de la campagne, qui emploient indifféremment pour la rage les scarabés & les cantharides ; & cet auteur prétend que, selon Avicenne, il faut en ce cas exciter la sécrétion de l'urine jusqu'au pissement de sang. Avicenne en effet (liv. 4, fen. 6) recommande, pour la rage, des trochisques où entrent les cantharides ; & il ajoute que, quand le malade aura pissé le sang, il sera guéri de l'hydrophobie.

Le docteur Erhmann regarde les hannetons comme le spécifique de la rage. Il tenoit ce secret d'une dame noble, qui avoit éprouvé très-souvent l'efficacité de ce remède sur plusieurs malheureux, auxquels elle le donnoit charitablement. Voici la recette qu'il prescrit, *Ephémérides d'Allemagne*, vol. 6, ann. 1742, observ. 92, pag. 325.

» Prenez cinq hannetons pour un adulte, & trois pour un enfant ; étouffez-les dans du miel, ôtez leur ensuite la tête, & pilez le reste pour le faire prendre au malade dans une cuillerée de miel, le matin à jeun,

pendant sept jours de suite, en donnant la première dose sur le champ après la morsure. Voyez *Gazette littér. de Berlin*, Feuille DCCV, du lundi 29 septembre 1777 ».

Suivant une lettre du secrétaire du roi de Prusse, adressée à M. d'Alembert, un homme mordu par un chat enragé, a été guéri, en prenant le remède dont on a parlé.

Cet illustre Académicien a bien voulu écrire à Sa Majesté Prussienne, pour avoir quelques informations au sujet de ce nouveau remède; & il a remis à MM. Geoffroy & Mauduyt un bocal qui contenoit les proscarabés, ou vers de mai, confits dans le miel. Ces deux habiles Naturalistes ont reconnu que les vers de mai étoient nos proscarabés, qui paroissent en France dès le commencement d'avril. Voyez au sujet des scarabés de mai l'ouvrage de M. Asti, paragraphe 27, not. 15.

I. Composition & usage de la Poudre de Tunquin, *Voy. pag. 52.*

La poudre de Tunquin est faite avec seize grains de musc, vingt grains de cinnabre artificiel, & autant de cinnabre naturel. On mêle le tout ensemble, & on le fait prendre, soit dans un verre d'eau-de-vie de riz, soit en forme d'opiate, incorporé avec du miel, ou un sirop quelconque. On prétend qu'au bout de deux ou trois heures, le malade éprouve un sommeil tranquille & une transpiration abondante. On répète le remède s'il ne réussit pas la première fois. Voyez *Transact. philosoph.* n° 474, vol. 43, pag. 226; Van-Swieten; Philip. Frid. Gmelin, *Dissertat. de antidoto novo adversus affectus morsus rabidi canis*, Tubing. 1750. Christoph Nugent, *Virtues of cinnabar and musk against the bite of a mad dog*, &c. by Joseph Dalby Surgeon, &c.

Le bol recommandé par M. le docteur Hillary, est peu différent du remède de Tunquin. Voici comment ce médecin s'explique sur la rage, dans son *Traité des*

maladies qui arrivent aux habitans des îles américaines.

« L'hydrophobie , maladie ainsi nommée à cause du symptôme inséparable qui l'accompagne , savoir l'horreur de l'eau & de toutes les matières liquides , doit presque toujours son origine , ou à la morsure d'un animal enragé , ou à sa salive reçue dans le sang. A l'ouverture du cadavre de ceux qui meurent de cette maladie , on trouve ordinairement les muscles qui servent à la déglutition enflammés ; l'estomac contient une matière visqueuse , qui ressemble à de la colle forte ; la vésicule du fiel est remplie d'une bile noire ; le péricarde est desséché , les poumons , ainsi que le cœur , sont surchargés d'une grande quantité de sang presque sec ; les artères sont pleines & les veines presque vuides ; le peu de sang qu'elles contiennent , ne se coagule pas ; les muscles , les viscères & la moëlle allongée sont plus desséchés que de coutume.

Dans la guérison de cette maladie , on doit , s'il est possible , emporter la partie blessée , sinon on appliquera des ventouses ; on cautérifiera la plaie avec un bouton de fer rougi au feu , on la lavera tous les jours avec l'eau salée & le vinaigre ; on appliquera des escarrhotiques , pour empêcher la trop prompte guérison , & à l'heure du sommeil on donnera le bol suivant.

Moschi orientalis gr. 16 ; cinn. nat. lævig. ʒ B ; pillul. sapon. gr. 8 ; camphoræ gr. 6 ; bals. peruv. q. s. misce s. a. f. Bolus. La tisane sera une infusion de racines de valériane sauvage , ou d'écorce de saffras. Le jour suivant , on doit administrer un purgatif antiphlogistique , baigner le malade , soit dans la mer , soit dans un bain froid , & le faire rester quelque temps sous l'eau. On répétera les bains & le bol pendant cinq à six jours , & trois fois à la pleine & à la nouvelle lune , parce que les symptômes s'annoncent ordinairement en ce tems. Il y a tout lieu de croire que cette méthode prophylactique est la plus sûre ; parce que de dix malades mordus par un chien enragé , sept , traités de cette manière , ont été parfaitement guéris , tandis que les trois autres qu'on

avoit

avoit négligés sont morts hydrophobes, l'un au bout d'un mois, & les deux autres au bout de trois.

Lorsque les symptômes de la rage commencent à paroître, il faut recourir aux saignées répétées, à l'opium & au musc, pour arrêter les spasmes convulsifs qui affectent les muscles qui servent à la déglutition : il faut aussi employer les bains froids & les sudorifiques ».

M. le docteur Hillary a fait saigner *ad deliquium animi* une femme qui eut tous les symptômes d'une hydrophobie complète pendant trente heures : il la fit aussi plonger trois fois dans un bain d'eau froide, & chaque fois on la tint submergée pendant quelque temps; ensuite il fit donner le bol suivant. *℞ Theriac. Androm, ʒ℞; pilul. sapon. salis succini volat. ana ʒ℞; camphoræ gr. 8; olei menthæ gutt. un. sirupi è meconio s. q. f. Bolus.* Trois heures après, cette femme prit une infusion de valériane & d'écorce de sassafras nitrée : le bol fut répété trois fois dans l'espace de deux jours, & l'infusion de trois en trois heures. Le troisième jour on lui administra une purgation antiphlogistique, & le bol le soir de la purgation ; cette femme fut parfaitement guérie.

Observations communiquées par M. Raymond, médecin de Marseille, membre de la Société royale de médecine, sur la nécessité du cautère actuel. Voyez pag. 59, not. 4.

Boyer, garçon de 25 ans, d'une habitude de corps replete & cachectique, fut mordu d'un chien enragé au bas de la jambe, le 10 juillet 1765. La plaie, demi-circulaire à cette partie, ressembloit à une égratignure sanglante. Ses jambes étoient gorgées depuis long-temps ; il avoit même deux ulcères à l'autre jambe, à la suite d'un coup. Appelé quelques heures après la morsure, j'ordonnai d'appliquer sur la plaie un fer rougi au feu. Immédiatement après, je fis faire aux environs de la plaie des frictions avec l'onguent mercuriel : on pansa

Première
Observation

tous les jours avec ce même onguent. Le cinq, l'escarre tomba, on continua néanmoins le même pansément jusqu'à parfaite cicatrice. Le deux, j'avois donné un bol fait avec quatre grains de turbith minéral & autant de camphre, il excita des vomissemens copieux & des déjections. La salivation parut le trois; ce jour on fit une friction mercurielle au pié de la jambe mordue, & dans l'espace d'un mois on en fit cinq autres aux jambes: pendant le même temps le blessé prit cinq fois le bol mentionné: une douce salivation se soutint jusqu'au quarante. Le trois, j'ai donné la poudre de Cobb, elle a causé un grand vomissement; réitérée sept ou huit fois dans le même espace d'un mois, elle a produit le plus souvent le même effet. Dans les sept ou huit premiers jours, je lui fis prendre le matin, de deux jours l'un, un gros de mouron fraîchement cueilli & pulvérisé. Le quarante-un, le bol avec le turbith. Le lendemain & pendant quelques jours de suite, il va se baigner à la mer. Il est cependant toujours dans la crainte d'être atteint de la rage, & est d'un naturel mélancholique. Le quarante-sixieme il part pour Tourves sa patrie, à neuf lieues de Marseille. Le soixante-quatorzieme jour il ressent une gêne au gosier & bientôt une difficulté d'avaler l'eau, le soir il lui est impossible d'en venir à bout; il se plaint d'une certaine constriction de l'œsophage & de difficulté de respirer; depuis quelques jours il s'apperçoit d'un mal-être. Le lendemain, jour où il faisoit très-chaud, il se met en chemin pour Marseille. Durant le voyage il ne lui est pas possible de boire, malgré la soif qui le dévore; il frémit en traversant la rivière. Il parle sans cesse & avec rapidité sur des sujets ordinaires; il exprime de vifs sentimens de tendresse à son frere qui étoit présent, ce qu'il répète fréquemment & avec vitesse; il se plaint d'une chaleur brûlante qu'il ne peut éteindre par la boisson; car quand on lui présente à boire, il prend bien le verre, mais en l'approchant de sa bouche il en est tout étonné & effrayé; son inspiration sublime reste suspendue au point d'étouffer; il avale une petite pilule de laudanum, mais il lui est impossible de recommencer. Je le fais saigner

deux fois du bras & autant du pied. Pendant cette dernière opération, il tenoit sa jambe dans l'eau chaude & la regardoit sans émotion; il se tourmente sans cesse dans le lit, se tournant & retournant de tous cotés & avec une prestesse singulière: souvent il se leve en jettant des cris de fureur, en poussant des hurlemens affreux; il avertit cependant les assistans, les engageant à n'avoir pas de peur; il leur témoigne la plus vive amitié, remercie Dieu de ce que dans son malheur il n'a point envie de mordre. Ses paroles sont toujours proférées avec une extrême rapidité; s'il prie quelqu'un de lui couvrir les pieds, de lui remettre le bonnet sur la tête, c'est avec une vivacité turbulente, & comme s'il étoit excessivement pressé. De temps en temps il vomit, avec les efforts les plus grands & les plus prestes, une humeur glaireuse qui le fait frémir. A la fin il bave; & vers les cinq heures du matin, du soixante-seizième jour, il expire suffoqué, étranglé, sa bouche couverte de bave & le visage bouffi. Il ne perd connoissance qu'un demi-quart-d'heure avant la mort. Durant cette horrible scène le pouls étoit resté calme.

La dame Vendiere, femme de 44 à 45 ans, d'un tempérament chaud, fut mordue par le même chien & le même jour que Boyer à la partie supérieure du dos du pied, à travers un bas de coton qui fut déchiré. La plaie étoit de la longueur d'un pouce & de la profondeur de deux à trois lignes, elle saigna beaucoup. J'y appliquai, deux ou trois heures après la morsure, un charbon ardent; mais comme il s'éteignit dans l'opération, le chirurgien la brûla peu après avec un fer rougi au feu; la blessée fut traitée comme Boyer, excepté qu'elle ne prit qu'une fois le turbith minéral, parce qu'elle étoit enceinte de trois mois. Ce remède fut compensé par quatorze frictions mercurielles, que l'on fit depuis les pieds jusqu'au fesses, dans l'intervalle d'un mois: elle saliva plus copieusement & autant de temps que l'autre blessé. La poudre de Cobb, & celle de mouron la faisoit quelquefois suer. Elle eut toujours l'esprit gai. Elle est accouchée à terme d'un enfant sain & bien portant, &

II.
Observation.

continué depuis de jouir d'une bonne santé.

III.
Observation.

Un chirurgien du territoire de cette ville traita une fille âgée d'environ douze ans, & mordue par un chien enragé, par les frictions mercurielles dont il lui couvrit le corps, suivant la méthode usitée dans les maladies vénériennes. Il ne brûla point la plaie. Le cinquante-cinquième jour de la morsure, cette fille tomba dans l'hydrophobie & mourut.

Ces exemples paroissent démontrer qu'il n'y a jusqu'ici d'autre spécifique prophylactique contre la rage ou contre l'hydrophobie causée par la morsure d'un chien enragé, que l'ustion de la plaie. Voyez aussi les *Observations de M. Hunauld (Pierre)*, pag. 168 & suiv. des Entretiens sur la Rage.

Notice de différens Remèdes proposés pour
guérir la rage.

Remède pour la rage, envoyé à la Société royale de médecine par M. Le Provost, Lieutenant de la Louveterie du Roi des Généralités de Caen & d'Alençon.

PRENEZ du sel gris, la quantité qu'il peut en tenir dans l'écale d'une grosse noix; de rhue une poignée; de paquerettes avec les racines, une forte poignée; d'écaille d'huîtres calcinées, plein la moitié d'un œuf, ou environ; de la seconde écorce de racine d'églantier, gros comme une noix.

Pilez le tout, & faites-en neuf bols; on en prendra un tous les matins à jeun, après l'avoir fait tremper dans un verre de vin blanc, ou de poiré: on passe le tout dans un linge avant de le boire. On reste sans rien prendre pendant deux heures. Il faut éviter les légumes, les fruits, le laitage pendant le traitement, & se promener pendant une heure ou deux après avoir pris ce breuvage. On applique sur la plaie, après l'avoir grattée jusqu'à

la faire saigner, la moitié d'une gouffe d'ail avec du marc du remède décrit ci-dessus, & on continue pendant neuf jours.

On ajoute que ce remède se donne à la même dose à une personne qui auroit eu trois accès, & qu'il faut saigner au second.

M. le Provost tient ce secret du sieur François Briquet, de la paroisse de Pointel, élection de Falaise, généralité d'Alençon, qui a consenti à ce qu'il fût publié; & dix personnes attestent avoir été guéries par ce remède.

Autre remède pour la rage, envoyé à la Société par M. Gautronneau, docteur-médecin de Montpellier, ancien médecin du Roi à Vézins près Chollet en Anjou.

CE remède consiste à faire prendre un gros de sel de seignette, & autant de crystal minéral dans un verre d'eau; & si le malade a horreur de l'eau, on lui donne un lavement dans lequel on fait fondre trois gros de chacun de ces sels. On continue ainsi pendant trois jours, ayant soin de ne manger qu'une heure après. M. Gautronneau défend le laitage, & ordonne l'exercice après avoir pris ce médicament. Il assure qu'il l'a fait prendre avec succès à une personne qui avoit déjà eu deux accès de rage, il doubla la dose, & la réitéra chaque jour. Il ajoute que trois cens personnes doivent la vie à ce remède simple.

Remède pour la morsure du chien enragé, communiqué à la Société par M. le Comte de Périgord.

PRENEZ des feuilles de rhue séparées de leurs tiges, & pilées, six onces; d'ail, de thériaque de Venise, ou de mithridate, & de rapures d'étain, de chaque quatre onces: faites bouillir le tout à un feu lent dans deux quartes (à peu près deux pintes de Paris) de forte bière, jusqu'à ce qu'il y ait une pinte (chopine de

Paris), consumée par l'ébullition.

Tenez cette décoction dans une bouteille bien bouchée, & donnez-en neuf cuillerées pour un homme ou une femme, à jeun, sept matins de suite. Le nombre de cuillerées qui peut être donné à un enfant, doit être proportionné à son âge & à sa force. On en donne six cuillerées pour un chien.

L'usage de ce remède doit être commencé avant qu'il se soit écoulé neuf jours depuis la morsure. Une partie des ingrédients qui restent de la décoction, après qu'elle a été coulée, doit être appliquée sur la partie mordue.

N. B. Cette recette est tirée des registres de la paroisse de Gotthrop, dans le comté de Lincoln. Tous les habitans de ce lieu ayant été mordus par des chiens enragés, ceux qui prirent ce remède guérèrent, les autres moururent de la rage.

Recette pour la rage, par M. de Rabodange.

PRENEZ une poignée de rhue, de tresse, de marguerite champêtre ou paquerette, de petite joubarbe ou trique-madame, de passage, de petite sauge, une tête d'ail, cinq clous de gérofle, une poignée de sel commun. Pilez le tout, & mettez-le dans une pinte de vin blanc.

On commence par frotter la blessure avec du sel gris & du verd de poireau jusqu'à ce qu'elle saigne, & on applique par dessus le marc du breuvage.

On fait prendre au blessé pendant neuf jours & à jeun, un grand verre de la liqueur susdite, à laquelle on joint l'écaille d'huître calcinée & en poudre, si l'on veut traiter des chiens ou autres animaux mordus.

Autre recette envoyée à M. Lenoir, Conseiller d'Etat, Lieutenant Général de Police, Membre de la Société royale de médecine.

PRENEZ neuf têtes d'ail bien fournies, deux poignées de rhue, ajoutez-y une quantité suffisante de margue-

rites ou paquerettes, pour tirer du tout trois demi-septiers de suc. Pilez toutes ces plantes, exprimez-en le suc, ajoutez une poignée de sel, & deux cuillerées de poudre de racine de fragon ou houx frélon, bien séchée, & passée au tamis. On donne en neuf jours les trois demi-septiers de suc. On diminue de moitié la dose de la racine de fragon pour les enfans; on recommande d'appliquer sur la plaie le marc des plantes dont on a tiré le suc, de la panser ainsi pendant neuf jours, & de l'entretenir ouverte pendant ce temps.

On lit ce qui suit, pag. 49 de l'Opérateur ingénu, petit ouvrage du sieur de la Martiniere, Médecin & Opérateur ordinaire du Roi. Paris, in-12, 1668. Ce Médecin étoit cousin de S. François de Sales.

Secret de MM. de Canroses, Gentilhommes de la lignée de S. Hubert, contre la maladie de la rage.

Quoique dans mon *Abrégé des Merveilles de la Nature*, &c. j'ai enseigné divers remèdes pour dissiper le venin de la rage, l'inhumanité que l'on exerce envers les personnes affligées de cette maladie, m'a incité de rechercher le parfait moyen pour en guérir.

Un Berger d'un village proche Rouen, appelé l'Ententot, ayant été mordu d'un chien enragé, au bout de six semaines ou deux mois, dans un accès de rage qui lui prit, ayant mordu sa femme sans sujet, la plaie de son mari n'étant pas encore fermée, est ce qui la fit soupçonner que son mari étoit enragé. Cette crainte, non sans raison, l'obligea de me venir trouver à Rouen où j'étois, pour me prier d'aller chez elle voir son mari, qu'elle croyoit être enragé. — Je m'y transporte, & l'ayant interrogé, il me raconta comme il avoit été mordu d'un chien à lui inconnu, qu'il soupçonnoit être un chien enragé; que depuis quelques jours il ressentoit des frémissemens monter de ses pieds aux jambes, puis aux cuisses, puis aux épaules & par-tout le corps, & qu'ensuite il lui prenoit envie de mordre & même d'aboyer; que depuis que sa femme étoit sortie, il avoit mordu deux fois une vache qui étoit dans son étable, & qu'il lui prenoit encore envie de

mordre. Ces incidens me justifièrent qu'il étoit enragé, & qu'il falloit y mettre promptement ordre; plusieurs payfans étant-là présens, le lièrent par mon ordonnance.

Un Gentilhomme de mes amis, appelé M. de Canroses, de la lignée de S. Hubert, m'enquérant de lui, s'il avoit cette vertu de guérir de la rage, me dit que oui, mais non pas par l'attouchement, ainsi que plusieurs ignorans le croyoient, mais par un remède facile à faire, qu'ils gardent dans leur lignée sans le dire à d'autres, tant pour que la charité qu'ils en font soit plus à priser, que pour servir de remarque de l'antiquité de leur noblesse. Quelqu'obligation particulière qu'il m'avoit joint à l'importunité & prières que je lui fis, pour avoir ce secret, fit qu'il ne me le put serrer; me l'ayant déclaré, je le mis par écrit L'occasion de ce Berger se trouvant à propos pour en faire l'expérience, j'envoyai querir promptement à Rouen tout ce qu'il me falloit pour en faire la composition, laquelle est de la sorte.

Prenez ails, demi-poignée.

Racine de fragon, une poignée.

Feuilles & fleurs de marguerites, une poignée.

Feuilles de rhue, une poignée.

Pillerez le tout dans un mortier, mettant parmi un grand verre de vin blanc, puis ayant le tout passé par un linge fort, donnerez la coulature au malade, s'il ne la veut prendre d'amitié, vous lui donnerez par force avec une corne, tout ainsi que si on lui donnoit la question à la mode de Paris, lui serrant le nez avec les doigts pour lui faire ouvrir la bouche. Comme en se tourmentant il s'en peut perdre beaucoup, faut en faire une fois autant qu'il en faut, afin que le malade en puisse avaler un verre, puis le bien couvrir. Ensuite, pour que par la débilité la nature étant affoiblie, le malade puisse vomir plus facilement, après le vomitif, s'il n'est point trop atténué, faudra lui en faire prendre encore autant, puis l'ayant vomi encore derechef, lui en faire reprendre un troisième

verre , continuant la même chose trois jours consécutifs, & mettre le marc sur la plaie , tant qu'elle soit guérie.

Quant à ceux qui ne sont pas enragés , mais qui ont été mordus de créatures enragées , ils prendront pendant trois jours , le matin à jeun , un verre de cette même composition ; mettront aussi le marc sur la plaie pour en attirer le venin. De cette façon j'ai guéri ce Berger , & préservé sa femme de la rage , & autres.

La Martiniere rapporte ensuite plusieurs cures opérées par le même remède , sur lui-même , sur deux personnes , l'une demeurant à Pavilly , à quatre lieues de Rouen , que l'on vouloit faire périr par la saignée ; l'autre demeurant à Anglegueville , à six lieues de Dieppe , que l'on vouloit étouffer , & sur plusieurs autres ; enfin sur une meute de chiens qui fut préservée de la rage , à la réserve de trois qui ne purent prendre cette composition.

Dans le même Chapitre notre Auteur prétend avoir préservé de la rage plusieurs personnes mordues par un loup enragé , en leur faisant manger de la chair de ce loup , & en mettant de cette chair sur leur plaie pendant vingt-quatre heures ; puis faisant panser les plaies avec son *emplâtre angélique* ou *onguent Royal* , décrit page 29 du même ouvrage , il employa les mêmes remèdes sur une vache ; mais il ajoute que la composition précédente est préférable , puisqu'il l'a employé avec succès sur des gens & bêtes enragés.

Autre remède communiqué par M. Saillant , docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris , & Associé ordinaire de la Société royale de médecine.

On commence par racler les plaies avec un instrument de fer , ou un couteau dont on ne se sert pas pour manger , puis on la lave & on l'étuve avec du vin & de l'eau un peu tiède , dans lesquels on a fait dissoudre une forte pincée de sel ; prenez ensuite de rhue , de sauge , de marguerites sauvages , ou paquerettes , de feuilles &

fleurs une pincée de chaque ou davantage , à proportion du nombre des plaies ou de leur grandeur. On peut prendre une plus grande quantité de marguerites que des autres plantes. Ajoutez à ces plantes cinq à six gouffes d'ail de la grosseur d'une noisette , & une pincée de gros sel. Pilez le tout dans un mortier ; prenez une partie de ce marc , & faites-en une espèce de cataplasme , que l'on appliquera sur les plaies , observant si elles étoient profondes de les arroser du suc contenu dans le marc. Versez ensuite sur le restant du marc un demi-verre de vin blanc , & à son défaut du vin clair , mêlez le tout dans un mortier avec un pilon , passez à travers un linge , exprimez-en le jus , & faites-le boire au malade à jeun ; il peut ensuite se rincer la bouche avec de l'eau & du vin , pour ôter le mauvais goût de ce breuvage.

On continue ce traitement pendant neuf jours.

On emploie le même remède pour les bêtes , en proportionnant les doses à leurs forces & à leur âge , & en délayant le marc dans du lait au lieu de vin.

Ce remède a été donné à M. Saillant , par le nommé Raget , payfan de Montmagny près Saint-Denis. Cet homme très-pauvre & chargé de famille , n'a fait aucune difficulté de communiquer cette recette à M. Saillant , lorsqu'il a su que le gouvernement s'occupoit de la recherche des différens moyens vantés pour guérir la rage. Il paroît , ajoute M. Saillant , que ce remède est le même que celui d'un homme qui demeure à Viroflée , & qui prétend préserver de la rage ; du moins , une personne qui a été traitée successivement par le payfan de Montmagny , & par l'homme de Viroflée , assure que ces deux remèdes ne diffèrent en rien.

Plusieurs observations sont favorables à ce remède , & peuvent le faire mettre au nombre des préservatifs de la rage*.

* M. Landais , docteur en médecine aux Essars , a mandé à la société , par une lettre du 27 Novembre 1778 , qu'un gentilhomme de son canton qui venoit de mourir , étoit depuis long-tems possesseur du remède donné généreusement par le payfan de Montmagny ; qu'il avoit connoissance d'un grand nombre de

Autre remède envoyé le 27 Novembre 1778.

Choisissez parmi les coquilles d'huitres, celles qui ont un rebord noir; mettez-en la quantité que vous voudrez dans les cendres chaudes, couvrez-les de charbons ardens jusqu'à ce qu'elles soient calcinées, & qu'elles puissent s'écraser facilement entre les doigts. On les pile dans un mortier de marbre, on les passe au tamis de soie, & on met la poudre qui en résulte dans une bouteille bien bouchée. Lorsque l'on veut s'en servir, on en met deux gros dans trois œufs frais, dont on ôte les germes, on bat bien le tout, & on en fait une omelette avec de l'huile de noix, (*quelques personnes emploient l'huile d'olives au lieu de l'huile de noix*) que l'on fait manger au malade sans pain, & observant de ne lui donner à manger & à boire que trois heures après. On réitère pendant dix ou douze jours, de deux jours l'un. Ce remède n'exige aucun régime, mais il ne faut pas en faire d'autres en même tems. On double la dose pour les chiens; & pour les bêtes à corne, on leur donne à la fois la poudre de deux écailles d'huitres.

Deux gros de la même poudre pris à jeun, dans un verre de vin blanc, guérissent de la fièvre quarte.

Cette recette a déjà été publiée dans le Journal de Médecine, Mars 1757, p. 233; la seule différence est que l'on donne la poudre à la dose de quatre gros, & que si le malade a déjà éprouvé des accès, on dit qu'il faut réitérer le remède trois fois, de douze en douze heures. Lorsque le malade n'a point essuyé d'accès, on lui fait prendre la poudre dans un demi-septier de vin blanc. Voyez un exemple d'une guérison faite avec ce remède, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1753. Ce

personnes mordues par des chiens enragés, qui ayant pris ce remède aussi-tôt après leur accident, avoient été préservées de la rage; mais qu'il ne connoissoit aucun exemple de guérison faite par ce remède, lorsqu'on en faisoit usage un certain temps après la morsure, ou lorsque les symptômes de l'hydrophobie commençoient à se montrer.

remède que l'on attribue à M. Taureau, est connu depuis fort long-tems. Voyez l'ouvrage de M. Hunaud, pag. 184.

Autre remède.

Prenez de pimprenelle sauvage, de passerage, de pourpier de marais, de scolopendre & de capillaire, avec les feuilles & racines, de chaque une poignée; pilez le tout & y ajoutez un demi-quarteron de sel & un demi-septier de vin rouge; passez à travers un linge, & donnez tous les matins pendant trois jours un verre de cette mixture au malade qui sera à jeun. S'il y a plaie, prenez de l'ail, pilez-le avec une poignée de sel, formez un onguent que l'on mettra sur de la filasse, & que l'on appliquera sur la plaie après l'avoir lavée avec de l'eau & du sel. On renouvelle ce pansement pendant quatre jours, ayant soin de jeter au feu l'emplâtre qui a servi le jour précédent.

Autre.

Prenez de romarin, de tanaïsie blanche, de rhue, de lierre terrestre, de camomille, de mille-feuille, de corne de cerf, de verveine, de fleurs de roses musquées, une poignée de chaque; pilez le tout dans un mortier, puis faites infuser dans une chopine de vin blanc sur des cendres chaudes; faites-en prendre un verre au malade tous les matins pendant trois jours. On continue le même remède pendant trois jours à la lune suivante, & de même les deux autres lunes qui suivent. On aura attention de faire promener le malade pendant deux heures, lorsqu'il aura pris ce breuvage. On ajoute pour les femmes grosses une feuille de choux commun. On se sert pour les animaux d'une chopine de vinaigre fort, au lieu de vin blanc.

Autant que je me rappelle, dit le malade qui a adressé cette recette à M. Mauduyt, je fus mordu un jeudi. Le lundi d'après on me fit prendre ce jus d'herbes dans un gobelet qui tenoit demi-septier, l'expression en étoit faite dans une jatte de bois de hêtre, que l'on avoit soin

de bien couvrir ; on m'en fit prendre pendant trois lundis consécutifs, toujours plein le même gobelet : on me donnoit ce remède à trois heures du matin, & on me faisoit promener pendant deux heures. J'étois en sueur après avoir marché ; je changeois de linge, & on avoit soin de me donner du linge chaud, on m'ordonnoit de manger peu, du reste on tâchoit de me procurer beaucoup de dissipation. La plaie fut simplement couverte d'un linge. Les trois lundis passés, j'ai repris mon régime ordinaire.

Omelette antihydrophobique.

Prenez de la racine de rosier sauvage tirée de la terre avant le lever du soleil, lavez-la, faites-la sécher, & rapez sans enlever l'écorce ; prenez ensuite trois jaunes d'œufs frais, battez pendant un peu de tems dans trois onces d'huile de noix, & mêlez-y quarante grains de la poudre mentionnée ; faites rougir une poêle & y jetez peu à peu ce mélange, remuant le tout avec une spatule de bois, jusqu'à ce que l'omelette soit faite. Donnez-la à manger au malade le matin à jeun, ayant attention qu'il soit deux heures sans rien prendre.

M. Houffet, Médecin d'Auxerre, & l'un de nos correspondans, assure que ce remède, tout simple qu'il est, a paru réussir constamment.

*Remède communiqué à M. le Docteur Asti par
M. le Marquis Louis Malaspina, de Pavie.*

Prenez de rue ordinaire
de rue de Suisse
de bétoine
de sauge de Toscane
de cardon sauvage

} de chaque deux poignées.

Pilez dans un mortier avec un peu de vinaigre ; exprimez le suc à travers une toile fine ; ajoutez-y de thériaque de Venise, pour la valeur de dix à douze sols de Milan.

Usage.

On en donne au malade pendant neuf jours un verre le matin à jeun , & un après le souper : on doit en même tems tenir la plaie ouverte , & on applique dessus les herbes dont on a exprimé le suc. Si le malade a déjà eu des accès , on doit dans l'intervalle lui faire boire trois ou quatre verres de la boisson décrite , le plus promptement que l'on pourra ; on double la dose des herbes si on ne peut les avoir que séches. M. le Marquis de Malaspina (savant connu par plusieurs ouvrages de Physique , de Mathématique , & par une dissertation *sur le frottement des Machines*) , assure que ce remède a réussi même après le premier accès ; & plusieurs expériences faites sur des animaux ont été suivies d'un heureux succès.

Dans l'ouvrage de M. Hunauld , on trouve quelques recettes qui diffèrent peu du remède de Julien Paulmier : on a déjà vu que la plupart des remèdes particuliers que nous avons indiqués , contiennent une plus ou moins grande quantité de plantes contenues dans le spécifique proposé par ce Médecin , d'après Jacques Sylvain , sieur de Pyrou.

Cataplasme dont se servoit M. Hunauld.

Prenez des feuilles de lepidium ou passerage , de pimprenelle des jardins , de galega , de petite sauge , d'hyssope , de rhue , de petites paquerettes ou consoude moyenne , une poignée de chaque , deux gouffes d'ail. Pilez le tout ; ajoutez-y une once de coquilles d'huîtres calcinées , ou de poudre de cancrs de mer.

Intérieurement il ordonne le jus des mêmes plantes , dans lequel il fait dissoudre un gros de poudre de cancrs calcinés ou d'écaillés d'huîtres , par chaque prise. Il fait réitérer ce remède de six en six heures pendant neuf jours ; mais il ordonne en même tems d'emporter les bords de la plaie avec le rasoir , ou de les brûler avec

le cautère actuel ; il conseille l'immersion dans la mer ou dans la rivière , ou l'affaillissement de cinquante sceaux d'eau jettés sur le malade nud & attaché , afin de lui procurer tout le désordre & le renversement d'imagination possible. Ces immersions se réitèrent trois jours consécutifs. Il prescrit de plus la saignée & les vomitifs s'ils sont indiqués. Il préfère l'émétique suivant. Prenez de manne une once , de vin émétique deux onces , dissolvez dans l'infusion de deux gros de sené. Cependant il prévient que l'on peut employer utilement le tartre émétique soluble au lieu du vin. Il bannit les cordiaux. Le remède décrit dans le parfait Maréchal , diffère peu du précédent ; il est fait avec la rhue , la sauge , les paquerettes , la racine d'églantier , le scorfonère , l'ail & le sel. On se sert de ces plantes pilées en cataplasme , & on en fait prendre le suc intérieurement. On tire ce suc soit à l'aide du vin , soit à l'aide du lait.

Remède de M. le Curé de Villevêque.

Prenez de galega ou rhue de chèvre , de la rhue commune , du romarin , de la sauge , de l'angélique sauvage , du cassis , des paquerettes des prés , des sommités d'églantier , de la passerage , des gouffes d'ail , une poignée de chaque , de sel un quarteron , de vin deux pintes. Pilez toutes les plantes dans un mortier , mettez-les ensuite dans un pot de terre , en ajoutant le sel & le vin. On fait prendre au malade pendant huit jours un verre de cette infusion à jeun ; on n'en donne que cinq cuillerées à un enfant , on réitère deux heures après le diner. On pansé la plaie avec de la charpie trempée dans cette infusion , & on met par-dessus la charpie une suffisante quantité du marc des plantes. Si la plaie est profonde , il faut l'ouvrir dans toute son étendue. Il faut saigner le blessé dès les premiers jours , & réitérer la saignée si la fièvre survient.

Quant aux bêtes enragées , si l'on peut découvrir la plaie , il faut y mettre le feu avec un fer rouge , &

couper l'endroit de la blessure ; on fait prendre le remède à plus ou moins grande dose , suivant la force & la grandeur de l'animal ; il en faut une pinte par jour pour un bœuf , que l'on lui fait prendre en deux fois , une chopine le matin & autant l'après-midi. On observe de le faire manger chaque jour pendant les huit jours qu'il prend ce remède. Il faut toujours ouvrir & couper un peu les lèvres de la plaie.

*Manière de guérir la rage tirée du Livre des
Réflexions sur la nature des remèdes , &c.
par M. de Saint-André , D. M.*

Après avoir scarifié & avoir fait saigner la plaie , il faut détacher avec un scapel ou un ganif toute la chair qui a été mordue ; on lave la plaie avec du vin tiède , de l'eau de mer , ou de l'eau salée tiède ; si elle est profonde , on y met des gouffes d'ail pour la tenir ouverte ; on y applique des feuilles de rhue , de paquerettes , de l'ail & du gros sel pilés ensemble ; on bande la plaie & on laisse le remède pendant onze jours sans y toucher. On prend du même remède la grosseur d'une noix , on le détrempe dans un verre de vin & de cidre ; on en tire le suc , & on le fait prendre au blessé , qui ne boit ni ne mange que deux ou trois heures après ; on lui en fait continuer l'usage quelques matins de suite , mais plus ou moins , selon que la plaie est plus ou moins grande. Si l'appareil mis sur la plaie se détachoit avant le tems prescrit & qu'il tombât de l'eau dessus , il faudroit recommencer le traitement , l'eau réveillant , pour ainsi dire ; le venin assoupi , & remettant ses parties en mouvement. Si la plaie étoit considérable au bout du tems prescrit , on applique un nouvel appareil comme la première fois. Alors on fait boire le blessé vingt matins de suite , & lui ayant donné deux jours de repos , on le fait boire encore sept autres matins. Si le malade a été

mordu

mordu à la tête , on lui bande les yeux pendant onze jours ; si la morsure est au nez ou au-dessus des yeux , on ne lui découvre les yeux qu'au bout de vingt-deux jours , &c. , &c.

*Remède pour la rage , expérimenté par
M. Couchry, Prêtre.*

Prenez de rhue une demi-poignée , (l'auteur prescrit pour les femmes autant de rhue de chevre , au lieu de rhue commune) de sauge une demi-poignée ; de poly-pode de chêne ; de paquerettes , avec les racines , les feuilles & les fleurs , une demi-poignée de chaque ; d'ail , deux gros oignons avec leurs gouffes ; de poudre fine d'écailles d'huîtres , deux fortes cuillerées ; de sel commun une forte cuillerée ; d'églantier une demi-poignée , (en hiver on prend l'écorce de la racine , au printems on prend les sommités) ; de scorfonère une demi-poignée , (on prend les racines & les feuilles) : on pile toutes les herbes dans un mortier , sans qu'aucun bois ne touche aux herbes. On les met ensuite dans un pot neuf , avec deux pintes de vin blanc , qui surpasse les herbes de quelques travers de doigt , & on laisse infuser le tout à froid pendant l'espace de douze heures : on en boit un verre après avoir passé par un linge , pendant neuf matins de suite , & on applique sur la plaie une quantité suffisante du marc : on répète ainsi pendant neuf jours ; on se promene pendant une heure , après avoir pris ce remède , puis on se met au lit pour y rester deux heures , tâchant de dormir & d'exciter la sueur en se couvrant un peu plus qu'à l'ordinaire ; les deux heures passées on change de linge , &c. , &c. La dose du remède doit être proportionnée à l'âge. Il faut reprendre ce remède , dit l'Auteur , quatre ou cinq jours avant la première lune , &c.

Remède contre la rage, éprouvé avec succès par le Sieur Gaudet, Maître Chirurgien à Saint-Cernain du Plain, & publié par ordre de MM. les Etats Généraux de Bourgogne.

Prenez de racine d'églantier ou rosier sauvage un gros; de feuilles de pimprenelle ou, à son défaut, de racine d'asclepias (vincetoxicum) un gros; de feuilles de petite sauge, deux gros, de feuilles de petites marguerites trois gros; de feuilles de bétoine sèche; un gros, ou de feuilles vertes deux gros; de sommités de petite centaurée demi-gros; de feuilles de rhue verte, deux gros & demi; de racine de scorfonere, cinq gros; de gouffes d'ail dépouillées de leurs enveloppes un gros; de sel marin, un gros.

On commence par piler dans un mortier de fer ou de marbre, la racine d'églantier; lorsqu'elle est réduite en pâte, on ajoute les feuilles de pimprenelle, que l'on broie sans enlever la racine d'églantier, on met ensuite la petite sauge, qu'il faut également piler sans retirer les deux plantes précédentes, ajoutant ainsi successivement dans le mortier toutes les drogues ci-dessus, jusqu'à ce qu'elles ne composent plus qu'une seule, & même pâte.

Manière de se servir de cette pâte.

Il faut d'abord ratifier jusqu'au sang la blessure, afin d'enlever la croûte qui pourroit s'y être formée; on l'étuvera soigneusement avec une liqueur tiède & composée de deux parties de vin & d'une partie d'eau, où l'on aura dissout du sel marin. Lorsque la plaie aura été bien lavée, on y exprimera le suc qui pourra sortir de la pâte, en la pressant avec la main, & ensuite on appliquera le marc sur la plaie & on l'y assujettira avec du vieux linge & des bandes. Au bout de vingt-quatre heures

On levera le premier appareil, pour y en substituer un second comme celui ci-dessus, à cela près qu'il ne faut plus ratifier ni faire saigner la blessure. On réitérera ce pansement de vingt-quatre en vingt-quatre heures, jusqu'à parfaite guérison; mais pour y parvenir, il ne suffit pas d'appliquer le remède extérieurement, on doit encore le prendre intérieurement, ce qui se pratique ainsi.

Ayant préparé la dose de la pâte comme il a été dit, laissez-la infuser à froid pendant douze heures dans un verre de vin blanc, par préférence au rouge; pressez le marc légèrement, passez la liqueur, & dans un verre d'icelle faites dissoudre de sel ammoniac douze ou quinze grains, selon l'âge ou le tempérament du malade: cette potion se boit à jeun pendant neuf jours consécutifs, observant trois heures après de prendre une soupe ou du bouillon.

Les malades doivent s'abstenir de manger des ragoûts, des viandes salées & épicées, & éviter tout exercice violent, capable de mettre le sang en mouvement.

Remède publié dans le Journal Économique,

Juillet 1760, p. 313.

Prenez de chardon béni, de petite sauge, de bétoine, de piloselle, d'angélique, de rhue, d'auronne, d'absinthe, d'ivette, de pirole, de marrube, de chaque une poignée; coupez & broyez toutes ces plantes; faites-les bouillir ensuite dans treize livres de bière très-forte & ancienne, que l'on réduira à moitié. Passez le tout à travers un linge, en exprimant fortement, puis délayez-y une demi-once de thériaque de Venise, la plus vieille.

On prend le matin, à midi & le soir, trois cuillerées de cette boisson. On tient la plaie ouverte avec une tige de fougère, & on la panse avec le marc des herbes dont on a fait la boisson. On continue ainsi pendant neuf

jours. Les enfans ne prennent que la moitié de la dose. On en donne une plus grande quantité aux animaux plus grands que le chien. Celui qui soigne le malade doit aussi prendre ce remède pendant les neuf jours.

Je certifie que ce Mémoire, déjà communiqué à la Société dans sa Séance tenue le 13 Décembre 1777, & relu avec beaucoup d'additions dans l'Assemblée tenue le 22 Juin 1779, est conforme à l'original contenu dans les Registres de la Compagnie, qui, après y avoir donné son approbation, a désiré qu'il soit imprimé & publié séparément, & au plutôt. Au Louvre, ce 27 Août 1779. Signé VICQ D'AZYR, Secrétaire perpétuel.

Le Privilege se trouve aux Mémoires de la Société
Royale de Médecine.

T A B L E

Des principaux objets contenus dans ces
Recherches.

<i>D</i> ES raisons qui ont engagé à publier cet Ouvrage,	page 2
<i>De la rage,</i>	3
<i>De ses symptômes,</i>	4
<i>De ses espèces,</i>	5
<i>De la rage spontanée,</i>	6
<i>De l'hydrophobie symptomatique, & des maladies dans lesquelles ce symptôme s'est montré,</i>	8
<i>De la rage communiquée,</i>	16
<i>De l'ouverture des cadavres,</i>	26
<i>De traitement de la rage,</i>	36
<i>Des accidens survenus après le traitement à quelque personnes mordues par des chiens enragés,</i>	43
<i>Des différens remèdes proposés pour guérir la rage,</i>	46
<i>Remèdes tirés du règne végétal,</i>	ibid.
— <i>simples,</i>	ibid.
— <i>composés,</i>	48
— <i>tirés du règne animal,</i>	49
— <i>tirés du règne minéral,</i>	51
— <i>chymiques,</i>	ibid.
— <i>composés du règne animal & du règne minéral,</i>	52

T A B L E.

<i>Remèdes moyens,</i>	32
— <i>diététiques,</i>	54
— <i>externes,</i>	55
<i>Du mercure & de ses différentes préparations,</i>	60
<i>Des Auteurs qui ont recommandé le mercure soit</i>	
<i>intérieurement soit extérieurement. Jean Ravelly,</i>	
<i>Daniel Sauvry, M. Astruc, Pierre Desault, 60.</i>	
<i>André Cautwel, M. de Sauvages, 61. Sentiment</i>	
<i>d'Honoré Petiot, 61. M. Darluc, M. Bellet &</i>	
<i>le frère du Choisel, 62. M. Arrigoni. M. Duhaume,</i>	
<i>64. M. Corvinus, 66. M. Ehrmann, 67. M. Baudot,</i>	
<i>68. M. de Laffone, 70. M. A. R. Sanchès, 73. M.</i>	
<i>Falkener. 75 M. Wrightson, 76. Corollaires de M.</i>	
<i>le Docteur Sanchès sur cette observation, 79. Obser-</i>	
<i>vation de M. le Jau, 79. de M. Masars de Cazelles,</i>	
<i>82. Mémoire de M. Baudot, 90. Observation du</i>	
<i>même, 91. de M. Oudot, 93. Réflexions sur cette</i>	
<i>observation, 98. Observations de M. Ehrmann, 99.</i>	
<i>107. de M. Marchal, 112. de M. Bonafos, 115.</i>	
<i>de M. Fothergill, 120. de M. Vaughan, 124. de</i>	
<i>M. Rislez, 146. de M. Dupuy, 148. de M. Coste,</i>	
<i>153. de M. Moreau, 156.</i>	

Notes sur la rage & sur différens remèdes proposés
pour guérir cette maladie.

*Première note, dans laquelle on donne une histoire
succincte des Auteurs qui ont donné des Traités
plus ou moins étendus sur la rage, 159. Voyez
la p. 3, not. a.*

T A B L E.

- Extrait de la thèse de M. Sielig, 164. Voyez p. 15, des Recherches.*
- Observations sur la poudre d'Anagallis, 168. Voyez p. 47, not. 4.*
- Observations sur les bons effets du vinaigre, par M. Beudon, 171. Voyez p. 48, not. 10.*
- Recette de la poudre de Julien Paulmier, 174. Voy. p. 48. not. 2.*
- Observations sur la poudre de Julien Paulmier, par M. Livre, 175.*
- Remède de M. Faget, 194. Voyez p. 49, not. 4.*
- Remède publié par M. Duhamel du Monceau, p. 197. Voyez p. 49, not. 5.*
- Des scarabés, p. 198. Voyez p. 50, not. 4.*
- De la poudre de Tunquin ou poudre de Cobb, 207. Voy. p. 52, article des remèdes composés du règne animal & du règne minéral.*
- De la nécessité du cautère actuel, 209. Voyez p. 59, not. 4.*
- De plusieurs remèdes proposés pour guérir la rage, pag. 212.*

Fin de la Table.

E R R A T A.

*Page 52, ligne 2, & du règne végétal; lisez : & du
règne minéral.*

Page 78, ligne 28, a recouvert; lisez : a recouvré.

Fin de la Table.

